St-Boniface, le 11 juillet 1958

L... ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 45—N... ST-BONIFACE, VENDREDI 11 JUILLET 1958 PRIX: SEPT CENTS



La Liberté et le ...
Membre de la "Canadi... Association" et de l'Assoc... de langue fr...
Journal hebdo... au numero 619 ... Tel 7-4879
Directeur...
ABONNEMENTS
Toute co...
La le...
TEL...

...cielle ...n Mère ... Oblates

Au... ...ture officielle de la ...ille Maison Mère des ...urs Missionnaires Oblates ... Sacré-Coeur et de Marie Immaculée, de St-Boniface, aura lieu le jeudi, 17 juillet prochain.

A huit heures du matin commencera la consécration des autels, suivie de la sainte messe, par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface.

De deux à cinq heures, visite de la maison pour les membres du clergé et des communautés religieuses; à cinq heures, salut solennel du Saint-Sacrement.

Le vendredi 18 juillet, journée des parents et des bienfaiteurs. A deux heures, salut du Saint-Sacrement et visite de la maison jusqu'à cinq heures, et de 7 à 9 heures du soir.

Le samedi 19 juillet, aux mêmes heures, la maison sera ouverte à ceux qui désirent la visiter.

Une association de chorales paroissiales fondée à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Une fondation, qu'on considère comme unique au pays, a eu lieu récemment, à Chicoutimi, quand une association des chorales paroissiales a vu le jour. Cet organisme, formé pour la diffusion du chant grégorien dans les paroisses en coopération avec la Commission diocésaine de Musique sacrée, est sous la présidence de M. Roland Bergeron, maître de chapelle à la cathédrale de Chicoutimi. L'association groupe 13 chorales. Cette association a comme premier objet la création, dès septembre prochain, d'une école de grégorien, déjà reconnue par l'abbaye de St-Benoît-du-Lac.

Augmentation des catholiques en Angleterre

En 1957, pour la première fois, le nombre des baptêmes catholiques a dépassé, en Angleterre et au Pays de Galles, 100,000. Au cours de la même année, on a compté 14,000 conversions d'adultes. Le nombre total des catholiques d'Angleterre et du Pays de Galles est estimé à 3,500,000. L'augmentation constante pose d'une façon aiguë le problème des vocations sacerdotales, qui ne suffisent pas. On compte dans les deux pays 7,200 prêtres, dont 4,600 appartiennent au clergé séculier.

De Gaulle prie le Souverain Pontife de bénir la France

CITE DU VATICAN — Le général de Gaulle a fait remettre au Pape, par M. René Brouillet, conseiller à l'ambassade de France près le Saint-Siège, un message qui se lit comme suit:

"La mission vient de m'être donnée de diriger de nouveau la France en une période grave pour son destin.

"Au moment où j'assume cette lourde responsabilité, ma pensée respectueuse se porte vers Votre Sainteté.

"En toute piété, j'appelle son soutien spirituel sur mon action et lui demande de bénir la France."

Le Souverain Pontife a répondu au message ainsi qu'il suit:

"Nous apprécions grandement votre noble message. Nous prions Dieu de vous assister dans votre importante et lourde tâche. Nous invoquons un avenir de paix et de prospérité pour votre pays qui nous est si cher. Pour en témoigner, il nous fait plaisir d'accorder notre paternelle bénédiction apostolique."

La cérémonie du départ missionnaire à Notre-Dame du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE — Trente sociétés ou instituts religieux participaient cette année à la 26e cérémonie du départ des missionnaires canadiens, au Sanctuaire national de Notre-Dame du Cap, et leurs supérieurs majeurs ou délégués y proclamèrent 343 obédiences (premiers départs et retours) de missionnaires de chez nous, en partance pour un pays de mission sur l'un des cinq continents.

Son Exc. Mgr Joseph Bonhomme, O.M.I., et Son Exc. Mgr Henri Belleau, O.M.I., présidèrent la cérémonie de la consécration des partants à la Reine protectrice des Missions, et du baisement des pieds des missionnaires; au cours de cette cérémonie, le R. P. Jean-Paul Besner, P.B., a prononcé l'allocution de circonstance.

"Cette fête du départ missionnaire veut répondre à la recommandation du Christ: "Allez enseignez toutes les nations . . ." Après plus de 19 siècles, malgré l'effort constant de l'Eglise d'étendre le royaume de Dieu, toutes les nations n'ont pas été totalement évangélisées, loin de là." Puis le R. P. Besner rappela quelques statistiques. De la population mondiale de 2,644 millions, 480 millions seulement sont catholiques, soit 18 p.c. de l'humanité. Le monde païen compte 1,518,602,000 hommes parmi lesquels se dévouent 26,840 prêtres missionnaires: donc un seul pour 56,550 infidèles. "Quant à nous au Canada, combien sommes-nous privilégiés puisque nous bénéficions d'un prêtre pour 626 catholiques! Nous avons beaucoup reçu, il est donc normal que nous donnions beaucoup en retour."





Ces photos ont été prises lors de l'assermentation du nouveau cabinet Roblin le 30 juin. On y voit, en haut, les honorables Duff Roblin, Errick Willis, Gurney Evans, Stewart McLean et Sterling Lyon, et, en bas, Marcel Boulic, Jack Carroll, George Johnson et John Thompson. (Cliché Winnipeg Free Press)

Le Canada entier fête Champlain

Les grandes fêtes commémoratives du 350e anniversaire de la fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain ont donné lieu aux déploiements les plus spectaculaires. Toutes les classes populaires et dirigeantes y prirent une part active. Par ailleurs, les plus grandes nations du monde occidental, la France, le Royaume-Uni et les Etats-Unis se sont associées au Canada, à la province de Québec, à l'Eglise et à la ville jubilaire pour rendre hommage au fondateur, Samuel de Champlain, au prestigieux héros de nos origines nationales, au père bien-aimé de la Nouvelle-France, fondateur reconnu de la patrie canadienne.

Messes solennelles, pageants historiques, discours vibrants, tout fut occasion pour rappeler les grandes leçons du passé, leur message pratique pour le présent et l'avenir. Rappelons tout simplement ici quelques extraits des discours de S. Em. le cardinal P.-E. Léger, archevêque de Montréal; de Son Exc. Mgr M. Roy, archevêque de Québec, de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre, du comte Vladimir D'Ormesson, ambassadeur de France aux fêtes du 350e anniversaire, du feld-maréchal vicomte Alexander de Tunis, représentant du Royaume-Uni et ancien gouverneur général du Canada, etc.

Le cardinal Léger a porté la parole à l'issue de la messe célébrée en plein air sur la terrasse Dufferin, le 3 juillet: "Dieu a permis que la croix fut le premier signe qui distinguât notre continent, a-t-il dit. C'est en faisant rayonner la foi que lui ont léguée ses ancêtres que le peuple canadien-français travaillera efficacement à sa survivance . . . Ceux qui acceptent de faire rayonner la foi s'affirment fièrement fils du peuple canadien-français . . . Que ceux de chez nous que tenaille le problème de notre survivance ethnique rejoignent les aspirations des catholiques du monde entier pour partager leur souci de rechristianisation. A cette condition, ils travailleront efficacement à la pérennité de notre race."

Au cours d'une brève allocution, Mgr Roy a déclaré qu'en venant à Québec Champlain ne prétend pas être purement un missionnaire: il pense à la découverte de nouveaux marchés, il sert le roi de France et veut lui offrir un empire. C'est là un légitime et noble but, c'est son devoir comme citoyen et comme explorateur. Mais pour lui l'entreprise spirituelle est la plus belle et la plus nécessaire. Même si le commerce n'était pas florissant, elle justifierait à elle seule les risques et les sacrifices de cette fondation. C'est pourquoi, non seulement Champlain n'entrave pas le ministère des prêtres, mais il l'encourage et le soutient. Au-dessus du royaume de France, il voit le royaume de Dieu. C'est cette haute pensée qui a inspiré les plus belles oeuvres humaines dans tous les pays du monde; et c'est parce que cet idéal fut celui de Champlain et de ses successeurs que nous sommes justement fiers de notre passé".

M. Diefenbaker, parlant en français, le 3 juillet, au pied du monument de Champlain, a dit que le Canada tout entier est dans l'obligation toute particulière d'honorer l'explorateur français. Car l'oeuvre de Champlain se reflète dans les noms français de nos villes, nos villages, nos rivières et nos lacs, "lesquels démontrent son intrépidité et son courage à apporter la civilisation aux Indiens et à développer des régions encore inexplorées." Il incombe donc à toute la population du Canada de rendre un hommage spécial à ce valeureux fondateur qui a apporté en notre pays un sang noble et pur dont ses descendants sont fiers à bon droit.

La reine Elisabeth elle-même a reconnu les mérites du fondateur de Québec et lui a rendu hommage en faisant déposer une couronne de fleurs au pied de son monument sur la terrasse Dufferin. C'est le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'honorable Onésime Gagnon qui a posé le geste au nom de la souveraine.

D'ailleurs, le représentant de la Grande-Bretagne, le vicomte Alexander de Tunis a déclaré que nul n'était mieux qualifié que Champlain pour accomplir avec succès la mission qui lui était confiée. Vous n'aurez pas oublié, a-t-il dit, que son ordre de mission faisait allusion à "son intelligence, ses capacités, ses talents pratiques, son expérience, son industrie et sa connaissance du pays." Il continua: "Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui qu'a connu Champlain et beaucoup plus dangereux. Nous autres, Anglais, ne sommes pas sans tirer un certain orgueil de voir survivre nos traditions, mais aussi de voir survivre les vôtres. Il se peut que parfois vous nous avez trouvés peu commodes, mais nous croyons que parfois aussi il vous est arrivé d'être fiers de notre association et de la vieille tradition anglaise qui veut que les opinions d'autrui soient dignes de respect et qui irrévocablement croit dans la protection des droits de tous et surtout des minorités."

"C'est le salut fraternel et chaleureux de la France que je vous apporte", a déclaré le comte D'Ormesson. "Les valeurs spirituelles, les traditions que le Canada français a su maintenir en Amérique représentent l'une des forces du monde moderne, a-t-il dit. Nous en avons besoin, je vous le dis, je vous le crie, au pied de la statue de Champlain, au nom de la France, au nom de la vieille Europe sur la moitié de laquelle se projette l'ombre des puissances des ténèbres . . . jamais nos âmes n'ont eu plus de raison de se serrer les unes contre les autres, de ne faire qu'un! Jamais vos traditions n'ont été plus nécessaires à nos traditions pour qu'ensemble nous surmontions les périls qui nous menacent; pour qu'ensemble nous accomplissions de grandes tâches créatrices de concorde et de paix; pour qu'ensemble nous fassions triompher notre idéal spirituel . . ."

La leçon des grandes fêtes de Québec est donc là: en un temps où tant de principes, d'institutions et de traditions subissent les assauts répétés du doute et des passions sociales, où la confusion des idées atteint presque toutes les anciennes structures de notre vie nationale, il importe que les Canadiens français s'arcboutent inébranlablement aux vérités historiques, chrétiennes et patriotiques qui reçoivent, à l'occasion des fêtes du 350e anniversaire, une fulgurante et unanime confirmation de la part des plus hautes autorités.

Bénédiction de l'église de Fort Garry, Man., et investiture de Mgr Maurice Cournoyer

Le dimanche 6 juillet, à midi, avait lieu la bénédiction de la nouvelle église paroissiale St-Vital de Fort Garry, présidée par Son Exc. Mgr P. F. Pocock, archevêque de Winnipeg, en présence de nombreux membres du clergé de l'archidiocèse de Winnipeg, de religieuses de Notre-Dame de Sion de Saskatoon, de Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, de Soeurs de Service, de représentants de l'autorité civile, de Chevaliers de Colomb du 4e degré formant une garde d'honneur, et d'une foule de paroissiens et d'amis de la paroisse.

Immédiatement après la cérémonie, M. l'abbé Normand Chartrand, chancelier, fit lecture de la lettre du Souverain Pontife nommant Mgr Maurice Cournoyer, curé de la paroisse, Prélat Domestique: "Pie XII, Souverain Pontife, vous envoie, fils bien-aimé, ses souhaits et sa bénédiction apostolique. Puisqu'il nous a plu d'accepter avec faveur la demande que vous soit manifestée de façon particulière et par un signe extérieur Notre personnelle gratitude pour les nombreux services que vous avez rendus à la cause catholique, Nous choisissons, faisons et nommons Maurice Alonzo Cournoyer, de l'archidiocèse de Winnipeg, prêtre honoraire de cette cité de Rome et Prélat Domestique. Nous vous accordons de plus le droit de recevoir tous les honneurs, privilèges et prérogatives de cette dignité et, en particulier, ceux qui sont accordés par la constitution "Inter multiplices" du Pape Pie X. Donnée à St-Pierre de Rome, ce 8 mars 1958. Par mandat spécial du Cardinal Secrétaire d'Etat. Carlo Grano, substitut."

Immédiatement après la lecture de cette lettre pontificale, Mgr Pocock procéda à l'investiture du nouveau Prélat Domestique, le revêtant du rochet et de la mantelletta, marques extérieures de sa grande dignité ecclésiatique.

Sermon de Mgr Pocock

Après la bénédiction de la nouvelle église St-Vital et l'investiture du nouveau prélat domestique, Son Exc. Mgr P. F. Pocock donna le sermon de circonstance en anglais et en français.

Son Excellence résuma d'abord à larges traits les 97 ans d'histoire de la paroisse St-Vital de Fort Garry. C'est en effet en 1860 que Mgr Taché, alors évêque de St-Boniface, célébrait la première messe dans l'école des Soeurs Grises, sur la rive est de la Rouge. Cette école devenue chapelle méritait d'être placée sous le patronage d'un saint. Or à ce moment, Mgr Taché avait comme coadjuteur Mgr Vital Grandin, celui qui serait le premier évêque de St-Albert et dont la cause de canonisation est présentement en bonne voie à Rome. Mgr Taché donna donc à la chapelle le nom de St-Vital, du nom même du patron de son coadjuteur.

Cette mission St-Vital dut être fermée en 1887. Vingt ans plus tard, en 1907, elle rouvrait de nouveau, mais sur la rive ouest de la Rouge. Autrefois, paroissiens et écoliers traversaient la Rouge de l'ouest à l'est pour se rendre à l'église ou à l'école; désormais, ceux de la rive est traverseraient vers l'ouest. La mission "ouest" prit le même nom de St-Vital, et elle fut canoniquement érigée comme paroisse en 1914. Dès l'année suivante, on érigeait une église, la "vieille" église d'aujourd'hui, au coût de $4,800.

C'est dans cette jeune paroisse de St-Vital qu'arrivait en 1929 Mgr Cournoyer. Il y bâtit le pres-

(Suite à la deuxieme page)

Barrage de la Saskatchewan, un rêve qui devient réalité

MONTREAL (Le Devoir, par Argus) — Les gens de la Saskatchewan vont avoir leur fameux barrage! Il s'agit du barrage sur la rivière Saskatchewan du Sud qui doit coûter quelque deux cents millions de dollars. Le gouvernement de la province le veut. Leur représentant dans le gouvernement libéral, M. Gardiner, le voulait même s'il n'avait pu convaincre M. St-Laurent que les bénéfices de l'entreprise seraient suffisants pour en justifier le coût. M. Diefenbaker, qui est de la Saskatchewan, n'a pas eu de peine à faire accepter le projet au gouvernement conservateur.

Les gens de la Saskatchewan attendent des merveilles du barrage. Ils sont convaincus qu'il va leur donner tout ce qui leur manque.

De l'eau d'abord. La prairie immense qui couvre tout le sud, toute la partie habitée de la province, est un pays sec. L'eau qui va s'accumuler derrière le barrage rêvé doit permettre l'irrigation de 500,000 acres de terre et la diversification de la culture.

De l'énergie électrique. Quand il n'y a pas d'eau, il n'y a pas d'énergie électrique à bon marché. On estime qu'il y aurait moyen de générer de vastes quantités d'électricité tout en conservant de l'eau pour l'irrigation.

Des industries. La Saskatchewan est une province purement agricole. Sa production agricole même pourrait cependant fournir la matière première à nombre d'industries. On espère que les industries vont surgir par enchantement dans le voisinage du barrage.

Un centre touristique enfin. Il n'y a pas de lacs ni de plages dans le sud de la Saskatchewan. L'été, ceux qui veulent aller se baigner doivent parcourir de grandes distances pour trouver quelque misérable trou d'eau boueuse. Le barrage de la rivière Saskatchewan du Sud va créer un lac artificiel d'une longueur de 140 milles et d'une largeur qui atteindra sept milles en certains endroits.

Les gens de la Saskatchewan se disent qu'ils pourront enfin faire de la navigation et du canotage même s'il leur faut parcourir de grandes distances. Ils aperçoivent déjà des voiles sur le lac. Et ils désirent ardemment leur barrage.

Le 12e Congrès national des Coopérateurs de langue française aura lieu en Saskatchewan

PRINCE-ALBERT — Cinquante délégués représentant tout le Canada français des Maritimes à l'Alberta se réuniront à Régina, le 14 juillet, pour l'ouverture du congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération.

Le congrès prendra la forme d'un voyage d'étude, organisé par le Conseil de la Coopération de la Saskatchewan, dont M. Arthur Doucet, de Domremy, est le président. Ce dernier présidera la séance de bienvenue à Régina, le 14 au matin, tandis que les autres séances d'étude seront sous la direction du président national, M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B.

M. Raymond Marcotte, de Saskatoon, dirigera la tournée, qui se fera en autobus et en automobile, de Régina à Prince-Albert, en passant par plusieurs centres français de la province.

Une délégation nombreuse et distinguée du Québec est annoncée. On y remarque les noms de MM. Léo Bérubé, secrétaire général du C.C.C.; Léo Filion, secrétaire général de la Coopérative Fédérée; Alfred Rouleau, gérant de la Compagnie d'Assurance Vie Desjardins; P.-E. Charron, gérant de la Fédération des Caisses Desjardins.

En dehors du Québec, les chefs de délégation seront M. Elphège Levasseur, pour les Maritimes, M. Marius Poitras, pour l'Ontario, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, pour le Manitoba, et M. Louis Normandeau, pour l'Alberta.

L'itinéraire comporte un tour rapide de Régina, un voyage dans le sud-est de la province jusqu'à Bellegarde, dans le sud-ouest jusqu'à Gravelbourg, un arrêt à Moose Jaw, une visite des principales institutions coopératives de Saskatoon, une tournée dans le nord avec arrêts à Batoche, Domremy, Prince-Albert, Albertville et Waskesiu.

Lettre de Paris

Une dent gâtée est tombée . . .

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

Celui qui oserait prétendre qu'il y a là relation de cause à effet, se verrait aussitôt environné de bruyants éclats de rire. De Gaulle, certes, peut beaucoup; les pouvoirs qu'il tient de son prestige, et ceux qui lui ont été délégués par l'Assemblée Nationale sont considérables. Mais le nouveau chef du gouvernement n'est pour rien, absolument pour rien, dans les événements qui, ces jours derniers, ont fait s'épanouir les visages de France: le soleil annonciateur de vacances agréables, revenu après un printemps médiocre; les exploits inattendus de l'équipe française de football au championnat du monde en Suède; l'afflux soudain de pommes de terre sur les marchés, après plusieurs semaines de pénurie; la découverte d'une nappe de pétrole aux portes de Paris, etc. . . . Il n'empêche que l'homme de la rue — et plus encore sa femme (à cause des pommes de terre!) — est aujourd'hui détendu et presque rayonnant. Et cette phrase-boutade, entendue hier dans le Métro, traduit sa satisfaction: "Enfin, on est gouverné!".

Il est ainsi prouvé que la politique n'est pas et ne sera jamais une science exacte, spécialement dans un contexte démocratique. La confiance des foules, qui constitue sans doute un des facteurs les plus importants de la réussite des gouvernements, ne relève pas d'un processus rigoureux, et ne découle d'aucune loi, futelle psychologique. Elle existe ou n'existe pas, quels que soient les actes et les propos des gouvernements: elle est profonde ou fragile, prompte à se donner comme à se retirer, imprévisible dans ses acceptations comme dans ses refus.

Or il ne fait aucun doute que le Général de Gaulle bénéficie d'une très large audience dans l'opinion publique française — et même internationale — et surtout, ce qui n'est pas le moins surprenant, dans les rangs de cette jeunesse pour qui les souvenirs de juin 1940 et de la Résistance ne sont que des pages, semblables à tant d'autres, de l'Histoire de France, et qui n'a rien connu des exaltations et des angoisses de cette période, précisément marquée par la présence du Général de Gaulle.

Ce vent nouveau, qui souffle dans les voiles que de Gaulle a dressées au milieu de la tempête, alors que le navire desemparé faisait eau de toutes parts, ce vent, né de la colère longtemps contenue des adultes humiliés, et de l'espoir bondissant des jeunes, jusqu'alors déçus, pousse la politique française vers des rivages où les récifs sont moins redoutables et les promesses plus lumineuses. "La France, paralytique, veut marcher", a déclaré M. André Malraux. Pour la première fois depuis 1940, elle retrouve un rôle historique. Le monde, assuré de son abandon il y a deux mois, attend avec joie, avec amertume ou avec stupeur, ce qu'elle va faire!"

Il s'est produit, effectivement, une extraordinaire métamorphose, dont on mesure peu à peu l'ampleur: M. Mac Millan arrive à Paris, suivi de M. Foster Dulles; le chancelier Adenauer a exprimé le désir de rencontrer le général de Gaulle; le premier ministre canadien, M. Diefenbaker, invite le général à visiter le

(Suite à la troisième page)

Le service de préparation au mariage démarre en Australie

OTTAWA — Grâce aux efforts de la section internationale du Centre catholique de l'université d'Ottawa, le Service de préparation au mariage vient de démarrer en Australie.

Le lancement et le développement en ont été confiés au "Catholic Centre" de Sydney, Australie, sous la direction des RR. PP. Oblats de Marie Immaculée. S. E. le cardinal Norman Gilroy, archevêque de Sydney, et les évêques des autres diocèses, lui ont donné leur pleine approbation.

Le lancement du S.P.M. australien porte à 24 le nombre de pays qui ont le bonheur de le posséder. A l'heure actuelle, plus de 14 éditions nationales ont été faites des textes divers en usage dans le Service international. Depuis un an, plusieurs pays sont entrés dans ce vaste mouvement en vue de la restauration chrétienne de la famille.

Journée mémorable dans l'histoire des Caisses Populaires au Manitoba

Les caisses populaires de langue française du Manitoba ont célébré une étape mémorable de leur histoire, le dimanche 29 juin. En ce jour, en effet, a eu lieu l'ouverture officielle de l'édifice qui logera la Caisse Centrale du Manitoba et la Caisse Populaire de St-Boniface, à 194, rue Provencher.

L'immeuble, qui abritait anciennement la pharmacie McRuer, a été rénové de fond en comble, dans le style simple et pratique si favorisé des maisons d'affaires modernes. Le devant, tout en vitre, entrecoupé de minces supports, suggère l'esprit bancaire contemporain, qui invite le regard scrutateur du client. Au-dessus du premier étage, sur le fond blanchâtre, on voit, en caractères noirs, type de fer forgé, l'enseigne "Centrale des Caisses Populaires". Presque tout le mur antérieur du deuxième étage est consacré à une immense fenêtre.

A l'intérieur de l'édifice, à gauche et au fond, s'allongent des comptoirs et des bureaux de consultations, tous vitrés, en bois à teint léger, qui fait contraste avec les teintes sombres et les barreaux des banques antiques. En même temps, la voûte, au fond à gauche, laisse voir que l'ambiance plus humaine des bureaux ne fait pas perdre de vue les exigences de la sécurité.

Une foule considérable s'est réunie devant l'immeuble, sous un soleil brillant, dans l'après-midi, pour assister à la coupe du ruban extérieur par M. l'échevin Joseph Guay, représentant du maire, et à la coupe du ruban à l'intérieur par M. l'abbé Adélard Couture. L'édifice fut ensuite béni par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg et l'un des premiers aumôniers de la Caisse Populaire de St-Boniface.

Après la visite de l'édifice, au-delà de 200 convives prirent place à table à la salle des Canadiens de Naissance, à quelques pas de la nouvelle Caisse Centrale.

Agapes fraternelles

On remarquait à la table d'honneur: M. Joseph Deroche, maître de cérémonies, Mgr Decosse, M. l'échevin Guay, M. l'abbé Couture, M. Darwin Chase, directeur du département de la coopération au provincial, M. G. Boyle, directeur du Co-op Fire and Casualty, M. Adrien Raimbault, président de la Caisse Populaire de St-Boniface, Mme Deroche, Mme Chase, Mme Raimbault, M. l'abbé D.MacDougald, les RR. PP. Raymond Durocher, O.M.I., et Roméo Bédard, O.M.I., de **La Liberté et le Patriote**, M. et Mme G. Trudeau, de la Banque Royale du Canada, et M. l'abbé Albéric St-Laurent. Aux tables voisines se trouvaient les directeurs de la Caisse Centrale et des Caisses membres, ainsi que M. et Mme J. DeAmbrosis, dévoués organisateurs de la fête.

Dans le discours préliminaire, M. Deroche a rappelé l'histoire du mouvement des Caisses au Manitoba. Le nouvel édifice, dit-il, est un monument à la mémoire des fondateurs, une étape dans le développement économique de la vie canadienne-française de la province. Il précisa que la Caisse Centrale compte 36 membres et 6 associations diocésaines, 9,000 sociétaires avec un actif de $2,750,000. Ce mouvement a entre ses mains, dit-il, le sort des jeunes, le sort des familles et des paroisses, le sort des petites entreprises. Il faut viser à multiplier ses services et à doubler ses effectifs en membres et en ressources.

M. Deroche, comme tous les autres orateurs, a souligné les dates mémorables dans l'histoi-

(Suite à la quatrième page)

Les Canadiens dépensent $20 milliards par année

OTTAWA — Les Canadiens viennent d'atteindre un nouveau record: ils dépensent leur argent au rythme de $20 milliards par année.

Mais, malgré cette augmentation, malgré la hausse des dépenses du gouvernement et des sommes consacrées à la construction d'habitations, on note un fait significatif: l'économie nationale semble se stabiliser, sous le choc du ralentissement dans les exportations, de la prudence dans les investissements de capitaux, et d'une baisse dans les stocks entreposés.

Tel est le tableau que présente le Bureau fédéral de la statistique, en estimant que la production nationale brute — soit la valeur totale des marchandises et des services produits au pays — a atteint $7,105,000,000 pour le premier trimestre de 1958, soit un rythme annuel de $31,676,000,000.

Ces chiffres dépassent tous ceux de 1957, mais ils sont basés sur des prix plus élevés que ceux de 1957 et sur un estimé arbitraire de la production des grains cette année.

De fait, la production physique a diminué de 2 pour cent sur celle du premier trimestre de 1957, et d'un demi pour cent sur celle du dernier trimestre de 1957.

Déficit accru?

Dans son budget du 17 juin, le ministre des Finances, l'hon. Donald Fleming, basait ses estimés sur une production nationale brute de $32 millions. Il semble donc que l'économie nationale devra s'activer davantage cette année, sans quoi son déficit prévu de $648,000,000 pourra en être d'autant accru.

Quelques autres chiffres compilés par le Bureau dans ce domaine:

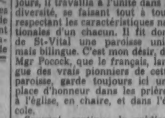
— pour le trimestre en cause (de janvier à mars 1958), le revenu des travailleurs s'établit au rythme annuel de $15,932,000,000, une hausse de $107 millions sur l'an dernier; les profits des sociétés à $2,256,000,000, une baisse de $51 millions; le revenu des fermes à $1,080,000,000, une hausse de $112 millions; les sommes consacrées à la construction d'habitations à $1,688,000,000, une hausse de $264 millions; et les dépenses des consommateurs à $20,432,000,000, une hausse de $664 millions.

Dans ce dernier domaine on dépense plus pour les vivres, les vêtements, les automobiles, meubles et articles de ménage, mais le même montant qu'en 1957 pour l'alcool.

La révolte hongroise de 1956 a été spontanée

La sous-Commission sénatoriale de la sécurité intérieure des Etats-Unis vient de publier les conclusions de son enquête, menée en 1957, sur la révolution hongroise de l'automne 1956. Ce rapport conclut, entre autres, que la révolution a été spontanée, dirigée contre le régime communiste, et provoquée en grande partie par la cruauté de la police secrète, elle-même conduite par des officiers russes ou des hongrois qui avaient reçu leur entrainement sous les auspices soviétiques. Il déclare également que le peuple hongrois avait été soumis aux "tortures les plus inhumaines" par le régime communiste et que l'intervention des troupes soviétiques avait été organisée à l'avance, en raison de l'importance de la Hongrie, dans les plans de stratégie militaire de l'Union soviétique. Le rapport qui est basé sur des interrogatoires de réfugiés hongrois, dont certains avaient participé à la révolte, ajoute que des milliers de Hongrois, des jeunes pour la plupart, ont été déportés et emprisonnés dans des camps soviétiques.

Bénédiction de l'église de Fort Garry, Man., et investiture de Mgr Maurice Cournoyer



(Suite de la première page)

bytère. Puis il souffrit avec ses paroissiens durant les années de chômage et de crise, les servant toujours avec une générosité sacerdotale à toute épreuve et de haute qualité surnaturelle. Toujours, il travailla à l'unité dans la diversité, se faisant tout à tous, respectant les caractéristiques nationales d'un chacun. Il fit donc de St-Vital une paroisse unie, mais bilingue. C'est mon désir, dit Mgr Pocock, que le français, langue des vrais pionniers de cette paroisse, garde toujours ici une place d'honneur dans les prières à l'église, en chaire, et dans l'école.

Souvent, continua le prédicateur, Mgr Cournoyer me dit qu'il est devenu un vieux prêtre. Mais ce "vieux" prêtre a su faire face aux problèmes posés par la croissance extraordinaire de Fort Garry et accomplir dans sa paroisse des oeuvres qui disent tout haut ses grandes qualités sacerdotales, ses talent d'organisateur, sa prudence administrative et son audace de constructeur. Ce prêtre qui compte 37 années de sacerdoce, qui s'est consacré autrefois aux plus difficiles missions de l'archidiocèse (comme Swan River), est maintenant le bâtisseur d'une "nouvelle" paroisse.

Après une campagne de souscription menée avec tact et vigueur et grâce à la magnifique réponse de tous les paroissiens, Mgr Cournoyer entreprit donc la construction de la nouvelle église que nous admirons tous aujourd'hui, la construction d'une école paroissiale qui ouvrira en septembre prochain sous la direction des religieuses de Notre-Dame de Sion de Saskatoon, et il songe déjà à la construction d'un couvent pour ces religieuses qui seront logées temporairement dans un bâtiment pas trop indigne.

Un prêtre comme votre curé a prouvé sa jeunesse d'âme. Et surtout, ce bon prêtre a prouvé ses qualités surnaturelles. Voilà pourquoi je suis fier que le Souverain Pontife ait daigné l'honorer en le nommant Prélat Domestique, membre de sa maison pontificale.

"Je vous offre mes félicitations les plus ardentes, celles de vos confrères prêtres, spécialement de vos confrères venus de si loin. Je sais qu'aujourd'hui votre coeur est plein de gratitude envers Dieu, vos confrères du diocèse, les religieuses, vos paroissiens. Je prie afin que Mgr Vital Grandin, s'il plaît à Dieu, soit bientôt canonisé et puisse mériter les gloires de l'autel, spécialement en cette paroisse. Et puissiez-vous vivre encore de longues années ici à St-Vital de Fort Garry, affermissant sans cesse la foi de vos paroissiens, contribuant à faire des enfants de vrais apôtres du Christ, continuant à travailler à l'épanouissement de votre paroisse.

Monseigneur, continuez à mener votre troupeau à Dieu."

Après le sermon de Son Excellence et la lecture, en chaire, de l'épître et de l'évangile du jour, Mgr Cournoyer commença la grand-messe, assisté de MM. les abbés F.-X. MacAulay, curé de Ste-Anne de Winnipeg, et Gérard Gervais, curé de St-Eustache, respectivement diacre et sous-diacre. La chorale Ste-Cécile, sous la direction de Mme H. Pawells, chanta le commun de la messe en parties; Mlle E. Hamelin touchait l'orgue.

Parmi les nombreux membres du clergé présents, on remarquait spécialement le T. R. P. Dom Fulgence, abbé de la trappe N.-D. des Prairies de St-Norbert, Mgr I. E. Zielonka, P.D., V.G., curé de St-Jean-Cantius, Mgr J. E. Cahill, P.D., curé de la cathédrale de Winnipeg, Mgr O. J. McInerney, P.D., curé de St-Edouard de Winnipeg, Mgr Napoléon Pépin, P.D., vice-recteur de l'Université de Sherbrooke, Mgr Hermann Morin, de Sherbrooke, confrère de Mgr Cournoyer et président de la classe en 1915, MM. les abbés Lorenzo Ferland, curé de Danville, P.Q., et Doria Desruisseaux, curé de Ste-Thérèse de Manchester, New Hampshire, les RR. PP. I. Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, V. Shaughnessy, S.J., curé de St-Ignace de Loyola à Winnipeg, etc.

Banquet

La messe fut suivie d'un banquet dans la salle paroissiale, la vieille église continuant, ainsi transformée, à servir aux activités paroissiales. Les autorités ecclésiastiques et civiles se réunirent alors pour rendre hommage au nouveau Prélat Domestique et aussi à la générosité de ses paroissiens. Il importe de mentionner la présence de l'hon. Sterling Lyon, procureur général dans le nouveau gouvernement Roblin, M. Roger Teillet, député provincial, M. Darwin Chase, maire de Fort Garry, et le juge Alfred Monnin, de la Cour du Banc de la Reine, etc. Ce banquet avait été préparé par les Dames de Ste-Anne de la Ligue Catholique, sous la présidence de Mme Elie Trottier.

Immédiatement après le banquet, M. G. Seler, maître de cérémonies, offrit la plus cordiale bienvenue à tous les invités d'honneur, puis il présenta successivement les divers orateurs. D'abord trois paroissiens qui vinrent tour à tour, en anglais, en français et en flamand, offrir à leur dévoué pasteur leurs félicitations et leurs hommages.

M. le docteur J. Scatliff dit la joie et la gratitude des paroissiens au curé qui, depuis 29 ans, par ses profondes qualités sacerdotales, a su consolider les liens de la plus grande unité entre ses ouailles et accomplir des oeuvres si magnifiques, et qui mérite aujourd'hui d'être honoré par le Pape lui-même.

M. A. Laflèche, porte-parole des paroissiens de langue française, dit que l'honneur conféré à Mgr Cournoyer, prêtre de langue française, est une nouvelle preuve de la sollicitude de Mgr Pocock pour les Canadiens français de Fort Garry. Puis il dit MERCI au curé qui, par son enthousiasme, son esprit de charité, sa ferveur, sa hardiesse d'esprit et ses autres vertus et qualités a toujours travaillé à faire rayonner l'unité et l'esprit de corps dans la paroisse. Il formula enfin des voeux de santé, de bonheur, de nombreuses années "à l'ombre des arbres que vous avez plantés de vos propres mains".

Mme H. Pawells exprima, en flamand, les voeux des paroissiens d'origine belge. Puis Mme Joseph Plouffe, la doyenne très active des paroissiens, vint offrir à Mgr Cournoyer, au nom de tous, une bourse bien remplie.

Après les paroissiens, ce furent les membres du clergé qui exprimèrent leur admiration à un confrère honoré par le Saint-Père lui-même. M. l'abbé G. Gervais, curé de St-Eustache, offrit les félicitations du clergé de langue française, après avoir bien précisé qu'il n'est pas M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Dunrea, ancien curé de Fort Garry: quelques "anciens" paroissiens lui avaient posé la question avant le repas. Puis l'orateur montra comment le grain de senevé mis en terre en 1929 était devenu un grand arbre en 1958, grâce à un curé qui a de si bons paroissiens, et aux paroissiens qui possèdent un si excellent curé. Il termina par ses bons souhaits, que se continue toujours cette excellente coopération mutuelle entre curé et paroissiens.

Le R. P. Léopold Constandt Pierre, O.F.M. Cap., de la paroisse du Sacré-Coeur des Belges à St-Boniface, s'adressa en flamand au nouveau prélat domestique et le félicita d'avoir été digne de devenir membre de la famille pontificale.

Mgr I. E. Zielonka, P.D., V.G., montra qu'en ce grand jour, les paroissiens avaient la chance de posséder une nouvelle église et un nouveau "monseigneur". Après une allusion à la bonne santé de Mgr Cournoyer, il fit davantage ressortir sa vigueur spirituelle qui saura encore, avec le secours de Mgr Vital Grandin, accomplir d'autres merveilles. Il montra ensuite que la grande caractéristique de Mgr Cournoyer fut de s'adapter parfaitement aux conditions de l'Ouest et d'avoir su communiquer à beaucoup de ses confrères prêtres "cette largeur d'esprit de l'ouest". C'est cet esprit qui fit de lui l'homme de tous, le lien d'unité entre des paroissiens de toutes nationalités. "Imitez-le, dit l'orateur, et votre paroisse sera toujours forte."

Mgr Cournoyer

Mgr Cournoyer, dès le début de son discours, amusa son auditoire en contredisant quelque peu Mgr Zielonka sur la question de sa santé qui, dit-il, ne fut pas toujours si brillante qu'on l'avait dit. Car, "le 11 mars 1921, j'ai été déclaré mort par les autorités de l'hôpital St-Boniface. Grâce aux soins médicaux, heureusement, j'ai pu revivre jusqu'à ce jour." Et c'est ainsi qu'en ce 6 juillet 1958 il peut remercier le Souverain Pontife, Mgr Pocock qui a su trouver en l'un de ses humbles curés quelques qualités suffisantes pour mériter la prélature domestique, ses paroissiens qui l'ont toujours secondé en tout et donc méritent aussi la dignité pontificale qui rejaillit aujourd'hui sur chacun d'eux, ses confrères du collège de Sherbrooke qui sont revenus ce matin, sans doute parce qu'ils avaient goûté aux eaux de la Rivière Rouge il y a deux ans. Après tous ces remerciements, Mgr Cournoyer mentionna les noms de quelques vieux paroissiens qui ont connu les premières heures de la paroisse, de l'autre côté de la Rouge, et qui ont même connu Mgr Vital Grandin. Il dit enfin merci aux représentants de l'autorité civile, aux Chevaliers de Colomb, à l'architecte, enfin à tous ceux qui, d'une manière ou de l'autre, ont contribué de quelque manière à la construction de la nouvelle église.

Cette réalisation d'un vieux rêve, dit-il, soit la bénédiction de l'église et bientôt de la nouvelle école paroissiale, vaudra sans doute un jour à la paroisse St-Vital de Fort Garry d'être la meilleure de tout l'archidiocèse. Cette prophétie de Mgr Cournoyer souleva l'enthousiasme des auditeurs et fut soulignée par de bruyants applaudissements: "Merci pour ces applaudissements, dit Mgr Cournoyer à ses paroissiens, car ils vous coûteront beaucoup d'argent." Puis il continua de dire merci: merci à ses confrères venus du Québec, merci aux religieuses de N.-D. de Sion, merci à . . . tous et chacun.

Mgr Pocock fut ensuite invité à prendre la parole. Pourquoi, se demanda-t-il, tient-on à ce que je parle une seconde fois, après mon sermon de ce matin? Après tout, il y a limite aux compliments. Alors, peut-être qu'on s'attend à ce que je mentionne à nouveau la construction de l'école paroissiale en présence de l'honorable Lyon, procureur général, qui sera ainsi plus enclin à accorder la permission de récolter de l'argent par le moyen du bingo . . .

Son Excellence souligna, comme ceux qui l'avaient précédé, le grand esprit de charité fraternelle qui règne dans la paroisse St-Vital de Fort Garry, entre les paroissiens et avec leur curé. Puis il demanda que cette unité, très forte, continue toujours, comme par le passé, à respecter les diversités de langage et de culture. Il conclut en s'adressant en français, la langue même du curé tant honoré en ce jour.

Un peu d'histoire

La première chapelle-école du district de Fort Garry, sur la rive est de la Rouge, fut bénite par Mgr Taché, O.M.I., le 8 septembre 1860, et appelée St-Vital en l'honneur du patron de Mgr Vital Grandin, O.M.I. Deux Soeurs Grises de St-Boniface enseignèrent à cette école de 1860 à 1887.

Réouverte plus tard sur la rive ouest de la rivière Rouge, l'école fut maintenue par les Soeurs Grises de 1907 à 1910, puis de 1912 à 1917. La création de la paroisse au sein de la municipalité de Fort Garry date du 5 janvier 1914. Aux débuts, elle fut confiée aux Pères Rédemptoristes, le R. P. A. Caron étant le premier prêtre résidant En 1917, les Rédemptoristes quittèrent Fort Garry pour se rendre à Ste-Anne-des-Chênes.

Des prêtres diocésains furent dès lors responsables de la paroisse. D'abord M. l'abbé Caissé, maintenant dans le diocèse de Boise, Idaho; puis M. l'abbé Dumoulin, et enfin M. l'abbé Jacques Bertrand. Ce dernier résida à Selkirk de 1919 à 1929, la paroisse St-Vital n'ayant plus que le statut d'une mission.

C'est en octobre 1929 que M. l'abbé Maurice Cournoyer fut nommé à Selkirk. Il construisit le presbytère de St-Vital en 1930 et devint curé permanent de cette paroisse la même année. Il réorganisa la société des Dames de Ste-Anne, maintenant Ligue des Dames Catholiques, il fonda la Société de l'Autel, etc. Et aujourd'hui, après une période de souscription et de construction, sa paroisse est dotée d'une magnifique église d'une capacité de 500 personnes, bientôt une école paroissiale recevra les écoliers qui seront éduqués par des religieuses, plus tard un couvent abritera ces religieuses.

Grandes foules à Otterburne

Une foule de pèlerins rendaient hommage à saint Joseph au pèlerinage d'Otterburne, le dimanche 29 juin dernier. Il y eut des messes basses en plein air, à 7 h. 30, 8 h. 30 et 9 h. 30. Le R. P. Arthur Carrière, O.M.I., nouveau prêtre, célébrait ensuite sa première grand-messe, assisté du R. P. V. Côté, C.S.V., comme diacre, et du R. F. D. Croteau, O.M.I., comme sous-diacre. Le R. P. Denys Audette, O.M.I., cousin du nouvel ordonné, donna le sermon de circonstance. Les novices oblats de St-Norbert faisaient les frais du chant, sous la direction du R. F. A. Lafrance. Le R. F. René Piché touchait l'orgue.

La bénédiction des malades eut lieu à 2 h. p.m. A 2 h. 30, ce furent les exercices en l'honneur de saint Joseph, en plein air, suivis de la messe pontificale chantée par le T. R. P. Dom Fulgence, abbé du monastère de Notre-Dame des Prairies. M. l'abbé A. Hébert, curé de St-Norbert, agissait comme prêtre assistant.

Au cours de son sermon, Dom Fulgence insista sur la piété profonde qu'exige un lieu de pèlerinage comme le sanctuaire d'Otterburne, et sur la nécessité pour les pèlerins d'éviter dans leurs prières les demandes banales.

Après la messe, on procéda à la bénédiction des objets de piété, puis à la consécration des enfants à saint Joseph.

Elie

Baptême

Gérald-Joseph-Arthur, fils de M. et Mme Edouard Chabot. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur d'Eschambault, de St-Boniface.

Va-et-vient

Sont de passage à Elie: chez A.-D. Bernardin et Magloire Bernardin, M. et Mme Alphonse Bernardin, de Santa Monica, Cal.; chez M. et Mme Alphonse Rheault et M. Albai Morrisson, M. et Mme Prud'homme, de Los Angeles; chez M. Arthur Trottier et famille, Mme Hilda Boisvert, de Windsor, avec ses fillettes; chez M. et Mme Alex. Dufresne, Mme Léo Gauvin et ses 4 enfants, de la Colombie; chez M. et Mme Magloire Bernardin, le R. P. Denis Bernardin, P.B., d'Ottawa (il partira sous peu pour la Californie, accompagné de sa soeur Stella) et M. et Mme Pierre Bouchard, de New Westminster, C.-B.

Chez M. et Mme Armand Bouchard, leur fils Alfred, de New Westminster; chez M. Oris Aquin, M. et Mme Louis Aquin, de la Colombie; chez M. et Mme Emile Desilets, leurs parents, M. et Mme Ayotte, de St-Jean-Baptiste.

Chez M. et Mme Léger et Grégoire Girard, M. et Mme Claude Gauthier, MM. Arsène Bouvier et Moïse Douville et Mlle Ida Bouvier, de Gravelbourg; chez leurs parents, M. et Mme Robert Girard, de la Colombie, et sa famille; chez M. et Mme Hervé Hébert, leur fille Sylvia, de l'armée canadienne.

M. et Mme Edmond Arnal passent leurs vacances à Toronto.

Notre-Dame de Fatima

Il y a quelques semaines, le R. P. Patrick Moore est venu avec la statue de Notre-Dame de Fatima. Cette visite fut l'occasion d'un triduum prêché par le R. P. M. Dussault, O.M.I.

Pique-nique

L'année scolaire se terminait le 30 juin par un pique-nique et la distribution des prix. M. l'abbé H. Roy, curé, accompagné des commissaires, fit la lecture des notes. M. Raymond Ayotte remercia au nom des élèves pour le magnifique pique-nique et les beaux-prix.

Ce devrait donc être là toute notre occupation que de nous vaincre nous-mêmes, de prendre chaque jour plus de force sur nous, et d'avancer de plus en plus dans la vertu.

IMITATION.

Haywood

Baptême

Le 14 juin: Catherine-Mary Dorothy, née le 4 juin, fille de M. et Mme Arthur Côté (née Violet Nichols). Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Côté, de La Salle, oncle et tante de l'enfant.

Mariage Touzin-Massinon

Le samedi 21 juin, Mlle Jeannine Massinon, fille de M. et Mme Maurice Massinon, épousait M. Roger Touzin, fils de M. et Mme Germain Touzain, de St-Jean-Baptiste.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé G. Montminy, curé. Le R. F. Marcel Touzin, C.S.V., frère du marié, exécuta des chants appropriés. Le R. P. Chénier, C.S.V., touchait l'orgue.

La mariée était vêtue d'une longue robe blanche de nylon brodé et ses fleurs étaient composées d'oeillets blancs et de roses jaunes. Le voile court de la mariée était retenu par une couronne de fleurs et de perles.

La demoiselle d'honneur, Mlle Irène Massinon, soeur de la mariée, portait une longue robe de tulle de nylon jaune. Ses fleurs étaient des oeillets couleur turquoise. La coiffure était un petit chapeau de plumes jaunes. M. Ovide Derbrouck, cousin de la mariée, agissait comme garçon d'honneur.

M. M. Massinon conduisait sa fille à l'autel. Le marié était accompagné par son père.

M. et Mme Touzin remercient parents et amis pour les cadeaux et souhaits reçus. Ils résideront à St-Jean-Baptiste.

Çà et là

Le dimanche 22 juin, il y eut une soirée organisée par les membres du club de "curling". Ce fut bien réussi. Mme Henri Gautron et Mlle Alice Rouire gagnèrent les premier et deuxième prix de cartes pour dames; M. A. Rouire gagna le premier prix des hommes et M. Albert Vialliet, le deuxième.

Les classes sont terminées et tous les enfants qui étaient en pension au dehors sont de retour sous le toit paternel.

Le lundi 30 juin, il y eut une soirée-surprise à la salle paroissiale, en l'honneur de M. l'abbé G. Montminy, curé, organisée par les Rév. Srs et les dames de la paroisse. Le mois prochain, M. le curé doit quitter Haywood pour retourner dans sa chère vieille province de Québec. Les paroissiens ne pouvaient pas le laisser partir sans lui exprimer leur reconnaissance pour tout le dévouement qu'il a dépensé depuis six ans. Une adresse a été lue par M. J.-E. Hébert et une bourse fut présentée.

M. et Mme Henri Robidoux, de Topley, C.-B., sont en visite chez leurs parents et amis.

Mme Torko, de Langruth, et ses trois enfants visitaient leur

B. G[illegible]
dière, [illegible]
visite [illegible]
ges Souq[illegible]
cousins, [illegible]
B. Gautron.

Ste-Ag[illegible]

A l'occasion de la fête [illegible] juillet, M. Denis Dumesnil [illegible] père et sa mère, M. et Mme [illegible]ard Dumesnil, ses oncle et tan[te], M. et Mme Albert Péloquin, sont allés visiter leur parenté du Lac Pelletier, Sask.

Baptêmes

Le 23 juin: Joseph-Richard-Gérald, fils de M. et Mme Achille Tallaire. Parrain et marraine, ses oncle et tante, M. et Mme Stephen Lenchyshun.

Le 1er juillet: Joseph-Cyprien-Gilbert, fils de M. et Mme Etienne Lemoine, né le 21 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Cyprien Simard, grands-parents de l'enfant.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 23 juillet 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE DE GARDES-MALADES, FISHER-RIVER, (MANITOBA)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau le l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 juillet 1958. (348)



On fait savoir par les présentes que les plans et devis pour le BATIMENT DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., A MAYO (T.Y.), dont la date limite des soumissions est le MERCREDI 30 JUILLET 1958, peuvent aussi être obtenus du bureau de M. F. H. James, ingénieur-surveillant, ministère des Travaux publics, ancien bureau de poste, Whitehorse (T.Y.).

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 27 juin 1958. (365)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 22 juillet 1958, à l'égard du CONTRAT NO 24/58/B-J, Nivellement, ponceaux, infrastructure et impression, mille 58 à mille 67.7, route Banff-Jasper, parc national de Banff, Alberta.

Un "Préavis de demande de soumissions", en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, pièce 721, édifice public, Calgary (Alta), et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 20 juin 1958. (354)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 23 juillet 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE DE GARDES-MALADES, PINE-FALLS (MAN.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte regional, ministère des Travaux publics, 705 édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 19 juin 1958. (347)



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le jeudi 31 juillet 1958, à l'égard du CONTRAT NO 16/58/TCH-G, Nivellement et ponceaux, mille 9.7 à mille 12.41, route transcanadienne, parc national Glacier, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division de la route transcanadienne, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 700, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.); au bureau de la Division des routes, pièce 507, édifice public, Calgary (Alta); et de M. A. H. MacKinnon, ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 3 juillet 1958. (367)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 16 juillet 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LOGEMENT FEDERAL, FORT-SMITH (T. N.-O.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary (Alta), Yellowknife et Fort-Smith (T. N.-O.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 16 juin 1958. (345)



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mercredi 30 juillet 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., MAYO (T.-Y.)."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.), et aux bureaux de poste de Dawson et de Mayo (T.-Y.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), et de l'architecte régional à Vancouver (C.-B.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et les devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 23 juin 1958. (359)

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention de leur contenu seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le mardi 29 juillet 1958, à l'égard du CONTRAT NO 22/58/TCH-R, Nivellement, ponceaux et construction d'infrastructure, mille 0 à mille 7.7, route transcanadienne, parc national du mont Revelstoke, Colombie-Britannique.

Un "Préavis de demande de soumissions" en date du 4 octobre 1957, a déjà paru.

On peut consulter les plans et devis et obtenir des formules de soumission aux bureaux du chef, Division des routes, édifice Hunter, Ottawa (Ont.); de M. O. H. Leicester, directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta); de M. J. A. Flatt, ingénieur-surveillant, Division des routes, 705 - 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.); de M. A. E. Stewart, Division des routes, pièce 507, édifice public, Calgary (Alta); et de l'ingénieur-surveillant, Division des routes, édifice fédéral, Banff (Alta).

Le Ministère ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme de chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

Le Ministère, par l'entremise des bureaux précités, fournira les plans et devis de l'ouvrage précité sur versement d'un dépôt de $50 sous forme de chèque visé ou de mandat-poste à l'ordre du Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis à condition que les plans et devis soient renvoyés en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si ces pièces ne sont pas renvoyées dans le délai requis.

On n'acceptera nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 3 juillet 1958. (368)





La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Un Franco-manitobain secrétaire-provincial

M. Marcel Boulic, de Notre-Dame-de-Lourdes, membre de la législature pour le comté de Cypress, a été nommé secrétaire provincial, lors de la formation du cabinet Roblin le 30 juin.

Cette nomination avait été prévue par les commentateurs comme un geste envers la population de langue française, mais son importance a été rehaussée du fait que le premier ministre, l'hon. Duff Roblin, a laissé en suspens quatre postes ministériels. S'étant limité aux nominations essentielles et urgentes, il a cru devoir y inclure un ministre canadien-français.

La tradition d'une représentation canadienne-française au cabinet manitobain avait été brisée en 1889 à l'occasion de la crise scolaire, par la démission de l'hon. J. E. P. Prendergast, secrétaire provincial.

La tradition a été reprise le 22 avril 1913 par la nomination de l'hon. Joseph Bernier, député de St-Boniface, au cabinet Roblin, gouvernement destiné à être renversé en 1915, par le parti de Norris. Il s'ensuivit un chapitre de francophobie.

La victoire des Fermiers Unis en 1922 ne rétablit pas la situation immédiatement, mais au mois de décembre 1923 l'hon. John Bracken invitait M. Albert Préfontaine à faire partie du conseil exécutif comme secrétaire provincial. Ce dernier, député de Carillon, avec de très courtes intermissions, depuis 1903, est devenu l'année suivante, en 1924, ministre de l'agriculture. Il gardait les deux portefeuilles jusque vers la fin de sa vie, en 1932, quand il dut se contenter d'un ministère sans portefeuille. A sa mort en 1935, il était doyen de la Chambre.

M. Sauveur Marcoux, député de La Vérendrye, accepta alors, le 21 septembre 1936, un ministère sans portefeuille dans le cabinet Bracken. Le 14 décembre 1948, lors du départ de l'hon. S. S. Garson du gouvernement manitobain, l'hon. Douglas Campbell nomma M. Marcoux ministre du département des municipalités. Au début du mois de novembre 1951, l'hon. Marcoux fut foudroyé par la mort.

L'hon. M. Campbell désigna immédiatement comme successeur M. Edmond Préfontaine, fils de l'ancien ministre de l'agriculture et député de Carillon depuis la mort de ce dernier en 1935. C'est le 4 septembre 1953 que le nouveau ministre des affaires municipales recut en plus le portefeuille de secrétaire provincial.

Cette dernière charge est maintenant accordée à M. Marcel Boulic, député progressiste conservateur de Cypress. C'est la première fois que le groupe canadien-français du Manitoba est représenté au cabinet par un député du côté ouest de la Rivière Rouge. Il y a lieu de croire que le groupe franco-manitobain de ce comté n'est pas même majoritaire, ce qui fait de la nomination de l'hon. M. Boulic, non seulement une reconnaissance du fait français en général, mais aussi de la largeur de vue des concitoyens d'autres origines. Sans doute ne faut-il pas sousestimer les qualités personnelles du nouveau ministre lui-même, dans cette appréciation.

Ce geste de l'hon. M. Roblin confirme à un moment opportun les sentiments bénévoles que le nouveau chef du gouvernement ne cesse de manifester sur ce point depuis qu'il a pris en main la direction de son parti. L'on se souvient, par exemple, qu'il n'hésite pas à parler le français en Chambre à l'occasion, qu'il préconise l'enseignement du français à partir des bas grades, qu'il prône le respect des valeurs ethniques et culturelles dans tout plan de réorganisation scolaire, etc.

Heureusement, comme le fait voir l'aperçu historique donné plus haut, le nouveau gouvernement marche dans les traces d'un régime dont la sympathie sur ce point ne faisait pas défaut. L'administration Campbell a non seulement maintenu la coutume de la nomination d'un ministre, mais a suivi la même ligne de conduite en assurant la représentation canadienne-française dans la composition de commissions et de bureaux, en rendant plus facile l'enseignement du français dans les écoles, et en exemptant certaines écoles du fardeau des taxes foncières. Elle a, en outre, montré une grande compréhension pour les valeurs culturelles qui semblaient menacées par un mouvement simpliste de réorganisation scolaire.

Le calcul politique entre nécessairement dans tous ces gestes, de part et d'autre, et aucun réaliste nierait l'importance de considérations partisanes dans les gestes du passé, aussi bien que dans les décisions futures, mais l'on peut croire que la bienveillance "traditionnelle" s'inspire fondamentalement d'un respect réel pour l'histoire du pays et de la province, ce qui, d'année en année, rend plus fructueuse la coopération harmonieuse des deux grandes races canadiennes.

Les Cloches de St-Boniface

Lorsqu'au-dessus des jours et des villes
Apparaissent les clochers catholiques,
Qui peut résister à leur doux appel?
Comme une vieille mère qui fait signe de loin,
Les clochers de St-Boniface s'estompent encore aux bords de la rivière Rouge,
Pour rappeler leur destin éternel à tous ceux qui sont ici.

Dans chaque vie humaine,
Les flots s'agitent, contournent les rivages capricieux,
Ou folâtrent nonchalents le long des prés du plaisir.
Les bruits de la rive peuvent effacer le son tranquille des cloches,
Qui ont chanté le jour de ma naissance.

Mais si je me détourne, je revois leurs flèches dans le ciel,
Et mon coeur se rappelle l'autre patrie,
Que j'ai appris à aimer dès mon enfance.
O combien de chrétiens, cloches de St-Boniface,
Vous avez conduit à leur dernier repos!

Combien de chrétiens vous avez baptisés,
Combien de chrétiens vous avez conviés à la prière!
Depuis un siècle et demi vous étendez sur la rivière
Votre ombre légère et vos chants familiers.
Vous avez au loin dispersé jusqu'à l'océan et jusqu'aux mers du nord
Vos paroles d'espérance et vos enfants dans la prairie.

Sonnez encore, cloches de St-Boniface, sonnez toujours,
Car à mesure que grandit le flot humain
Tous regardent, anxieux, vers les bouées,
Et vos deux croix laissent échapper à temps régulier
Le tintement d'une louange qui n'a pas de fin.

R.V.

Une dent gâtée . . .

(Suite de la première page)

Canada; M. Bourguiba et le roi du Maroc rentrent dans le jeu français, et la lointaine Indochine elle-même tourne à nouveau ses regards vers Paris.

Mais si l'agenda des rendez-vous de de Gaulle se garnit sans cesse, le bas de laine de M. Pinay s'enfle de façon étonnante. L'emprunt lancé le 16 juin voit affluer vers la caisse de l'Etat une partie importante de cet or thésaurisé par les Français méfiants et inquiets, plus de 60 tonnes en moins de dix jours! "Cela prouve que les emprunts Pinay marchent bien, a dit le Président du Conseil en félicitant son ministre des Finances." A quoi celui-ci a répondu: "Ce n'est pas un emprunt Pinay, c'est un emprunt de Gaulle!"

• • •

L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle a donc créé un climat nouveau en opérant dans les esprits une véritable révolution, qui doit se prolonger dans les institutions, et, — du moins peut-on l'espérer — dans les moeurs politiques. Certes, aucun des graves problèmes qui ont lourdement pesé sur la vie française au cours de ces dix dernières années, n'a encore reçu de solution, en particulier celui de l'Algérie. Mais le style imposé par de Gaulle à son gouvernement, où l'imagination et l'action se combinent fort adroitement, autorise tous les espoirs. Désormais, ce qui était fermé apparaît ouvert, et l'impossible devient possible. Là est le changement capital qui s'est opéré en France au cours des dernières semaines, sous la poussée de forces dynamiques longtemps emprisonnées dans les rets des structures inadaptées. "Une dent gâtée vient de tomber, a déclaré M. Robert Buron, ministre des Travaux Publics et des Transports, mais, dans la gencive encore endolorie, une dent nouvelle et saine pousse avec ardeur".

• • •

L'Algérie, donc, constitue la pierre de touche de la politique gaulliste. Il s'agit, dans les mois qui viennent, d'une part d'en terminer avec une guerre sans issue, et, d'autre part, d'affirmer sans conteste l'autorité de l'Etat sur les autorités de fait qui ont surgi au lendemain du 13 mai.

Sur le premier point, de Gaulle a engagé une lutte de prestige et de vitesse avec les chefs de la rébellion. Sa volonté de faire des Musulmans algériens des citoyens français à part entière, l'initiative qu'il vient de prendre concernant la création d'un "département-témoin" en Algérie, où, à l'image de ce que les Etats-Unis ont fait dans la vallée du Tennessee, surgira rapidement une richesse économique et sociale, profitable à tous, son désir de régler loyalement et généreusement les questions en suspens avec la Tunisie et le Maroc, sont autant d'atouts importants que de Gaulle a mis dans son jeu pour cette partie capitale.

La seconde tâche de son programme algérien est plus délicate. Les hommes du mouvement révolutionnaire des comités de salut public n'entendent pas "pêcher à la ligne" dans la Rubicon et réclament que l'effort de rénovation entrepris depuis le 13 mai soit rapide et total. D'autre part, les inquiétudes de l'armée ne sont pas complètement apaisées, pas plus que ne sont satisfaites les ambitions corporatives et nationales d'un certain nombre de jeunes officiers, nourris des enseignements de la guerre psychologique et subversive en Indochine d'abord, en Afrique du Nord ensuite.

Les uns et les autres craignent de se faire dérober leur "sursaut" par les politiciens du "système" qui, aujourd'hui font la cour à de Gaulle après l'avoir tant décrié. Ceux-ci s'alarment des intentions prêtées aux colonels, et ces derniers s'indignent de la présence des hommes d'hier autour de de Gaulle. Alger, donc, boude un peu Paris, et il faut toute l'autorité du chef du gouvernement pour apaiser les doutes des uns et des autres, et pour ramener le calme dans les esprits.

En fait, le président du Conseil est l'objet d'un double assaut. "Ne le laissons pas seul avec les colonels" disent à Paris les hommes politiques qui s'efforcent à la clairvoyance; "ne le laissons pas entre les mains des partis qui, l'alerte passée, le renverront à Colombey", répliquent ceux qui ont adhéré au mouvement du 13 mai. La bataille, qui se joue dans la coulisse, est très rude, et tous les moyens paraissent bons pour vaincre. Mais de Gaulle, enjeu et arbitre, n'entend se laisser ni annexer, ni amoindrir. Et comme son autorité se renforce au fur et à mesure que se manifestent concrètement les réalisations de son gouvernement, on peut penser que cette crise de transition entre deux régimes se dénouera rapidement et sans heurts.

Il n'en reste pas moins que les partis, les hommes et les habitudes, frappés d'inhibition tout au long de ces semaines mouvementées, constituent encore une énorme masse d'inertie qu'il est malaisée de remuer. Après la grande peur de mai, — beaucoup de députés ne couchaient plus dans leur lit, par crainte d'une arrivée des parachutistes de Massu — cette masse s'éveille lentement et recommence à croire en son destin.

De ce côté aussi une lutte de vitesse est engagée. Mais de Gaulle paraît bien armé pour la gagner.

Maurice HERR



L'honorable Marcel Boulic a été nommé, le 30 juin, secrétaire provincial dans le nouveau cabinet Roblin. M. Boulic est né à St-Lupicin (Altamount) le 15 janvier 1916, du mariage de Guillaume Boulic (né au département du Finistère en Bretagne) et Françoise Château (originaire de Notre-Dame-de-Lourdes). Il fréquenta l'école Faure du village et, plus tard, le Collège de St-Boniface. Il épousa, en 1939, Mlle Léa Peffaine, qui mourut quinze mois plus tard. Une fille, Sylvia, née de ce mariage, fréquente actuellement l'Université. Fermier depuis 1938, M. Boulic déménagea à Notre-Dame-de-Lourdes en 1947, pour s'occuper de l'industrie laitière du Notre Dame Creamery, dont il est propriétaire. Il convola en deuxièmes noces en 1948 avec Mlle Céline Paradis, de Dunrea. M. Boulic a été préfet de la municipalité de South Norfolk, de 1954 à 1958, il est commissaire d'école et président du bureau de direction de l'hôpital de Notre-Dame. Il fut candidat conservateur en 1953. Il parle le français, l'anglais et, un peu, le breton.

Billet du vendredi

Francis Carco, romancier des mauvais garçons

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Francis Carco, qui vient de mourir à Paris, avait 71 ans. Il était beaucoup plus jeune dans l'esprit de ses lecteurs et amis inconnus, qui ne cessent de voir en lui le peintre du milieu, le romancier de **Jésus-la-Caille** et de **l'Homme traqué**, le témoin de Montmartre et de Montparnasse, le biographe analyste de Paris, le poète des filles et des mauvais garçons, des souteneurs et adonnés à la coco. Il vivait dans l'ombre du Palais-Royal, comme Collette, coeur pour lui de la capitale des lettres et des arts, à deux pas du Théâtre-Français, de la Cité et de l'Ile Saint-Louis, de l'Opéra de Charles Garnier, du Louvre, de ce café de la Régence que fréquentaient Diderot, le jeune Bonaparte, Victor Hugo.

Ce vrai Parisien ne l'était que par adoption et vocation, puisqu'il avait vu le jour à Nouméa, ville à la fois petite et importante de la Nouvelle-Calédonie, au large de l'Australie, où son père était fonctionnaire. Il s'appelait, de son vrai nom, Francis Carcopino. Il vint à Grenoble pour y faire son service militaire, à Paris pour y conquérir la gloire. Il fut **pion** au lycée d'Agen, avec son ami, Robert de la Vaissière, et il resta toujours un homme respectable, malgré ses mauvaises fréquentations. Il admirait Paul Bourget et apprit de lui à composer un récit qui se tient.

Il débute par un recueil de poèmes, **La Bohème du Coeur**, où se manifestent des dons véritables. "La poésie de M. Carco, écrit Lucien Dubech, est sèche, dépouillée, mordante comme l'eau-forte, avec une musique nostalgique qui reste dans l'oreille". Mais la poésie ne nourrit pas son homme et Carco poète se transforme en romancier. Les circonstances l'amènent à voir de près le monde des apaches et des filles, et il le peint avec beaucoup de relief. Il faut lui rendre ce témoignage qu'il sait se mêler à eux pour les mieux observer, mais qu'il ne s'abaisse jamais à les excuser ou admirer.

• • •

Traitant de sujets immoraux, ses livres ne sont jamais immoraux. Il y plane de la tristesse, du remords, une immense détresse. Son chef-d'oeuvre est **L'Homme traqué**, histoire d'un criminel vaincu par le remords. Même sujet en somme que **Crime et Châtiment**, de Dostoïevsky. Un livre qui restera, admirablement composé, selon les meilleures lois du roman. Outre sa poésie et son oeuvre romanesque, pour la plus grande partie consacrée à la pègre, on lui doit son volume de souvenirs, **Nostalgie de Paris**, et **Le Roman de François Villon**, biographie romancée où revivent, en même temps que son héros, le Paris et la France du quinzième siècle.

Carco possède son Paris sur le bout du doigt. Familier comme pas un avec les gens douteux, raccoleuses, souteneurs, cocaïnomanes, il se sent également à l'aise dans les divers mondes de la Ville-Lumière. Il vous conduit aux Champs-Elysées et au Bois, sur les quais de la Seine, aux Halles, à Montmartre, dans la banlieue. Il faut le suivre dans certain îlot de la rive gauche, qui n'offre à première vue rien de remarquable, mais garde à la fois le souvenir de Villon, de Baudelaire et de Jeanne Duval, du malheureux Verlaine.

"Ces quelques centaines de mètres carrés, écrit-il, sont un coin du monde où l'esprit a soufflé. Ajouter que dans le voisinage Péguy louait sa boutique des **Cahiers**, et que le fameux café Vachette, où Moréas aux belles moustaches enseignait le retour à nos pures traditions classiques, occupait l'angle du Boul'Miche."

• • •

Le Paris de Carco n'est pas seulement celui des vieilles pierres et des monuments, celui des boulevards, des bistros et boîtes de nuit. C'est celui-là surtout des poètes et des artistes, des hommes de génie qui mirent leur empreinte sur la belle ville, ceux-là qu'il a connus et ceux-là, plus nombreux encore, dont le souvenir le poursuit à travers rues et places publiques. L'auteur fréquenta un temps Guillaume Apollinaire, Polonais devenu poète français, qui flânait avec tant de désinvolture et d'art. Il passa des heures enchantées dans les ateliers d'Utrillo et de Picasso, de Modigliani, de Matisse, auprès de Paul Bourget, de Barrès, de combien d'autres?

Il nous indique la maison de Berlioz à Montmartre, le pavillon de Balzac à Passy, le logis de Victor Hugo place des Vosges, l'emplacement de la maison natale de Baudelaire, à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue Hautefeuille. Carco raconte encore, en cours de route, maintes anecdotes touchantes, amusantes, parfois fort spirituelles. Ainsi celle qui a trait au grand dessinateur Forain, sur son lit d'agonie. Les médecins l'entouraient. — Le coeur est bon, dit l'un. — Le foie fonctionne normalement, renchérit le second. Un troisième encourage le malade: — Vous n'avez plus de râles. Cela va mieux. Et Forain de conclure: — "En somme, je meurs . . . guéri". Carco était membre de l'Académie Goncourt.

L'ILLETTRE.

Aucune influence étrangère ne doit s'exercer au Liban

BEYROUTH — Son Exc. Mgr Maximos IV Saïgh, patriarche grec-catholique d'Antioche (Syrie) et d'Alexandrie (Egypte), qui effectue actuellement une visite officielle au Liban, a remis un communiqué à la presse, dans lequel il déclare notamment: "Le Liban ne peut être gouverné par la contrainte." Au cours de sa visite, le patriarche a rencontré des personnalités politiques de l'opposition comme des membres et des partisans du gouvernement, et il a été reçu par le président de la république libanaise, M. Camille Chamoun. Il a eu également de longs entretiens avec Son Exc. Mgr Paul Méouchi, patriarche maronite, dont on connaît la prise de position contre le président Chamoun et l'actuel gouvernement libanais. Avant de venir au Liban, le patriarche Maximos IV s'était rendu à Rome. Le patriarche grec-catholique d'Antioche a ajouté que "le Liban doit demeurer souverain, libre et indépendant de toute autorité étrangère quelle qu'elle soit". Il a rappelé que, "quelle que soit la gravité des erreurs commises par les dirigeants, il n'est permis à personne de recourir à des actes de violence, au sabotage et à l'assassinat de citoyens innocents".

LES FRANÇAIS DANS L'OUEST CANADIEN

par Donatien Frémont
Spécial à "La Liberté et le Patriote"

Chapitre XV

LE PIONNIER DES MISSIONNAIRES COLONISATEURS FRANÇAIS DE L'OUEST, L'ABBE JEAN GAIRE

Parmi les ouvriers du mouvement migratoire des Français vers l'Ouest canadien, un prêtre lorrain — l'abbé Jean Gaire — occupe le tout premier rang. Il en fit l'oeuvre de sa vie. Très nombreux furent les compatriotes chez qui il éveilla le désir d'aller au Canada et qu'il dirigea vers les nouvelles terres offertes aux premiers occupants. Plus nombreux encore furent ceux que touchèrent, directement ou indirectement, ses tournées de propagande à travers la France, la Belgique et le Luxembourg. Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface, rendait à ce grand apôtre de la colonisation cet éloquent témoignage: "Dix prêtres comme l'abbé Gaire réussiraient à fonder un empire catholique et français dans ce pays".

L'abbé Gaire naquit à Lalaye (Bas-Rhin) le 16 novembre 1853. Après avoir fait ses études aux petits séminaires de Strasbourg et de Luxeuil, puis au grand séminaire de Nancy, il fut ordonné dans cette ville le 17 juillet 1878. Sept ans plus tard, alors qu'il remplissait les fonctions de curé dans la paroisse de Loisy-Bezaumont, il sentit naître brusquement la vocation de missionnaire colonisateur, à la lecture d'un **Guide du colon français au Canada** signé par un prêtre canadien-français, l'abbé J.-B. Proulx. Le curé lorrain crut discerner dans ces pages un appel au secours de frères lointains qui demeura en lui comme une obsession. Ce ne fut pourtant qu'après deux années de mûres réflexions qu'il se décida à mettre à exécution son projet. Il eut à compter avec une certaine résistance de son évêque, obstacle auquel il n'avait pas songé tout d'abord. "Ce n'est ni l'or, ni la gloire, ni le bien-être qui m'attire au Canada, lui écrivait-il; c'est donc Dieu qui m'y appelle". Devant des motifs aussi manifestement désintéressés, le chef ecclésiastique finit par céder.

En mai 1888, l'abbé Gaire arrivait donc à Saint-Boniface, où l'accueillit Mgr Alexandre Taché. Le Lorrain fut tout de suite conquis par l'aspect général du pays, qui lui rappelait sa belle vallée du Rhin. Il alla passer un mois chez le curé Jolys, à Saint-Pierre, pour acquérir les premières notions indispensables à l'exercice de son nouveau rôle. Bientôt il se dirigeait vers l'extrémité sud-ouest du Manitoba. Un rapide examen de la situation avait suffi à le convaincre que la vallée de la rivière Rouge, définitivement acquise à l'influence française, n'était pas le champ d'action désigné pour le travail qu'il envisageait. Mais plus à l'ouest, non loin de la province voisine de la Saskatchewan, une position stratégique restait à conquérir par l'établissement de deux ou trois paroisses. C'est le territoire sur lequel il avait jeté son dévolu. Fortifier les positions françaises dans son pays d'adoption: telle était l'oeuvre à laquelle ce prêtre lorrain de 34 ans, d'apparence débile et d'une grande austérité, allait consacrer toute sa vie active.

"Nous étions alors, écrira-t-il plus tard, en pleine période des temps héroïques de la colonisation dans l'Ouest. Il n'y avait encore qu'une ligne de chemin de fer à travers nos prairies. Le Manitoba était faiblement peuplé et les deux provinces soeurs, la Saskatchewan et l'Alberta, ne comptaient encore que de rares colons clairsemés le long de l'unique voie ferrée qui traversait ces deux grandes provinces alors simples "territoires". A l'ouest de Brandon, les villages des stations ne comprenaient généralement que quelques maisons. C'est au plus si l'on pouvait distinguer sur la ligne les quelques gros villages qui s'appellent aujourd'hui les villes de Régina, Moose Jaw, Swift Current, Maple Creek, Medicine Hat et Calgary."

FONDATION ET PROGRES ETONNANTS DE GRANDE-CLAIRIERE

Le premier soin du colonisateur, une fois rendu sur les lieux, fut de choisir l'endroit le plus propice à l'érection d'une église. Dès qu'il l'eut trouvé, il y retint un homestead, tout comme un simple colon. Et il décida que sa future paroisse s'appellerait Grande-Clairière — un nom bien français, inspiré par la nature du site, et qui ne serait pas facile à angliciser.

La vaste étendue qui se déroulait devant lui apparaissait comme une grève immense qui eût été autrefois un golfe de la mer, puis un grand lac d'eau douce. Le sol était plutôt léger et sablonneux, quoique assez substantiel et visiblement fertile. A côté de terres hautes convenant pour le blé, il y avait de larges prairies basses donnant du foin sauvage en abondance. "Une région idéale pour la culture mixte! . . .", se disait l'abbé, qui arpentait fiévreusement cette terre vierge, comme pour mieux assurer sa prise de possession.

Mais l'exaltation des premières heures passée, une vague inquiétude s'empara du colonisateur novice. Comme il explorait encore son domaine et le voisinage complètement déserts, se demandant s'il n'allait pas se lancer dans une folle aventure, sur la piste tracée dans la plaine, il vit surgir une voiture qui l'eut bientôt rejoint. L'occupant était un Canadien français. Ayant ouï dire qu'un prêtre de France devait fonder une paroisse à cet endroit, il se hâtait de venir y prendre une terre! . . . Du coup, le curé de Grande-Clairière senti remonter son courage qui, jamais plus, ne devait faiblir.

☆ ☆ ☆

Cependant, ses ouailles ne comprenaient pour le moment que trois pauvres familles de Métis éparpillées aux environs. En attendant de pouvoir s'installer chez soi, il n'avait d'autre ressource que de demander l'hospitalité à son plus proche voisin. Celui-ci, Thomas Breland, était fils de Pascal Breland, qui avait rempli les fonctions de juge sous l'ancien régime de la Compagnie de la Baie d'Hudson et siégé à la première Assemblée législative du Manitoba. Le Métis, flatté d'un tel honneur, abandonna au missionnaire sa demeure entière, d'ailleurs composée d'une pièce unique, et coucha sous la tente avec sa femme et ses trois petits. Le dimanche suivant — 22 juillet 1888 — l'abbé Gaire célébrait la messe dans l'humble chaumière, devant ses trois familles de sang mêlé qui totalisaient six adultes et dix enfants.

LES FAMILLES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE A L'HONNEUR

Ses confrères de l'archevêché de Saint-Boniface admiraient le courage et la hardiesse du jeune prêtre français, tout en pensant dans leur for intérieur que ce bel enthousiasme se modérerait vite, devant la maigreur des résultats. Mais le vent soufflait dans les voiles de l'audacieux. Il amena de la ville deux Alsaciens qui se mirent au travail avec lui. A la Toussaint, quatre mois après l'arrivée de son fondateur, Grande-Clairière comptait dix familles, dont deux françaises, toutes deux de la Loire-Atlantique.

Et quelles familles! Celle de Pierre Thievin, de Pannecé, comprenait: le père, 41 ans; la mère, née Marie Gougeon, 35 ans; huit enfants, dont deux jumeaux, s'échelonnant de 15 ans à 11 mois; un neuvième allait bientôt naître. Et il y avait aussi le père de Mme Thievin, âgé de 70 ans. Celui-ci, décédé l'année suivante, devait inaugurer le cimetière. Il faut ajouter que la mère de famille, petite femme frêle mais d'une activité étonnante, en était le chef véritable, en raison de la surdité complète de son mari et de l'âge de son père. La courageuse et entreprenante fermière se fit en outre commerçante, tenant chez elle des épiceries et autres marchandises à l'usage de la colonie.

La famille François Barbot, d'Ancenis (Loire-Atlantique), se composait du père, de la mère et de six enfants. Parmi ceux qui allaient venir un peu plus tard, il y eut encore Jean Collinot, de Pannecé, avec sa femme et six enfants; puis Auguste Blondeau, de Saint-Mars-la-Jaille. La Loire-Atlantique occupe une place d'honneur dans les origines de Grande-Clairière.

On érigea à la hâte une humble église en troncs d'arbre superposés, en attendant de pouvoir faire un peu mieux. Lorsque le fondateur avait pris possession de son domaine désert, après avoir acquitté ses droits d'inscription de homestead, il lui restait pour toute fortune $100 qui passèrent dans la construction d'un modeste "chantier". Le propriétaire réussit tout juste à ne pas y périr de froid pendant le premier hiver. Des secours lui venaient de sa vieille mère, en France, sans quoi il n'eût pu faire face aux dures difficultés des débuts.

☆ ☆ ☆

Chose extraordinaire, les colons se mirent à affluer. Il en vint de partout: de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges, du Luxembourg belge, de la Suisse, de la Loire, de la Haute-Loire, du Vaucluse, de la Savoie, de la Saône-et-Loire, de l'Ille-et-Vilaine, et encore de la Loire-Atlantique. A la fin de juillet 1889, un an seulement après sa fondation, Grande-Clairière groupait 43 feux et 150 âmes.

L'abbé Gaire fit, cette année-là, son premier voyage en France. Il ramena 80 émigrants belges et français dont la moitié vint grossir le noyau de sa paroisse. D'autres suivirent peu après, si bien que Grande-Clairière compta 400 habitants en 1891 et 600 en 1892. Le pasteur devait héberger les nouveaux venus, les nourrir, les guider dans le choix d'une terre, aussi bien que dans les démarches nécessaires à l'achat de matériaux de construction et de machines agricoles. Cet homme au physique malingre, mais d'une incroyable énergie, se dépensait sans compter, travaillant jour et nuit pour suffire à ses tâches multiples.

Un jour, ce fut un contingent de 80 colons qu'il eut à recevoir à l'improviste. Inutile de dire que chez l'abbé Gaire, le service domestique était inexistant. Il dut cuisiner lui-même inlassablement durant sept heures pour faire manger ces voyageurs affamés. Restait le problème du logement pour la nuit. Une fois occupés tous les recoins de l'étroit presbytère, il n'y eut plus qu'une ressource: transformer en dortoir la nouvelle église à peine achevée. Chacun y apporta une brassée de foin et se prépara une couchette. En faisant sa ronde avant le couvre-feu, le maître constata que l'un de ses hôtes, qui souffrait d'une affreuse extinction de voix, était mal protégé contre le froid. Avisant un drap mortuaire tout neuf, il le saisit, le plia en quatre et demanda à l'homme: "Etes-vous superstitieux? . . ." Comme celui-ci se contentait de sourire, le curé l'enveloppa prestement dans l'ample couverture des trépassés.

PLUS LOIN VERS L'OUEST: CANTAL, NE EN PLEINE TEMPETE; LES PREMIERS DEFRICHEURS DE BELLEGARDE

Mais bientôt Grande-Clairière n'eut plus un pouce de terre disponible pour les colons qui ne cessaient d'affluer. Il fallut partir en excursion vers l'ouest, afin de découvrir des lieux propices à de nouveaux établissements. Ce fut l'origine des deux centres de Cantal et de Bellegarde, dans la province voisine de la Saskatchewan.

La fondation de Cantal, en 1892, se fit dans des circonstances particulièrement difficiles, qui faillirent entraîner un désastre. La caravane de colons, partie de Grande-Clairière au printemps, fut assaillie en cours de route par une violente tempête qui désorganisa le convoi. On craignit un instant pour la vie de quelques-uns des hommes, obligés de passer la nuit sans abri d'aucune sorte et dans des conditions effroyables. Une fois atteint le but du voyage, la neige, le vent et le froid reprirent de plus belle, rendant impossible toute orientation et tout repérage des lignes de division des lots. C'était plus qu'il n'en fallait pour décourager les meilleures volontés et provoquer un mécontentement général. Tous maugréaient qu'on les avait trompés, que la région ne valait rien pour la culture et que le mieux était de rebrousser chemin vers des lieux plus hospitaliers.

L'abbé Gaire, dont la responsabilité se trouvait en jeu, dut faire acte d'autorité afin de conjurer une panique menaçante. "Le sol, déclara-t-il avec force, est de qualité supérieure. Ce serait folie d'y renoncer et de chercher mieux ailleurs. Ayons le courage d'attendre la fin de la dure épreuve que Dieu nous envoie et tout s'arrangera". La parole ferme du prêtre, dont le dévouement aux intérêts ne pouvait être mis en doute, calma les esprits et raffermit les coeurs défaillants. La bourrasque apaisée, le paysage prit vite un tout autre aspect, sous les rayons d'un soleil printanier. Le petit abbé avait raison: la terre était excellente. Ses compatriotes se mirent à travailler avec entrain à une première installation rudimentaire.

Bellegarde, ouvert l'année suivante, connut un autre genre de difficulté. Ceux qui avaient décidé de s'y établir vinrent de Grande-Clairière, pendant l'été, pour les premiers défrichements de la prairie. L'enthousiasme des débuts tomba rapidement lorsqu'on se rendit compte que le sol offrait une certaine résistance à se laisser entamer par le soc de la charrue, ce qui fit naître des doutes sur sa qualité. La cause en était simplement une période de sécheresse passagère. Pour détruire cette mauvaise impression, l'abbé Gaire y envoya Cyrille Sylvestre et ses quatre fils — des hommes s'y entendant aux travaux agricoles et jouissant de l'estime de tous. Après une étude sérieuse, leur conclusion fut que tout le district possédait une grande valeur arable.

(A suivre)

Journée mémorable dans l'histoire des Caisses Populaires au Manitoba

(Suite de la premiere page)

re des caisses: les commencements en 1938 — nous ne coupions pas de ruban, nous avions même un peu honte de nous — le lancement de la Coopérative familiale avec une certaine fierté en 1941; le "comptoir" de la Caisse Populaire de St-Boniface, ouvert en 1948; les débuts de la Caisse Centrale en 1956, etc.

Il rendit, ensuite, hommage à l'apôtre de cette cause, M. l'abbé Adélard Couture, qui s'en occupe depuis 21 ans. Enfin, M. Deroche cita l'importante exhortation du Pape Pie XII en faveur de cette entreprise sociale, qui n'est pas en concurrence avec qui que ce soit, mais qui veut rendre possible le développement personnel et social de chacun. "Animés du désir de faire du bien, conclut-il, nous continuerons à travailler pour créer une réserve de nos forces matérielles autour de nos clochers."

Les meilleurs voeux des autorités de la ville et de la province ont été exprimés par M. l'échevin Guay, au nom de M. le maire, et par M. Darwin Chase. Ce dernier rappela surtout le passage des lois favorables aux caisses en 1937 et la nomination de M. Pierre Frossais en 1943. Il souligna particulièrement le rôle joué par Mgr Benoit et M. l'abbé Couture dans les Credit Unions de cette province. "Nous avons été plutôt sévères, avoua-t-il, mais à la longue c'était pour le mieux." Il révéla que les caisses de la province, soit de langue française, soit des credit unions, ont actuellement un actif de $24,000,000. M. Raimbault, pour sa part, a retracé en ces termes la croissance de la Caisse de St-Boniface: 1938, actif, $1,400; 1948, $35,000; 1958, $250,000. Il y a maintenant 1,000 membres et 500 emprunteurs.

Ont aussi adressé la parole, M. G. Boyle et le R. P. Durocher. Le premier, en un français impeccable, a évoqué le plaisir qu'il éprouve à coopérer avec la Caisse Centrale. Le directeur de **La Liberté et le Patriote** a encouragé les sociétaires à continuer d'envoyer des rapports au journal, faisant ainsi connaitre les avantages de ce mouvement. Il signalait aussi la sagesse avec laquelle les dirigeants des caisses ont su sauvegarder le caractère distinctif de cette oeuvre canadienne-française sans cesser de coopérer avec le gouvernement et les autres groupements coopérateurs.

M. l'abbé Couture

Le héros de la fête fut, sans aucun doute, M. l'abbé Couture, qui pouvait voir dans l'ouverture du nouvel édifice le couronnement de 21 années de travail, comme "aviseur moral" des caisses. Au début de ses remarques, M. Couture rendit hommage au gouvernement sortant de charge, qui fut responsable de l'Acte des Caisses en 1946. Il rappela le mot d'ordre de Mgr Yelle: "Commence tout de même. Il faut aider nos gens à conserver leurs positions. Il faut que nos caisses soient assez fortes pour subvenir à tous nos besoins."

Le vétéran de la lutte fit allusion aux premières réunions dans le soubassement de la cathédrale, aux 12 groupes d'étude de cinq membres, à la lenteur du peuple à comprendre et à appuyer un nouveau mouvement. Depuis, "l'économie organisée a solidifié tout l'édifice canadien - français." Typiquement, il prévoit les conquêtes qui restent à faire: "Nous n'avons gratté que la surface. Les nôtres disposent d'un actif de $45,000,000."

Avant de terminer, M. l'abbé Couture a expliqué pourquoi les caisses de langue française se sont liguées ensemble. "Nous sommes un petit groupe minoritaire avec une culture bien à nous, pleine de richesses spirituelles. D'autres ont multiplié les dollars, nous avons multiplié les vies. D'autres se vantent de leurs millionnaires, nous nous vantons de nos missionnaires. Il nous faut répondre aux dessins de la divine Providence, dans la vie familiale, paroissiale et chrétienne."

M. l'abbé Couture souhaita plein succès à M. l'abbé Albéric St-Laurent, qui a été nommé récemment pour s'occuper du mouvement coopératif. Ce dernier, prenant la parole, annonça que, lors du Congrès des Coopérateurs à Prince-Albert, cette année, on accordera une décoration spéciale à M. l'abbé Couture pour son travail sur le plan national. Cette décoration est accordée par l'Ordre du Mérite Coopératif, et M. l'abbé Couture en est le premier candidat.

Mgr Decosse

L'évêque de Gravelbourg a rappelé dans son allocution les premières réunions de la Caisse Populaire de St-Boniface, dont il fut un des premiers aumôniers. Mgr Decosse félicita les responsables du progrès qui a été réalisé depuis ce temps, et notamment M. l'abbé Couture.

Son Excellence a ensuite tracé à larges traits l'histoire économique du dernier siècle, cette lutte très âpre entre le libéralisme effréné et le socialisme de classe, qui a déclenché la formation des coopératives, au service à la fois de la personne humaine et de la communauté. La coopération est à base de devoir envers le prochain, insista-t-il, et il serait peut-être avantageux de parler un peu moins d'un Bill of Rights et un peu plus d'un Bill of Duties, au Canada d'aujourd'hui.

Mgr Decosse félicita les organisateurs manitobains d'avoir su harmoniser ce système à base de pensée chrétienne et les exigences de la survivance française, ce qui fait de leur oeuvre un modèle pour les autres.

Voici les endroits où se trouvent des caisses populaires, membres de la Caisse Centrale: St-Malo, Lorette, St-Boniface, St-Pierre, La Broquerie, St-Joseph, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Elisabeth, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Adolphe, Laurier, St-Jean-Baptiste, Haywood, St-François-Xavier, Elie, Mariapolis, Ste-Rose-du-Lac, St-Labre, St-Norbert, Richer, Dunrea, South Junction, St-Georges, Ste-Amélie, Ile-de-Chênes, St-Eugène, Letellier, St-Lazare, St-Emile, Otterburne, La Salle, St-Claude, Ste-Geneviève, St-Léon, Ste-Agathe et Sacré-Coeur de Winnipeg.

CKSB a 10,000 watts l'an prochain?

UN POSTE SATELLITE DE TV À L'ÉTUDE

Le poste CKSB de St-Boniface, premier poste de radio de langue française de l'Ouest, vient de recevoir la permission officielle d'augmenter sa puissance à 10,000 watts. Le changement affectera aussi la fréquence de l'émetteur qui passera de 1250 kilocycles à 1050.

Cette nouvelle a été annoncée dans une lettre du département du transport fédéral en date du 7 juillet, par laquelle M. F. G. Nixon, directeur des télécommunications, a fait connaitre la décision du Ministre.

Les pourparlers en vue d'obtenir cette augmentation ont été lancés à la suite d'une résolution de l'assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée, le 14 mars 1957. Une campagne de souscription fut organisée en même temps qui rapporta la somme de $65,000. Il faut en effet prévoir la construction de deux tours d'une hauteur de 240 pieds et l'installation d'un nouvel outillage, le tout en conformité d'un mémoire technique qui a été soumis aux autorités civiles le 12 décembre 1957. Le bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada a approuvé ce projet le 26 mars 1958 en dépit de la concurrence de plusieurs autres postes qui étaient désireux de posséder cette fréquence.

On estime qu'une puissance de 10,000 watts permettra au poste d'atteindre l'immense majorité des radiophiles de langue française de la province, ce qui ne se réalise pas à l'heure actuelle.

La direction espère que cette nouvelle construction sera terminée vers le 1er novembre l'an prochain. Il reste encore un objectif de $35,000 à atteindre pour clore la campagne de souscription.

• • •

La possibilité que St-Boniface soit desservi par un poste satellite de TV est encore assez éloignée, selon un porte-parole de Radio-Canada. Une déclaration de l'hon. G. Nowlan en Chambre le 25 juin avait suscité des espoirs à ce sujet. Le ministre a révélé en effet que les études techniques se poursuivent au sujet de l'emplacement de six postes de ce genre, à St-Boniface et Moncton, pour le français et à Corner Brook, Liverpool-Sherburne, Kenora et Trail, pour l'anglais.

M. Nowlan avait expliqué, le 23 juin, en réponse à une question, que "Radio-Canada termine en ce moment des études techniques relatives à l'établissement d'une station de télévision française à Moncton. Ces études sont pour ainsi dire terminées, les plans ont été mis au point et l'on s'attend que le travail avance assez rapidement pour qu'à la fin de l'année ou au début de l'an prochain, une station de télévision française fonctionne à Moncton."

Les études dans la région de St-Boniface sont loin d'être si avancées, selon une autorité compétente en la matière. Il y a lieu de déterminer la densité de la population de langue française, le coût par personne, selon la puissance des émetteurs à rayonnement divers, l'emplacement le plus efficace d'un poste, etc. Ces renseignements sont appréciés en comparaison des résultats d'études poursuivies dans d'autres endroits et en tenant compte des fonds destinés à l'épanouissement du service. L'installation prend aussi du temps, par exemple, le poste de transcription de Calgary a exigé trois ans de travail. Il y a deux obstacles à la transmission en direct à St-Boniface, le coût du service micro-ondes et l'accès à ce service. Présentement, par exemple, CBWT doit recevoir les images par micro-ondes et les paroles par fil. Enfin, il y aura une décision à prendre sur le personnel requis. Le tout prendra au moins un an à être réglé.

Union Nationale Française

Le samedi soir 5 juillet, l'Union Nationale Française avait organisé un grand bal dit: Le Bal de la Reine.

Cette soirée était en l'honneur de Mlle Laurette Bergeron, Reine de St-Boniface pour les fêtes du jubilé, qui représentait l'Union Nationale Française comme candidate au titre.

Soirée très réussie où l'on remarquait la présence de Monsieur le Consul de France, parmi les diverses personnalités.

CKSB avait tenu à enregistrer sur le vif quelques instantanés de cette soirée au profit de ses auditeurs. Après quelques mots de bienvenue du président, M. J.-R. Séguier, un bouquet de fleurs fut offert à la Reine en reconnaissance de l'honneur qu'elle avait fait à l'Union Nationale Française.

Rappelons que l'Union Nationale Française fêtera le 14 juillet, par un banquet suivi d'un bal, au Marlborough, le samedi 12 juillet. On peut se procurer des billets aux places suivantes: Consulat de France, Fontaine Electric, et auprès des membres du comité. Pour réserver les tables, téléphoner à CEdar 3-1520.

Réception du Consul de France

Le dimanche, 13 juillet, le Consul de France recevra à l'occasion de la fête nationale, les Français et les amis de la France entre 2 heures et 4 heures.

Cette réunion aura lieu dans l'immeuble de l'Union Nationale Française, angle Kenny et Eugénie à Norwood.

Au Cercle Molière

Lors de sa réunion mensuelle, le comité du cercle Molière étudia les grandes lignes du programme de ses activités pour la saison 1958-1959.

Le comité envisage très sérieusement de présenter une pièce en un acte à chaque réunion mensuelle. Il serait question aussi d'inaugurer la saison par une grande soirée de gala dans un des luxueux hôtels de la ville. Soirée à laquelle participerait un artiste invité.

Le Cercle Molière participa aux fêtes du jubilé en présentant un char allégorique, où figurait Molière à sa table de travail, entouré de ses principaux personnages, et une candidate au titre de Reine du jubilé en la personne de Mlle Marie Benoist.

Le comité tient à remercier toutes les personnes qui apportèrent leur concours au Cercle Molière à l'occasion de ces fêtes.

PETITES NOTES

M. et Mme J.-A. Poirier, de 215, rue Hill, ont eu le plaisir d'apprendre que leur fils, M. Raymond Poitras, a été promu, le 1er juin dernier, à la gérance de l'hôtel Knickerbocker, de Hollywood, Californie. M. Poitras est né dans notre ville et fit ses études au collège de St-Boniface.

• • •

M. J.-O. Bourbonnière et ses enfants, de St-Boniface, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie par honoraires de messes, fleurs, cartes de sympathie ou de toute autre manière.

Mariage

Mariage Savoie-Jamault

Un ravissant mariage avait lieu le 5 juillet à 4 h. p.m. dans l'église de Holy Cross quand Mlle Léa Jamault, fille unique de M. et Mme Joseph Damault, unissait sa destinée à celle du constable Guy-Marcel Savoie, R.C.M.P., fils de M. et Mme Louis Savoie, de St-Boniface.

La future mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle avait revêtu une robe ligne princesse de pure soie taffetas, recouverte de dentelle Chantilly importée, dessin "point rose", col "Sabrina". Les manches avec pointes traditionnelles descendaient gracieusement sur les mains. Un panneau de taffetas tout du long au devant de la robe, finissait au bas par un feston. Dans le dos une rangée de petits boutons fermaient cette jolie robe qui par son ampleur formait une délicate traine "Chapelle". Le voile était retenu par un cap orné de perles. Une orchidée blanche reposait sur le livre de prières, ainsi qu'une cascade de roses. M. l'abbé C. A. Empson, curé, officiait. M. J. Paquin, avec une voix grave, exécuta l'Ave Maria, le Panis Angelicus et Jesu Amormi. Touchait l'orgue, M. l'abbé C. Barclay.

Les filles d'honneur étaient Miles Cécile Lamoureux et Madeleine De Roo. Les constables, R. R. Dyck et W. R. Pictoi, étaient garçons d'honneur. Les constables, G. St-Pierre et L. Rhéault, agissaient comme placiers, tous en uniformes de la Gendarmerie Royale du Canada. Ils formèrent une garde d'honneur à la sortie de la cérémonie nuptiale.

M. et Mme Savoie partirent en voyage de noces vers le lac Louise, après la réception qui avait eu lieu à la salle des Fils Natifs. A leur retour ils habiteront à Yorkton, Sask.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

Augmentation à 10,000 watts

Le département du transport émettait le 7 juillet le permis qui autorise Radio-Saint-Boniface Ltée à augmenter sa puissance de 1,000 à 10,000 watts. La demande d'augmentation avait été dûment approuvée par le Bureau des gouverneurs, en mars dernier, mais l'aspect technique devait être ratifié par le département du transport. A quand l'émetteur de 10,000 watts? On l'ignore, mais on espère que d'ici trois ou quatre mois toute la population d'expression française du Manitoba pourra profiter du premier poste français de l'Ouest.

Vacances

De ce temps-ci, plusieurs prennent avantage de la belle saison et profitent d'une vacance bien méritée. Le benjamin des annonceurs suit présentement un cours d'annonceur radiophonique dans la bonne ville de Québec. Nous espérons qu'il nous reviendra rempli d'idées nouvelles et de bonnes suggestions qu'il saura retransmettre à nos auditeurs. Par une heureuse coïncidence, qu'on dit bien heureuse, un membre de notre personnel féminin a su diriger ses pas aussi vers la vieille province... Vous entendrez sans doute des ballades mieux choisies, des chansonnettes plus appropriées, au retour.

Vers l'ouest du pays, et plus particulièrement Spokane, une de nos rédactrices allait voir cette ville enchanteresse, ville de fleurs, de belle verdure. La rédaction des textes commerciaux continuera sans doute d'être fleurie.

D'autres se dirigent vers des destinations inconnues. Il y a au sein de notre personnel des grands pêcheurs qui de temps à autre reviennent se retremper en ville, plus particulièrement pour refaire non pas le plein d'essence, mais pour remplir leur garde-manger. Que ce soit donc vers l'est du pays ou vers le Pacifique, nous souhaitons à tous et à chacun un bon voyage, un repos bien mérité. Un changement d'atmosphère aide toujours à trouver de nouvelles idées, aide à se renouveler, voire à présenter de nouvelles formules, de nouvelles choses.

Et maintenant, aux émissions de la semaine.

Dimanche. Dorénavant, "Tableaux d'opéra" sera entendu à 7 h. 30 au lieu de 4 h. 30.

Du lundi au vendredi, 5 h. 10 à 7 h. p.m. durant les mois d'été, Micro-vacance, programme de variétés, est à l'affiche.

Lundi. 8 h. L'Asie en marche. Emission d'impressions de voyage.

Mardi. 8 h. Mélodies oubliées, mettant en vedette Monique Chailler, Lionel Daunais et l'orchestre sous la direction de Giuseppe Agostini.

Jeudi. 8 h. 30 Orientation. Pour les jeunes et leurs parents, des renseignements, des interviews, des propos d'orientation scolaire et d'avenir.

Décès

Feu Ulric Lambert

M. Ulric Lambert, de 518, rue Ritchot, St-Boniface, est décédé à l'hôpital St-Boniface, le samedi 21 juin, à l'âge de 82 ans et 8 mois. Né à Fall River, Mass., il vint à St-Boniface en 1877. Après avoir passé quelques années dans l'Ouest, il revint à St-Boniface en 1903 pour y demeurer jusqu'à sa mort.

Il fut le co-fondateur du Cercle Ouvrier St-Joseph et son président pendant 20 ans. Il siégea aussi comme commissaire d'écoles pendant plusieurs années. Il reçut, en avril 1939, de Sa Sainteté le Pape Pie XII, la médaille "Bene merenti".

Il laisse dans le deuil trois fils: Edouard, de St-Boniface; Albert, de Noranda, P.Q., et Arthur, de Détroit, Michigan. Quatre filles: Mme Roméo Dubreuil (Antoinette), de St-Boniface; Mme Edgar Bouchard (Luce), de Maillardville, C.-B.; Cécile et Joséphine, à la maison. Deux frères, Joseph, d'Edmonton, Alberta, et Georges, de Vancouver, C.-B., ainsi qu'une soeur, Mme Emma Chatain, d'Edmonton, Alberta. 21 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le 25 juin en la Basilique de St-Boniface par M. l'abbé R. Nadeau assisté de MM. les abbés Eugène Raimbault et Léo Couture, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit au cimetière de St-Boniface.

Remerciements

Les familles Lambert, Dubreuil et Bouchard remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.



Cité de Saint-Boniface

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le vendredi 18 juillet 1958, pour le terrain suivant:

En la Cité de Saint-Boniface, en la Province de Manitoba, étant le Lot 24 R.C.M.P. Plan 5038, situé au coin du chemin Dugald et du chemin Panet (1.35 acres) — zone M-3.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Une description du genre de construction projeté devra y être annexée.

Le soumissionnaire doit spécifier la date du commencement de construction.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. William PELLAND, Commissaire Evaluateur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 3 juillet 1958.

Cité de Saint-Boniface

Avis d'améliorations locales

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera les améliorations locales suivantes et prélèvera le coût de ces améliorations contre les propriétés qui en bénéficieront — définies ci-dessous — comme une taxe de frontage:

	COUT Environ
(1) pour une période de Trois (3) ans:	
L'INSTALLATION DE:	
(a) Quatre (4) puisards dans la ruelle entre les rues Dumoulin et Laflèche	$ 800.00
Deux (2) puisards dans la ruelle entre les rues Dumoulin et Nadeau	400.00
Un (1) puisard dans la ruelle entre les rues Notre-Dame et Nadeau	200.00
Deux (2) puisards dans la ruelle entre les rues Tissot et Laflèche	400.00
Un (1) puisard dans la ruelle à l'ouest de la rue McTavish	200.00
(le coût sera prélevé contre les propriétés situées dans les limites de la rivière Seine, la rue Archibald, le viaduc du Canadien National et la ruelle à l'ouest de la rue Tissot)	
(b) Six (6) puisards sur la rue Coniston (le coût sera prélevé contre les propriétés situées dans les limites de la ruelle à l'ouest de la rue Crawford, la ruelle à l'est de la rue Lloyd, la rue Highfield et Lyndale Drive)	1,200.00
(2) pour une période d'un (1) an: L'OUVERTURE, LE NIVELLEMENT ET LE GRAVELLAGE de la ruelle au nord de la rue Dugas, entre l'avenue de Bourmont et le chemin Dawson	1,800.00

à partir de l'année 1959, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité, ne protestent au Conseil contre l'exécution de ces projets en dedans d'un mois de cet avis.

Pour plus amples détails, s'adresser à M/ Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur de la Ville, à l'hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 8 juillet 1958.

Cité de Saint-Boniface

Avis d'améliorations locales

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le lundi 21 juillet 1958, pour

(1) Une (1) bâtisse d'un étage, environ 12 par 20 pieds
(2) Une (1) bâtisse d'un étage, environ 11 par 19 pieds

les deux situées sur l'emplacement au numéro 925 de la rue Mission, en la Cité de St-Boniface.

Ces bâtisses devront être enlevées et le terrain nettoyé et apiani conformément aux instructions de l'Inspecteur des Bâtisses de la Ville.

Un dépôt-garantie de 5% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement pas acceptée.

Pour plus de détails et formules de soumission, s'adresser à M. Cyril G. MULLER, Inspecteur des Bâtisses, à l'hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 8 juillet 1958.



Une distillerie à St-Boniface

Une distillerie de la Cie Barton des Etats-Unis sera établie à St-Boniface (probablement dans l'ancienne brasserie, située sur la rue Messager). L'hon. Gurney Evans, ministre intérimaire de commerce et d'industrie, a annoncé que le gouvernement provincial approuva le projet, qui était destiné d'abord au village de Minnedosa. Le choix de St-Boniface a été ratifié grâce à l'intervention de M. le maire et M. Roger Teillet.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée
du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

(Rapport remis de la semaine précédente)

Le Conseil de Ville de St-Boniface se réunissait le lundi 23 juin sous la présidence de Son Honneur le Maire J. Van Belleghem. Tout le monde était encore sous le charme des fêtes jubilaires et le photographe officiel des fêtes en profita pour tourner un film sur le Conseil en session; le film officiel des fêtes du jubilé sera projeté à St-Boniface dans 6 ou 7 semaines.

Le Conseil s'était réuni en session spéciale le 17 juin et adopta une résolution concernant le pavage de la rue Archibald à partir de la rue Marion jusqu'au chemin Trans-Canada ainsi que le pavage de la rue Hamel, une demande fut aussi faite à la Commission municipale et des Utilités publiques pour un emprunt de $750,000 afin de poursuivre ces travaux ainsi que d'autres projets tel qu'établi dans les plans "A" et "B".

Sur motion de l'échevin Pynoo appuyée par l'échevin Guilbault, le Conseil offrait ses sympathies ainsi que celles des employés et de la ville entière à la famille de M. Alphonse Bédard qui avait donné à la ville 35 ans de services dévoués.

Après avoir entendu les délégations présentes, on dépouilla le courrier: une lettre de l'ex-maire Hansford offrant des voeux et félicitations à la ville à l'occasion du jubilé, ainsi qu'une lettre du gérant général de la Banque de Montréal, lui aussi, félicitant la ville.

En réponse à une lettre de la Commission des Chemins de fer demandant de construire les approches d'un viaduc au-dessus de la rue Archibald près des rues LaVérendrye et Mission et que, d'après eux, l'endroit est situé à "Winnipeg", il fut décidé de leur apprendre que ce viaduc est bien à St-Boniface.

Sur motion de M. l'échevin Schimnowski, secondée par M. l'échevin Guilbault, des condoléances seront envoyées à la famille d'Ulric Lambert qui avait été au service de la ville comme policier et pompier.

* * *

Le 30 juin avait lieu la réunion du Conseil de Ville présidée par M. le maire, Van Belleghem; les conseillers, qui ont eu à peine le temps de se remettre des fatigues encourues par notre semaine de célébrations, ont eu à faire face à 150 propositions qui avaient été étudiées en comité, la semaine précédente; entre autres, que la requête du trésorier demandant la permission de prendre ses vacances annuelles à partir du 2 juillet et que M. Jean-B. Chale le remplace dans ses fonctions soit accordée; que la requête du greffier qui désire partir en vacances le 14 juillet soit accordée et que M. Fernand D. Morin le remplace pendant ses vacances.

Pour faire suite au rapport de l'ingénieur de la ville en date du 23 du mois, il soit autorisé à acheter les indicateurs pour les rues de la Cie Westeel Products au coût de $1,017.00. En réponse à MM. Grafton, Deniset et Cie, avocats pour le Juniorat de la Ste-Famille, au sujet de leur demande pour exemption de taxes, la question fut remise à l'avocat de la ville ainsi qu'au trésorier pour rapport et recommandations.

Vu que les pétitions des propriétaires des rues St-Jean-Baptiste et Langevin étaient en belles et dûes formes, il fut décidé de placer ces rues sur la liste du pavage pour cette année et que l'ingénieur soit autorisé à préparer les plans et devis pour le pavage de la rue Aulneau entre Hamel et le boulevard Dollard afin que les soumissions soient demandées le plus tôt possible.

Après étude des soumissions pour le pavage de la rue Archibald entre la rue Marion et le chemin Trans-Canada, le contrat fut accordé à la Cie Kleinfelder Construction au prix de $178,335. En plus de cela il y aura une dépense additionnelle de $14,850 pour frais d'inspections, tests et travaux d'ingénieurs spécialisés. Une demande du Manitoba Telephone System en vue de l'installation de boites pour téléphones à l'usage du public fut remise à la commission des parcs puisque ces téléphones seraient installés sur les boulevards aux endroits suivants: Provencher et Taché, Provencher et Des Meurons et chemin Ste-Marie et Taché.

Une entente fut conclue avec W. H. Wardrop et associés, qui agiront comme ingénieur-conseil pour l'année 1958 au tarif de $3,600 et à un pourcentage de 3 pour cent du coût pour travaux d'égoûts et d'aqueduc, 4½ pour cent pour les ponts et de 5 à 6 pour cent pour les plans complétés pour égoûts et aqueduc.

M. l'échevin McKall, résidant de Windsor Park, insista fortement pour que la ville prenne la responsabilité des rues dans ce secteur. Mais M. le maire, laissant son fauteuil, s'engagea dans la discussion et fit remarquer que Ladco n'a pas fini son contrat avec la ville et qu'il doit déjà pas mal d'argent et que la ville ne doit pas s'embarquer dans cette affaire sans étudier la question plus longuement; lorsque ces rues deviendront la responsabilité de la ville, alors on s'en occupera.

Si le rapport de l'ingénieur est favorable, permission sera accordée à la compagnie de construction, C. T. Lount, de construire deux blocs-appartements de trois étages et demie, contenant 71 unités de logement et ayant place pour stationnement pour au moins 63 véhicules dans le parc Windsor, près du chemin Elisabeth.

Le règlement concernant l'usage de l'eau pour fins d'arrosage fut remis à l'étude et il fut décidé qu'un nouveau règlement soit préparé.

Permission sera accordée au chef des pompiers pour aller à une convention des chefs de pompiers du Canada, à Hamilton, Ont., du 18 au 21 août, si les fonds nécessaires sont disponibles. Que la demande de M. Hubert Bérard pour une license pour la réparation de motocyclettes dans un garage à l'arrière du no 427 Des Meurons soit refusée et que le chef de police prenne les mesures nécessaires pour faire cesser le bruit causé par la dite réparation de motos à l'arrière du no 187, rue Masson.

Faisant suite à la demande verbale de M. F. Mager, en vue de la construction d'un lac artificiel et d'un centre récréatif près du croisement du chemin Dawson et du chemin 59, il fut décidé de soumettre cette demande au Metropolitan Planning Commission du Grand-Winnipeg.

Vu que la maison, sise au no 691, rue Maisonneuve est en voie de démolition, on demanda un rapport à l'ingénieur de la ville pour l'achat de cette propriété, ce qui permettrait de redresser le cours de la rivière Seine à cet endroit.

Après avoir entendu le rapport verbal de l'inspecteur des bâtiments, M. Marc Bockstael sera sommé de démolir sa pigeonnière qu'il avait construite en enfreignant les règlements de la ville en ce qui concerne les pigeons.

Un règlement fut adopté concernant les automobilistes qui stationnent leurs automobiles sur des terrains privés sans autorisation préalable: gare à eux!

A la semaine prochaine.

AU POSTE CBWT

Music-Hall

Le dimanche 13 juillet, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music-Hall" mettra en vedette Pierre Paquette, maître de cérémonies: le ténor André Turp, qui interprétera "Colorado" et "Bluebird of Happiness"; Gisèle Schmidt, qui chantera "Je suis Inca"; le jeune chanteur Jen Roger, dans "Ça vient tout naturellement" et "Gondolier"; Muriel Millard; le ventriloque Jay Nemeth; les Tanners, fantaisistes, et un des gagnants de la Couronne d'or. "Music-Hall" sera réalisé par Jacques Blouin.

Théâtre populaire

Le dimanche 13 juillet, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une comédie dramatique de Marc-Gilbert Sauvajon, intitulée "Tapage nocturne".

L'action de "Tapage nocturne" se situe dans "une de ces villes, trop petites pour avoir une histoire, mais où des milliers d'histoires, gaies ou tristes, s'inscrivent chaque jour dans l'ombre des murs".

Comme dans toutes les familles nombreuses, on rencontrera chez les Varescot des gens sympathiques et d'autres qui le sont franchement moins. L'intrigue policière qui colore la pièce nous fera découvrir d'autres intrigues plus sordides qui se trament au sein de cette famille.

La distribution comprendra Charlotte Boisjoli (Maria Varescot), Robert Gadouas (Frank Varescot), François Lavigne (Frédéric Varescot), Suzanne Langlois (Sylvie Varescot), Marcel Cabay (Armand Varescot), Roger Garceau (Gilbert Sauvin), Louise Marleau (Isabelle Sauvin), Louise Rémy (Estelle Sauvin), Andrée Lachapelle (Caroline Pelletier) et Henri Norbert (le commissaire Legrand).

Adaptée pour la télévision canadienne par Jeanne Frey, la comédie "Tapage nocturne" sera réalisée par Bruno Paradis dans des décors de Fernand Paquette.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Great Movies

Le samedi 12 juillet, à 8 h. p.m. (heure avancée), le programme "Great Movies" présentera "The Man Who Came to Dinner" (Warner Bros., 1942).

Il s'agit d'un exhibitionniste intellectuel qui terrorise tout un salon de province alors qu'il s'y trouve à titre d'hôte inconvié. Le film offre de l'humour, mais de l'humour mi-figue, mi-raison; on se moque des vertus populaires et on y exalte un cynisme qui pourrait certainement réjouir nos existentialistes modernes.

Le directeur de ce film est William Keighley et ses principaux acteurs sont Monte Wooly, Bette Davis, Ann Sheridan, Richard Travis et Jimmy Durante. Le jeu de ces acteurs donne du relief à une pièce qui aurait pu être manquée à cause de la nature même de son intrigue et à cause des dialogues suggestifs. Evidemment, pour adultes.




Noces d'argent à St-Jean-Baptiste de M. et Mme Ernest Touzin

ST-JEAN-BAPTISTE — Lundi soir dernier, il y avait salle comble à St-Jean-Baptiste, alors que se réunissaient grand nombre de parents et amis, à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Touzin, couple très dévoué dans plusieurs organisations paroissiales.

Les places d'honneur étaient occupées par les dignes jubilaires; leur fils unique Rhéo et son épouse; M. Edmond Préfontaine, M.A.L., qui s'était rendu comme ami de la famille, et M. et Mme Roger Touzin, neveu des jubilaires, tout récemment mariés.

M. Siméon Marion, maître de cérémonies, offrit ses souhaits et demanda à M. Préfontaine d'adresser la parole, ce qu'il fit avec son éloquence habituelle. Après avoir offert ses voeux, M. Préfontaine expliqua les trois rôles de l'épouse comme l'amante, la compagne et la garde-malade ou soutien dans la vieillesse. Au dire de M. Préfontaine, Mme Touzin est encore au stage de l'amante.

Une courte adresse fut lue par Mme Georges Grégoire, pour exprimer les voeux des parents et amis.

Une bourse fut présentée par une nièce et un joli bouquet de roses rouges naturelles fut présenté par la petite fille des jubilaires.

Mme Gustave Touzin, accompagnée au piano par Mlle Fleurette Grégoire, chanta trois chansons appropriées.

En termes émus et touchants, M. et Mme Touzin remercièrent l'assistance et les organisateurs.

Le tout se termina par un succulent goûter.

Dames de Ste-Anne

L'élection des Dames de Ste-Anne eut lieu dimanche dernier. Mme Albert Beaudette démissionna comme présidente et Mme Côme Valcourt comme vice-présidente. Sincères remerciements pour leur grand dévouement.

Le conseil actuel comprend comme présidente, Mme Arthur Vermette; vice-présidente, Mme A. Boivin; secrétaire, Mme Louis Baril; trésorière, Mme H. Valcourt.

Inwood

Çà et là

Mme Dupont et Mlle Alice Mondor, de Norwood, ont rendu visite à M. et Mme B. Dupont.

Mme Marie Rohne a passé deux semaines à Vancouver chez des parents.

Mme Léon Cossette, de San Francisco, Californie, est venue visiter sa belle-soeur, Mme W. Cossette, pendant quelques jours. Mme Léon Cossette avait quitté Inwood depuis 35 ans. Elle visita aussi M. et Mme Edouard Cossette, de St-Boniface, Mme Antoinette Nesbitt, de St-Charles, sa grande amie, Mme J. Corman, à l'Hospice Taché, M. et Mme Beaudoin, de Norwood, et M. et Mme O. Connell. Elle retourna aux Etats-Unis le dimanche 29 juin.

M. R. Hardy est allé rejoindre sa mère à Winnipeg le vendredi 4 juillet, puis tous deux prirent part à un pique-nique à Petersfield, Man., le samedi 5 juillet.

MM. F. Beaudoin et René Laporte sont venus rendre visite à leur parenté la semaine dernière.

M. Otto Overby, âgé de 84 ans, de Harperville, est décédé le 20 juin à l'hôpital Général, après une courte maladie. Lui survivent son épouse, cinq fils et cinq filles. Les plus sincères sympathies sont offertes aux familles Overby et Morin.

Les paroissiens de l'église Ste-Cécile se sont donnés la main pour embellir la cour de l'église et le cimetière.

M. W. Wood, de Teulon, était de passage dans la paroisse, le mercredi 2 juillet.





MM. Gilles Blais et Denis Bisson, étudiants en rhétorique, font actuellement la visite des paroisses du Manitoba, comme agents d'abonnement du journal. On voudra bien accueillir avec bienveillance ces apôtres de la bonne presse qui doivent frapper à un certain nombre de portes tous les jours pour rencontrer leurs frais de voyage et s'assurer un peu de revenu pour poursuivre leurs études. Le poste CKSB fera connaître leur itinéraire, de jour en jour. Ils sont disposés à recevoir avec plaisir toute suggestion que les abonnés aimeraient leur confier en vue d'améliorer le journal et surtout l'argent des abonnements qui rend possible des améliorations. La direction invite spécialement ceux qui reçoivent le journal en deuxième et en troisième main, à devenir des abonnés authentiques.

La Broquerie

Mariage Savard-Kirouac

Le samedi 28 juin, à 10 h., en l'église St-Joachim de La Broquerie, M. l'abbé L. Senez, curé, bénissait le mariage de Mlle Louise Kirouac, fille de M. et Mme Damase Kirouac, avec M. Armand Savard, fils de M. et Mme Cyprien Savard, de La Broquerie.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche dont la jupe en satin était recouverte de tulle de nylon et garnie de perles du Rhin. Le collet genre Sabrina était incrusté de sequins et de perles. Les manches se terminaient en pointes de lys. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlle Marguerite Kirouac, soeur de la mariée, et Mlle Georgette Savard, soeur du marié, étaient revêtues de robes trois-quarts avec boléro de couleur rose et corail respectivement.

MM. Ernest Savard, frère du marié, et Adélard Kirouac, frère de la mariée, agissaient comme garçons d'honneur. M. Richard Gamache agissait comme huissier. Servaient au choeur: Gabriel et David Savard, petits frères du marié.

Après la messe, il y eut réception à la salle de l'Arena, suivie de la soirée, où les nouveaux mariés reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Au retour de leur voyage de noces, à Détroit, M. et Mme Armond Savard résideront à St-Boniface.

La Broquerie

Décès

Le mercredi 11 juin, Mme Julia Freynet, âgée de 60 ans, de La Broquerie, est décédée à la demeure de sa fille, Mme Antonio Vielfaure, de 517 rue Des-Meurons, à St-Boniface. Née à La Broquerie, Mme Freynet avait toujours vécu au Manitoba.

Lui survivent son époux, M. Arthur Freynet, trois fils et trois filles: Gérard et Léo, de St-Boniface, et Roland, de Ste-Anne-des-Chênes; Mme A. Vielfaure, Diane et Mme Alex. Simard (Solange), de La Broquerie; quatre frères, Georges, Louis, Elas et Eugène; deux soeurs, Mmes Emile Grenier et E. Freynet.

Le service fut chanté le samedi 14 juin, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Albéric St-Laurent, assisté de MM. les abbés Lucien Senez et Louis Laurenceille, comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial. Le salon P. Coutu était en charge des funérailles.

St-Georges

Le 28 juin, Mme F. Dupont et André allèrent chercher Mlle Catherine Dupont, institutrice, à Bellegarde; puis visitèrent la famille René Marcotte, et revinrent à St-Georges le 30 juin au soir, enchantés de leur petite promenade.

M. et Mme Joseph Dupont allèrent visiter Mme Chartier (Florence) à St-Boniface, puis sa fille Mariette et son mari allèrent ensemble, le soir, aux noces de M. Denis Legal. Ils s'arrêtèrent à St-Adolphe chez la famille F. Legal, puis s'en revinrent le 6 juillet au soir.

Le 3 juillet avait lieu à Pine Falls, au Château, un "shower" en l'honneur de Mlle Bella Vincent à l'occasion de son prochain mariage. Une foule de personnes s'y rendirent pour lui présenter de nombreux cadeaux. La future remercia en termes appropriés. Après un bon goûter, chacun retourna chez soi.

9 élèves finissants sont couronnés à St-Laurent

ST-LAURENT — Dans l'après-midi du 27 juin, une imposante cérémonie de couronnement et de distribution de prix marquait l'adieu des élèves finissants de l'école St-Laurent. Le R. P. Brassard, O.M.I., curé, présidait l'assemblée composée de nombreux parents et amis réunis pour acclamer les heureux finissants au grade XI.

Ces derniers firent une entrée solennelle et un à un, accompagnés de pages et bouquetières prirent place sur la scène au son d'une marche militaire jouée au piano par Mlle Cécilia Lavallée. Ce sont: Mlles Corinne Chartrand, Léona Rainville, Lorraine Richaud, Diane Glasson, MM. Darius De Laronde, James Connelly, Ubald Perrault, Victor Abgrall et Léonard Neufeld.

M. Léon Fortier, professeur aux Grades V et VI, agissait comme maître de cérémonies. Sa jovialité et son humour ajoutèrent au charme de la cérémonie. M. Noël Allard, administrateur, souhaita la bienvenue à tous et félicita chaleureusement les finissants de leur succès. MM. Darius De Laronde et James Connelly exprimèrent la bienvenue au nom des élus du jour.

On procéda ensuite à la distribution des prix, promotions et diplômes des élèves des grades V à VI. La chorale des garçons, sous la direction de M. Léon Fortier, exécuta une chanson inédite fort goûtée de l'auditoire. Le programme musical comportait aussi deux choeurs: "Vivent les Vacances" et "Give" par la chorale de l'école. Vers la fin de la cérémonie, M. James Connelly chanta, alternativement avec le groupe de finissants, le chant d'adieu à la Vierge de l'Alma Mater.

On profita de cette occasion pour présenter à MM. A.-E. Fortier et Darius De Laronde un écusson et médaille souvenirs pour travail émérite dans l'organisation des jeux de l'école.

La lecture du palmarès, mettant en lumière les traits de valeur et les efforts de chacun des finissants, intéressa beaucoup l'assemblée. Elle fut suivie du couronnement et de la présentation des médailles don de la Révérende Mère Provinciale des Franciscaines Missionnaires de Marie. Ensuite vint la distribution de prix et diplômes mérités par chacun. Mlle Gabrielle Chartrand exprima l'adieu et les souhaits des professeurs et élèves à ceux qui allaient partir, formulant le voeu que tous emportent à travers la vie pour la réaliser dans sa plénitude la belle devise de leur Alma Mater: DUC IN ALTUM. Mlle Corinne Chartrand et M. Léonard Neufel remercièrent, plaçant cette nouvelle étape de leur vie sous l'égide de Marie Immaculée dont le centenaire des apparitions à Lourdes est cette année une cause d'allégresse pour l'Eglise universelle.

M. Robert Connelly, ancien de notre école, actuellement principal à l'école de Sandy Bay, félicita chaudement les finissants des résultats obtenus, tout en leur rappelant que cette victoire n'est qu'un pas vers le succès: le second réside dans une éducation supérieure et la spécialisation.

M. Guttermson, député libéral, sut aussi, dans une chaude allocution, rappeler quelques principes fort pratiques en matière d'éducation et de philosophie de la vie.

Le mot paternel du Rév. Père Curé adressé aux finissants fut un message de reconnaissance pour les faveurs reçues et un encouragement à continuer leur ascension vers des sphères plus élevées tant au point de vue éducation que vie chrétienne et française.

On est né pour les grandes choses quand on a la force de se vaincre soi-même

MASSILLON.

Mlle L.-A. Fontaine épouse M. C.-E. Bérard à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le samedi 14 juin, dans l'église de Ste-Agathe, M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Laurence-Anne Fontaine, fille de Mme Marie-Adèle et de feu Stanislas Fontaine, avec M. Charles-Edouard Bérard, fils de M. et Mme Théodose Bérard, d'Aubigny.

La future mariée accompagnée de son frère, Joseph-Marie, fit son entrée dans l'église au son d'une marche nuptiale.

Elle était vêtue d'une longue robe de dentelle Chantilly sur tulle de nylon et de satin, avec manches longues se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne genre "coronet" brodée de paillettes aurores. Des lis blancs ornaient son livre d'heures d'où s'échappaient des noeuds de rubans satin, ornés de minuscules fleurs rouges.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Marguerite et Lorraine Bérard, soeurs du marié. Chacune portait une toilette ballerine en nylon et dentelle. Elles étaient coiffées d'un halo de plumes et tenaient une cascade de glaïeuls de couleur identique à leur toilette, dont l'une était de couleur beige et l'autre, de couleur rose-crevette.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jérôme Dionne et Gérard-Yvon Fontaine, frère de la mariée.

Le "Panis Angelicus" de C. Frank et "A tes pieds, Dieu d'amour" furent harmonieusement exécutés par Mmes A. Dionne et L. Létourneau, de St-Jean-Baptiste. Mlle Murielle Fontaine, soeur de la mariée, rendit l'Ave Maria de Shubert. Mlle M.-T. Joyal touchait l'orgue.

Un déjeuner intime eut lieu chez la mère de la mariée. Joseph-Marie proposa un toast aux mariés et leur souhaita, au nom de tous, bonheur, santé et prospérité.

Le soir, il y eut grande réception à la salle Normandin, à Aubigny, où de nombreux parents et amis vinrent souhaiter bonne chance aux mariés. De magnifiques et utiles cadeaux qui seront pour eux des souvenirs inoubliables de ce grand jour de leur vie leur furent offerts.

Les nouveaux époux résideront à Ste-Agathe.

Vassar

Hommage au curé

VASSAR — Tous les paroissiens de Vassar ont tenu à souligner avec éclat le 6e anniversaire de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Roland Roy, leur curé.

La journée débuta par une messe solennelle; une séance récréative rendue avec brio par les élèves de l'école couronna ce jour mémorable pour tous les paroissiens de Vassar.

Le programme de circonstance fut le suivant: Bienvenue; chant de fête: "Bonheur"; Le Génie des fêtes; Feast Dialogue; comédie: La fin du monde; Adam and Eve; The Drummer and the Cook; An International Smile; Ce qu'il y a de plus beau au monde; Remerciements et adresse.

M. Maurice Gauthier, maître de cérémonies, porta à la connaissance de l'auditoire plusieurs télégrammes de félicitations venus de: l'Hon. Duff Roblin, M. Warner Jorgenson, député au fédéral, etc.

Une bourse au montant de $175, et un joli bouquet spirituel furent offerts au jubilaire.

M. l'abbé Roy félicita et remercia en termes chaleureux tous ceux qui contribuèrent au succès de la fête.

Cette photo a été prise à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Wilfrid Dupuis, de Ste-Elisabeth, qui ont été célébrées à St-Jean-Baptiste récemment. On y reconnait, assis, au centre, M. et Mme Dupuis (née Fillion), ayant à leurs pieds Jean-Paul, Nicole et Réal, et entourés, de gauche à droite, de Murielle, Yvette (Mme Courcelles), la Rév. Soeur Agathe-Marie, chanoinesses des Cinq Plaies, Aurèle, Huguette, Noëlla et Roselyne.

Mariage L. Coates-J. Fillion en l'église de St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — A 11 heures le samedi 21 juin, en l'église de St-Jean-Baptiste, M. l'abbé P. Deschênes, de Morris, bénissait l'union de Mlle Jeannette Fillion, fille de M. et Mme Adélard Fillion, avec M. Leslie Coates, fils de feu Mme Coates et de M. Frank Coates, de Morris.

La mariée entra dans l'église au bras de son père et au son d'une marche nuptiale jouée par Mme Noël Létourneau. Cette dernière chanta aussi "Our Father" et, après la bénédiction nuptiale, elle chanta avec son frère, Albert Champagne, un cantique approprié.

Elle était vêtue d'une longue et jolie robe blanche en tulle de nylon et garnie de dentelle, ayant corsage ajusté avec haute encolure dentelée et garnie de pierres du Rhin. De longues manches en dentelle se terminaient en pointes de lys. Le devant de la jupe était décoré de petites rosettes brillantes qui donnaient un chic coup d'oeil, tandis qu'en arrière de la robe il y avait plusieurs frisons de large dentelle. Son voile illusion, en nylon, bordé aussi de brillants, était soutenu par une magnifique tiare de perles et de pierres du Rhin. Elle portait un bouquet de roses rouges mêlées d'oeillets jaunes.

Le marié et ses deux garçons d'honneur Melvin Snarr et Bob Poerch étaient vêtus en noir.

Les filles d'honneur, Aline Fillion, soeur de la mariée, et Thelma Janke portaient des robes ballerines avec petits boléros aqua bleus. Elles étaient coiffées d'un bandeau de même teinte. Leurs bouquets d'oeillets jaunes s'harmonisaient avec leurs jolies toilettes.

Les deux petites bouquetières, Jeannine Fillion, soeur de la mariée, et Elaine Coates, nièce du marié, portaient de courtes robes de nylon aqua bleues avec bandeaux de même teinte. Elles portaient également des bouquets composés d'oeillets jaunes et de marguerites blanches.

Les deux huissiers étaient MM. Paul Duval et Alfred Coates; le maître de cérémonies, M. Siméon Marion. M. H. Shewman, membre de la législature manitobaine, proposa le toast aux mariés, lors du banquet.

Mgr H. Lapointe bénit les tables et ensuite exprima ses voeux les plus sincères aux nouveaux époux. Le père de la mariée souhaita la bienvenue à tous les invités.

Les tables étaient décorées de fleurs naturelles et de plats succulents, confectionnés par la famille Fillion et, avec l'aide pour servir le café, des sandwiches et gâteaux et biscuits variés avaient été offerts par Mmes L. Brodeur et G. Beaudette.

Un magnifique gâteau de noces à trois étages carrés, soutenus par de petites colonnes de vitre, fut artistiquement décoré par Mme Léo Poulin.

La réception eut lieu à la salle Bernier et l'orchestre "Hoodlums", de Dominion City, fit les frais de la musique, jusqu'à l'heure du souper. Les mariés, accompagnés de plusieurs parents et amis, partirent alors pour Winnipeg et revinrent vers les huit heures pour la veillée qui alla bon train jusqu'à minuit.

Le marié fit les remerciements pour tant de jolis cadeaux et pour une si belle assistance.

Les nouveaux époux partirent pour Detroit Lakes. La mariée, pour le voyage, portait un costume bleu avec accessoires beiges et un corsage de roses rouges.

Les nouveaux époux demeureront, à leur retour, à Morris où Mme Coates continuera son métier de friseuse au "Jeannette's Beauty Salon".

Prochain départ

Le dimanche après-midi 28 juin, à l'Auditorium de l'école Centre, les paroissiens, les religieuses et les divers groupes d'Action catholique tinrent à souligner le départ prochain de M. l'abbé R. Lane, vicaire, qui poursuivra des études spéciales à Bruxelles, en Belgique.

La chorale de l'école était encore à l'honneur, par le choix et l'exécution de chansons bien appropriées à l'occasion.

Les pianistes étaient: Claudette Sabourin, Jeannine Vermette, Louise Garand, Huguette Marion, Yolande Beaudette, Rosemarie Beaudette et Jeannine Brunet. M. René Beaudette agissait comme maître de cérémonies.

L'adresse des Jocistes fut lue par Mlle Lily Désaulteis; celle des Jécistes, par Armand Comeault.

Juliette Baril se fit l'interprète des plus jeunes de l'école.

Après la présentation d'une bourse et d'un bouquet spirituel, Mgr H. Lapointe, curé, exprima son regret de voir partir son vicaire, en même temps que sa consolation de le savoir choisi pour aller poursuivre ses cours afin de s'instruire davantage et d'apprendre des méthodes ou sciences plus modernes.

Avant de terminer cette réunion, l'abbé Lane exprima ses sentiments de regret de quitter St-Jean-Baptiste car, dit-il, "Partir, c'est mourir un peu"; mais aussi ses sentiments de joie de se voir privilégié, ayant l'avantage d'aller étudier en Belgique.

Pour terminer cette réunion, la chorale chanta "Au Revoir, au plaisir de vous revoir à St-Jean-Baptiste"!

Dunrea

Çà et là

Le pique-nique, accompagné de parties de balle au camp, qui devait avoir lieu le dimanche 6 juillet, a dû être remis à plus tard, à cause de la pluie. Mais, cette pluie bienfaisante, désirée depuis si longtemps, a été d'un grand secours pour les champs et les jardins, et tous en remercient la divine Providence.

Les écoles ont fermé leurs portes; maîtresses et élèves jouissent enfin d'un repos bien mérité. Cependant, deux des Soeurs de la paroisse sont à enseigner le catéchisme aux enfants de la mission de Baldur.

Sr Marguerite du Sacré-Coeur, maîtresse de musique au couvent depuis plusieurs années, est partie pour quelques semaines au couvent de St-Charles, où elle se perfectionnera dans l'art musical.

MM. et Mmes Joseph et N. Boulet sont partis dans l'après-midi du dimanche 6 juillet pour assister à l'exposition de Calgary.

Mme Lucien Légaré est allée passer quelques semaines à Ste-Rose-du-Lac, chez ses fille et gendre, M. e tMme Léon Pineau.

Souhaits de cordiale bienvenue et de succès à M. et Mme Adrien Boulet, de Somerset, qui ont pris la direction du restaurant de M. A. Morin, dans la localité; M. Morin est désormais commis voyageur pour la compagnie Watkins et remporte un beau succès dans ce nouvel emploi.

MM. et Mmes J. et Léon Boulet ont joui, en fin de semaine, de la visite de M. et Mme J. Bisson et de leurs enfants, de Haywood.

M. et Mme Lorenzo Conrad et leur petit garçon, de Pilot Mound, étaient en visite chez M. et Mme T. Boulet, le dimanche 6 juillet.

M. et Mme Alcide Lafrenière, accompagnés de leurs trois enfants, de St-Eustache, P.Q., en route vers la Californie et le Mexique, s'arrêtaient au presbytère pour y saluer M. le curé.

Baptêmes

Le 15 juin: Mary-Margaret-Karin, fille de M. et Mme Maurice Spurriel, née le 24 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Spurriel, fils, cousins de l'enfant.

Le 6 juillet: Joseph-Gérard-Eugène, fils de M. et Mme Théodore Boulet. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Conrad, oncle et tante de l'enfant.

Cours de natation

Plusieurs enfants et adultes se sont déjà inscrits pour participer à un cours de natation, qui sera donné à Ninette, du 4 au 15 août, par un professionnel venant de Winnipeg.

Woodridge

Concert

Le 12 juin, à l'occasion du cinquième anniversaire d'ordination de M. l'abbé J. Choiselat, curé, les élèves de l'école Lafortune, sous la direction des Rév. Srs de St-Joseph, présentèrent une séance qui fut très bien réussie. Un merci sincère aux organisatrices et félicitations aux élèves; merci aussi aux personnes des paroisses environnantes de La Broquerie, St-Labre, Carrick, Menisino et Sandilands, qui sont venues encourager les responsables et les participants de ce concert.

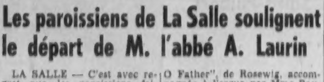
Va-et-vient

Le 22 juin, M. et Mme Adolphe Girouard ont rendu visite à leur fils Michel, de Portage-la-Prairie.

Du 24 au 27 juin, M. et Mme A. Gosselin ont rendu visite à leurs amis, M. et Mme A. Brouillette, de Superior-Junction, Ont.

Mme Rodolphe Dupas, de Winnipeg, a passé la semaine du 29 juin au 5 juillet chez sa soeur, Mme Lillian Lebleu. Elle était accompagnée de ses fillettes, Pauline et Michelle.

Le petit Alain Yvon est revenu chez lui après un court séjour à l'hôpital St-Boniface.



Les paroissiens de La Salle soulignent le départ de M. l'abbé A. Laurin

LA SALLE — C'est avec regret que les paroissiens faisaient, à l'issue de la grand-messe du dimanche 29 juin, leurs adieux à leur vénéré pasteur, M. l'abbé Alphonse Laurin. Après plus de quarante années de fonctions ecclésiastiques exercées en diverses endroits du diocèse de St-Boniface, dont les deux dernières à La Salle, M. le curé se retire à St-Vital, Man., où il pourra certes jouir d'un repos bien mérité.

Son séjour ici fut donc plutôt court, mais il sut, à l'exemple des "vieux curés de chez nous, à l'âme essentiellement évangélique", diriger les destinées spirituelles des fidèles tout en veillant aux intérêts matériels de la paroisse. Souvent, M. l'abbé A. Laurin exhortait ses ouailles à la pratique des vertus et à la réception fréquente des sacrements. On peut justement dire qu'il s'efforça d'être l'interprète des desseins de Dieu sur les âmes que l'Eglise lui avait confiées.

Les derniers avis et conseils transmis au cours du sermon furent des plus salutaires et selon les besoins de la paroisse. Evoquant le texte évangélique: "Aimez-vous les uns les autres", que saint Jean ne cessait de répéter à Ephèse aux fidèles de son temps, M. le curé profita de cette dernières occasion pour faire un vibrant appel à la charité chrétienne et donner de précieuses directives à ce sujet.

A l'issue de l'office religieux, M. Adélard Lagacé s'avança dans le sanctuaire pour lire une adresse qui exprimait au vénéré pasteur les sentiments de regrets et de reconnaissance de tous à son égard. A la suite de cette lecture, une bourse substantielle lui fut offerte de la part des paroissiens. M. l'abbé A. Laurin remercia avec bienveillance pour ce geste d'amitié, ainsi que pour la coopération qui lui fut accordée au cours de ces deux années qu'il passa à La Salle. Il termina son discours avec l'assurance de son souvenir pour tous dans ses prières.

M. l'abbé A. Laurin quitta définitivement la paroisse pour St-Vital, le lundi 30 juin. M. l'abbé A. St-Laurent le remplace à titre d'administrateur. Il arrivait à La Salle le mardi 1 juillet.

Shower

Le dimanche 22 juin, à 3 h. p.m., avait lieu, à la salle paroissiale, un "shower", d'articles divers, organisé par Mme Roméo Marion, de St-Boniface, et Mlle Marielle Lafond, de La Salle, à l'occasion du prochain mariage de leur soeur, Mlle Marguerite-Rose Lafond avec M. Fernand Desrochers. De nombreux cadeaux, jolis et variés, furent présentés à l'héroïne de la fête qui remercia bien gracieusement. Ce "shower" réunissait plusieurs invités et se termina par un délicieux goûter.

Mariage Desrochers-Lafond

Le samedi 28 juin, 1 h. p.m., eut lieu, en l'église St-Hyacinthe de La Salle, une cérémonie d'échange d'anneaux, lorsque Mlle Marguerite-Rose Lafond, fille de feu M. Alphonse Lafond et de Mme Florida Lafond, de La Salle, unissait sa destinée à celle de M. Fernand Desrochers, fils de M. et Mme Aldéi Desrochers, de St-Boniface.

M. l'abbé Alphonse Laurin, curé, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe du mariage, assisté de MM. Roméo Marion et Ulric Desrochers, beau-frère et frère des mariés. M. Charles-Edouard Lafond, oncle de la mariée, servit de témoin à sa nièce, et M. A. Desrochers, fut témoin pour son fils.

La mariée était charmante dans une longue roble blanche de dentelle Chantilly formant traine, avec une ample jupe recouverte de tulle de nylon. Son voile court de tulle illusion avait des appliqués de dentelle et était retenu par un diadème orné de perles et de sequins. Elle tenait en main un bouquet d'orchidées et de roses rouges.

Mme Roméo Marion, soeur de la mariée, Mme Ulric Desrochers, belle-soeur du marié, Mlles Adélia Manaigre et Lynn Fisher, cousine et amie de la mariée, étaient respectivement dame et filles d'honneur. Elles étaient revêtues, de même que la petite bouquetière Linda Tardiff, de robes semblables en nylon ouvré sur taffetas abricot avec coiffures assorties, et tenaient des bouquets de glaïeuls oranges.

Le petit Ronald Marion, neveu de la mariée, était page. MM. Roméo Marion, Ulric Desrochers, Jean-Paul Lafond et Glenn Speakman remplissaient les fonctions de garçons d'honneur.

Durant la messe, Mlle Priscille Cormier exécuta un programme de chants religieux. Elle interpréta l'"Ave Maria", de Dubois, le cantique de mariage "Devant Jésus", le "Panis Angelicus", de César Franck, et "Hear us, O Father", de Rosewig, accompagnée à l'orgue par Mme Raymond Rochon.

A l'issue de la cérémonie, de nombreux invités se donnèrent rendez-vous à la salle des Fils Natifs à St-Boniface, afin de féliciter les nouveaux époux. Un délicieux souper fut ensuite servi au "Homestead" de Winnipeg, non seulement aux mariés et à leur cortège, mais aussi aux proches parents.

M. Roméo Marion agit comme maître de cérémonies et proposa le toast aux mariés. M. Fernand Desrochers remercia cordialement, au nom de sa jeune épouse et en son nom, tous les parents et amis présents.

Le soir, plusieurs invités se réunirent de nouveau à la salle des Fils Natifs afin d'y passer une agréable veillée. Un orchestre, dirigé par M. J. Vermette, de St-Jean-Baptiste, exécuta un programme musical varié.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces vers divers endroits des Etats-Unis, dont Black Hills et Yellowstone Park. Pour la circonstance, la mariée portait un costume beige avec accessoires de même teinte et mandarine. M. et Mme Fernand Desrochers demeureront à Norwood, Man.

Parmi les invités venus de loin pour assister au mariage, l'on remarquait M. et Mme Philippe Lafond et leur famille, de Rainy River, Ont., ainsi que d'autres parents de Mariapolis, St-Jean-Baptiste, Lorette, etc.

Çà et là

Souhaits d'un prompt rétablissement à Mmes Elphège Lavallée et Charles-Edouard Lafond, qui se remettent sensiblement d'une intervention chirurgicale qu'elles subirent récemment à l'hôpital St-Boniface.

Le dimanche 29 juin, MM. et Mmes Raymond Rochon et Aimé Cormier et leurs filles, Mlles Liliane Rochon et Patricia Cormier, partaient pour une vacance d'une semaine à Clear Lake, Man.

Le dimanche 22 juin, Mmes Fernand Lavallée et Bernard Lagacé, accompagnées de leurs époux, assistèrent à l'ordination de leur frère, M. l'abbé Gédéon Trudeau, à Ile-des-Chênes, Man. Le 29 de ce même mois, ils assistèrent avec leurs enfants à sa première grand-messe chantée au même endroit.

A l'occasion de l'ouverture et de la bénédiction de la nouvelle centrale de la Caisse Populaire, qui eut lieu le dimanche 29 juin à St-Boniface, plusieurs sociétaires s'y rendirent et prirent aussi part au banquet, qui eut lieu ensuite. Ce sont: Mme Bernadette Lagacé, M. Adélard Lagacé, Mlle Marguerite Comeau, M. Hervé Comeau, ainsi que MM. et Mmes Pierre et Gabriel Simard, A. Schaubroeck, Fernand Lavallée et Omer Comeau.

Récemment, M. et Mme Jean-Emile Rochon, ainsi que M. Fernand Rochon et ses enfants, de Windsor, Ont., furent en promenade chez leurs neveux et nièces, MM. et Mmes Gaston Rochon, Moïse Cormier et Georges Bernuy et leurs familles.

Le vendredi 27 juin, M. Jean-Paul Cormier, en compagnie de M. et Mme J. Bourbonnière, de St-Boniface, se rendit à Marquette, Mich., où il rencontra son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Gilbert Cormier, de Goderich, Ont., également de passage à cet endroit.

Au cours de la semaine du 30 juin, M. et Mme Moïse Cormier et leur famille firent un court séjour à Kenora, Ont., ainsi qu'à Keewatin, Ont., où ils y revirent leurs amis, M. et Mme Gabriel Bernuy.

Les Rév. Srs Claire-Lucille, supérieure, et Marie-Alma, Filles de la Croix, suivent actuellement les exercices de la retraite annuelle, du 7 au 15 juillet, à Laflèche, Sask.

M. et Mme Richard Bayer et leur bébé ont quitté la paroisse le 1er juillet pour aller demeurer à St-Boniface. Bienvenue à une nouvelle famille, celle de M. et Mme Léo Vouriot, de St-Vital, qui sont maintenant installés sur la ferme de M. et Mme Albert Vouriot, ces derniers ayant déménagé au village.

St-Léon

Décès

Mme Joseph-Adélard Labossière, née Alma Labossière, est décédée à sa résidence, à St-Léon, le mardi 17 juin, à l'âge de 72 ans, 11 mois et 6 jours.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, trois fils, Léo, René et Roch; neuf filles, Mmes Léon Rondeau (Aline), Alcide Grenier (Berthe), Edmond Grenier (Antoinette) et Louis Rémillard (Gertrude), toutes de St-Léon, Nazaire Rondeau (Rita), Dominique Desrochers (Laurence), de Somerset, Céleste Desrochers (Juliette) et Urbain Desrochers (Thérèse), de Greenway; un frère, M. Napoléon Labossière, d'Atikokan, Ont.; 70 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le vendredi 20 juin, dans l'église de St-Léon, par M. l'abbé Noël Delaquis et la défunte fut inhumée dans le cimetière paroissial. Le salon mortuaire Scarf, de Holland, était en charge des funérailles.

Sont venus assister aux funérailles de Mme Labossière: son frère, M. Napoléon Labossière, d'Atikokan, Ont., ses neveux et nièce, MM. Gérald et Paul et Mlle Lilian Labossière, M. et Mme Alfred Desrochers, Mme Louis Labossière, M. Alex. Labossière et son fils, Jean-Baptiste, tous de St-Boniface, Mme Honoré Tardif et M. et Mme Maurice Valcourt, de Ste-Rose.

Remerciements

Les membres de la famille Labossière tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui leur témoignèrent de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent. Ils remercient aussi M. l'abbé N. Delaquis qui eut la bonté de remplacer M. l'abbé Roland Bélanger, curé, parti en retraite à St-Boniface.

Des diplômes aux étudiants en catéchisme à Saskatoon

SASKATOON — Dans la soirée du 9 juin, 90 étudiants du Collège de Pédagogie de Saskatoon recevaient leurs diplômes des mains de Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon. Ces certificats furent remis aux élèves qui avaient suivi à Sion les cours hebdomadaires de catéchisme, sous la direction du R. P. L. A. Kennedy, C.S.B., et de la Rév. Sr Marie-Gertrudine de Sion.

Ces classes catéchistiques qu'offre chaque année l'Archiconfrérie de la Doctrine Chrétienne du diocèse de Saskatoon ont pour but principal d'initier les étudiants en pédagogie aux méthodes pratiques de l'enseignement du catéchisme dans les écoles, tout en leur donnant l'occasion d'approfondir leurs connaissances personnelles en matière de religion.

L'importante réunion s'ouvrit par la bénédiction du T. S. Sacrement dans la chapelle du collège St. Thomas More. Cette pieuse cérémonie fut suivie de la distribution des diplômes aux gradués par Son Excellence, assistée de M. l'abbé G.-E. Provost, directeur en chef de l'Archiconfrérie. Dans son discours d'occasion, Son Excellence fit entendre aux gradués qu'en raison de leur qualité d'instituteurs catholiques, ils étaient des membres très importants dans l'Eglise; qu'après les prêtres et les religieuses, ils avaient la responsabilité, le privilège et le devoir d'élever les âmes pour le ciel. Par conséquent, la part la plus importante de leur vie d'enseignement sera, en premier lieu, d'apprendre à leurs élèves à connaître et à aimer Dieu.

Après la collation des diplômes, quelques étudiants offrirent un joli programme musical et littéraire. L'un d'entre eux, Pierre Tarnowsky, remercia chaleureusement Mgr Klein et tous ceux qui avaient permis cette année d'étude catéchistique idéale et vraiment profitable pour les étudiants catholiques du diocèse.

Présents dans l'assemblée, M. F. Lucas, l'un des professeurs du Collège de Pédagogie, et M. Sheehan, surintendant des écoles de Humboldt, furent invités à prendre la parole. Puis, on servit des rafraîchissements et tout le monde se retira, enchanté de l'agréable soirée.

North Battleford

Décès

M. H. Beck, dont l'état de santé laissait à désirer depuis quelque temps, est décédé paisiblement pendant son sommeil, le mardi 17 juin, à l'âge de 70 ans. Les funérailles eurent lieu le jeudi 19 juin, dans l'église paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Le service fut chanté par le R. P. G. Lassonde, O.M.I.

Les porteurs honoraires étaient MM. C. Bogart, J. Dunlop, F. Ellis, H. Gascoigne, D. Foster, T. Larson, A. Lacoursière et D. Perkins.

Portaient le cercueil MM. E. Blais, J. Chisholm, A. Dunlop, J. Lunghamer, R. Magosse, W. Racicot.

Les prières d'usage avaient été récitées au salon funéraire de Sallow and Boyd.

Un grand nombre d'amis de Delmas et Battleford assistèrent aux funérailles, ainsi que M. le docteur et Mme H. Guyot, de St-Boniface, MM. Gabriel et Lucien Guyot, de Fannystelle, Man., frères de Mme H. Beck, et sa soeur, Mme A. Dupré, de Laurier, Man.

Le défunt est né à Coventry, Angleterre, et vint au Canada en 1905. Il s'établit sur une ferme à Proisgua, Sask., où il demeura jusqu'en 1952. Il fit la guerre de 1914 et fut stationné en France pendant quatre ans.

En 1940, il épousa en secondes noces Mlle Thérèse Guyot, qui lui survit.

Il fit tour à tour plusieurs termes comme conseiller et maire de la municipalité de Battle River et commissaire de l'école du même nom et comme marguillier de la paroisse de Battleford. M. Beck était Chevalier de Colomb.

La dépouille mortelle repose dans le Memorial Garden de Nord Battleford.

Naissance

Le 2 juillet, un fils est né à M. et Mme Henri Lepage.

Va-et-vient

Les RR. PP. G. Labossière et A. Piché, O.M.I., visitèrent les "anciens" du collège de Gravelbourg qui demeurent maintenant à Saskatoon.

Mme A. Couture et sa fille Jeanne, se rendirent à Winnipeg visiter de la parenté.

M. et Mme Roger Dupuis sont partis en vacances pour six semaines.

Mme E. Martin Basic (née Jeannine LeGars) est en visite pour quelques semaines chez ses parents, M. et Mme J. LeGars.

Vonda

Mariage

Le lundi 4 juin, Mlle Aline Lepage, fille de M. et Mme Albert Lepage, unissait sa destinée à celle de M. Adrien Bénard, de St-Denis, fils de M. et Mme Albert Bénard. M. l'abbé L. Morand leur donna la bénédiction nuptiale dans l'église des SS. Martyrs de Saskatoon.

Le soir, dans la salle municipale de Vonda, un groupe d'amis se réunirent pour passer une agréable soirée. Le voyage de noces se fit à Banff et Jasper. Le jeune couple résidera à Saskatoon.

Çà et là

M. et Mme Léon Bussière ont passé quelques jours à Léoville, où Mme Bussière visita sa mère, gravement malade.

M. et Mme Dumont Lepage étaient en visite chez M. et Mme Félix Loiselle et M. et Mme M. Fournier le 15 juin. Etaient aussi en visite chez M. et Mme Félix Loiselle dernièrement, M. et Mme Paul Piché, de Québec, ainsi que M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon.

MM. et Mmes Philippe, André et Rosaire Bussière sont allés passer la fin de semaine du 21 à St-Front chez M. et Mme Maurice Bussière.

M. et Mme François-Xavier Messier, de Prince-Georges, C.-B., étaient en visite chez MM. et Mmes Wilfrid, Norbert et Rosaire Bussière.

Sont revenus pour les vacances d'été, Dolorès et Yvette Bussière, Aline et Cora Nobert et Margaret Enright du couvent de Prud'homme; Conrad et Laurent Bussière et Paul Loiselle du collège de Gravelbourg; Gérard Haudegand, de Prince-Albert.

Le 22 juin, MM. Laurent et Paul Loiselle et Laurent Bussière partaient pour l'Ile-à-la-Crosse où ils ont passé quelques jours.

Mme Emile Bussière et ses deux enfants, de Zenon Park, ont passé plusieurs jours à Vonda, en visite chez leurs nombreux parents et amis.

Mme Steve Willett a rendu visite à ses fils et bru, M. et Mme Bill Willett, à Regina.

Saint-Hubert

Le 2 juillet, des parents et amis se sont réunis chez M. et Mme A. Poncelet pour prendre part à un shower en l'honneur de Mlle Elizabeth Blunt et de M. Bernard McCormick. Un wagon décoré contenant de nombreux et jolis cadeaux était conduit par deux petites filles. Les futurs mariés remercièrent tous ceux qui étaient présents. Le goûter fut suivi d'une période de musique et de danse.

Le 6 juillet, Mlle Rolande Beaulac et M. Albert Gatin étaient les invités d'honneur à un shower chez M. et Mme Léon Beaujot, où se réunissaient beaucoup de parents et d'amis. Après une heure de concours, des jolis cadeaux furent présentés par un groupe de petites filles. Après les remerciements des futurs mariée, un goûter bien apprécié de tous fut servi.

M. et Mme C. Bachtold ont assisté au mariage de M. B. McCormick et de Mlle E. Blunt, à Moose Jaw, le 5 juillet.

MM. Joseph et René Poncelet, M. M. Istace et Mlle Lilianne Dumonceaux sont allés à Atikokan, Ont., pour quelques jours, visitant de la parenté.

M. F. Flick est allé à Peace River, Alta, pour quelques jours.

M. et Mme O. Praud sont partis à Victoria, C.-B., pour quelques semaines, en visite chez leurs enfants.

M. Loyd Praud, de Calgary, était ici pour quelques jours. Sa soeur, Virginia, est retournée avec lui.

M. et Mme G. Waddell et leurs enfants et Mlle Louise Gatin, de Moose Jaw, ont passé quelques jours chez leurs parents.

M. et Mme G. Mullie, de Saskatoon, ont visité des parents en fin de semaine.

M. et Mme A. Dunand passent deux semaines à Meskanau chez leurs fille et gendre, M. et Mme P. Mansière.

Ferland

Mariage Lech-Fauchon

Le 30 juin, M. l'abbé E. Brouillard, curé, bénissait le mariage de Mlle Rose-Aimée Fauchon, avec M. Lech, d'Assiniboia. M. Thomas Fauchon et M. Lech servaient de témoins à leurs enfants.

Après la cérémonie, il y eut réception et soirée à la salle de Mankota.

Puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. A leur retour, ils demeureront à Assiniboia.

Va-et-vient

Le R. P. Arthur Massé, O.M.I., du Manitoba, est en visite chez sa mère, Mme Pauline Massé, et ses frères et soeurs.

M. et Mme M. Pépin, des Etats-Unis, sont en visite dans la famille T. Fauchon, ainsi que M. et Mme T. Nofield, de Regina.

M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, et leurs enfants, ainsi que Mme P. Gauvin et Roger, de Regina, sont venus chez M. et Mme Avila Chabot.

Mlle Lauraine Fournier, de Regina, a visité M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, de Detroit, Michigan, ainsi que M. et Mme Maurice Langlois, de St-Victor, Sask., étaient ici récemment.

Mme Pierre Larose et Julienne sont parties pour quelques semaines afin de visiter leurs parents de la province de Québec.

M. et Mme A. Turgeon, ainsi que M. et Mme Nobert, de Regina, sont allés passer quelques jours à Yellowstone, aux Etats-Unis.

M. et Mme Joseph Chabot et Viateur sont allés visiter leur fille et soeur, à Tabor, Alta.

M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Champion, Alta, étaient récemment chez M. et Mme Ephrem Bouffard.

MM. et Mmes Louis et Willie Tardif, du Lac-la-Biche, Alta, ont rendu visite aux familles Paul Morin et Edmond Tardif.

M. et Mme Aristide Fournier, Rita et Marianne, ainsi que Raymond et Lionel sont allés à Saskatoon au "Pioneer Day", de même que MM. et Mmes Alfred Chabot et Lucien Beaudoin.

M. et Mme Medelger Chabot sont allés pour quelques jours à Flin Flon, pour visiter leur frère et beau-frère.

MM. et Mmes Charles Fournier et Avila Chabot sont partis pour aller passer une quinzaine de jours à Vancouver, Banff et aux Etats-Unis.

M. et Mme Hector Hébert sont revenus d'un voyage à Edmonton, et ils ramenèrent leur fils qui y était aux études.



M. et Mme Benoit-J. Rompré

Mlle Thérèse-M. Georget épouse M. Benoit-J. Rompré à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le mardi 10 juin, en la cathédrale du Sacré-Coeur de Prince-Albert, M. Joseph-Arsène Georget accompagnait sa fille, Thérèse-Marie, à l'autel où elle unissait sa destinée à celle de M. Benoit-Joseph Rompré, d'Edmonton, Alberta. M. l'abbé M. Leblanc bénit le mariage.

La mariée était revêtue d'une robe cocktail en tulle de nylon blanc avec dentelle. Son court voile illusion était retenu par un bandeau de tulle garni de perles. Elle tenait un missel nuptial, cadeau du marié, orné d'orchidées mauves.

La mariée était assistée de sa soeur, Madeleine, comme demoiselle d'honneur, revêtue d'une robe cocktail de couleur corail avec halo de même couleur. Elle portait un petit bouquet de fleurs variées.

M. Gérard Rompré agissait comme garçon d'honneur. Les huissiers étaient MM. Auguste Georget et Bill Ryland.

Mme J. Ward était organiste pendant la messe nuptiale. Mme R. Bremner fit entendre le Panis Angelicus.

Recevaient avec les mariés au diner servi à l'hôtel Empress de Prince-Albert, les parents des mariés. Mme Georget choisit pour l'occasion une robe de soie orientale avec accessoires blancs. Mme Rompré portait un costume bleu marine avec accessoires blancs. Toutes deux portaient des corsages de roses rouges. Le toast à la mariée fut porté par M. l'abbé M. Leblanc, auquel le marié répondit en termes appropriés.

Mlle Marielle Rompré avait charge du registre et Mlle Alice Georget prenait charge des cadeaux.

Pour un court voyage à Banff, Alberta, la mariée choisit un costume gris de tissu "Italian tweed" avec petit col de fourrure en vison gris. Des accessoires jaunes complétaient l'ensemble.

M. Rompré, gradué en génie géologique de l'Université de la Saskatchewan, et Mme Rompré, graduée en musique du Conservatoire Royal de Toronto, résideront à 10635, 50e rue, Edmonton.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Painchaud sont revenus d'un voyage d'un mois dans la Colombie-Britannique, au cours duquel ils assistèrent au mariage de leur petite nièce, Mlle Henriette Boileau, avec M. Laurent Bruneau, de Maillardville, C.-B. Ils visitèrent aussi d'autres parents: deux frères de Mme Painchaud, résidants à New Westminster et Maillardville, et une soeur de M. Painchaud, à Chilliwack, ainsi que des amis à Vancouver et autres endroits plus à l'est.

M. et Mme Frank Dobson et leurs enfants, Denis et Anita, sont revenus d'un voyage de fin de semaine à Meadow Lake où ils furent les hôtes de M. et Mme Léon Sergent. On regrette d'apprendre que Mme Sergent est rendue à l'hôpital pour soins médicaux, mais non pas à cause de la visite.

Instruction religieuse

Des cours de catéchisme seront donnés à l'Académie de la Présentation durant l'été pour tous les enfants qui ne reçoivent pas d'instruction religieuse à l'école pendant l'année scolaire, particulièrement ceux de la campagne. Que les parents voient à ce que leurs enfants suivent ces cours qui commenceront le lundi 21 juillet.

Fiançailles

M. et Mme Marius Bernard, de Zenon Park, annoncent les fiançailles de leur fille, Denise-Germaine-Noëlla, à M. Clare Loverne Norfield, de Prince-Albert. Le mariage aura lieu à Prince-Albert dans la cathédrale du Sacré-Coeur, le mercredi 16 juillet.

48e anniversaire de mariage

Récemment un bon nombre d'enfants et de petits-enfants se réunissaient à la demeure de M. et Mme Alex. St-Pierre pour célébrer le 48e anniversaire de leur mariage. On remarquait spécialement la présence de M. et Mme Gérard St-Pierre et de leurs enfants, de Falher, Alta, ainsi que Roger, séminariste au grand séminaire de St-Boniface et en vacances chez ses parents.

Les heureux jubilaires reçurent de nombreux et jolis cadeaux, ainsi qu'un message téléphonique de leurs fille et gendre, M. et Mme Harry Dowson, de Peterborough, Ont.

Leur fils, M. l'abbé Arsène St-Pierre ne put venir, retenu chez lui par les nombreuses occupations de son ministère dans sa paroisse de Leasks, Sask.

Souhaits à M. et Mme Alex. St-Pierre de bonne santé et de longue vie, et qu'ils puissent fêter leurs noces d'or.

Des voyageurs

Parmi les quelques pèlerins qui sont déjà en route pour l'Europe, mentionnons M. et Mme Auguste Gauthier, de cette ville. M. A. Gauthier naquit à Merleac, en Bretagne, France, en 1894. Il avait 9 ans lorsqu'il vint au Canada avec ses parents. Depuis son arrivée, il avait toujours caressé le désir et l'espoir de revoir son pays natal, soit depuis 55 ans.

Le 23 octobre 1929, Carleton, Sask., M. Gauthier unissait sa destinée à une de ses compatriotes, Mlle Marie-Louise Bienvenue, née en 1898, au Vieux Marché, St-Gilles (France). Ils cultivèrent leur terre à Marcelin pendant 55 ans. Il y a deux ans ils venaient s'établir à Prince-Albert, tout près de la cathédrale.

Partis le mardi 8 juillet de Prince-Albert par train pour Montréal et de là par avion jusqu'à Londres, ils visiteront Paris, Bruxelles, Fatima, l'Espagne et l'Italie, puis pendant plusieurs semaines, ils iront rendre visite à leurs parents et amis encore vivants en Bretagne, avant de revenir au Canada. Leur voyage durera trois mois.

Le R. P. Joseph Valois, O.M.I., supérieur de l'Orphelinat St. Patrick, est aussi parti vers l'Europe, le vendredi 4 juillet, en compagnie de Mme Rose Pfeiffer et de sa soeur Mlle Annette Houle (soeurs du R. P. Gustave Houle, C.F.S., de Montréal, P. Q.).

A tous, souhaits d'un très heureux voyage sans accidents ni trop de difficultés.

Durant l'absence du Dr E.-J. Gaudet, en voyage dans l'Est, M. Nestor prendra charge de son bureau et de sa clientèle. Le docteur est acompagné de son épouse et de ses enfants. Il sera de retour ici vers le 1er août.

Lac Waskesiu

La dernière fin de semaine accuse une augmentation de 24 pour cent en comparaison de la même semaine l'année dernière. Les voitures portant des plaques de licence de la Saskatchewan se chiffrèrent à 1,438, transportant 5,279 personnes. Venus d'en dehors de la province: 95 voitures et 364 passagers, et des Etats-Unis, 39 voitures et 168 personnes. Le grand total fut de 1,572 voitures et 5,811 personnes.

Crue des eaux

Le niveau de la rivière Saskatchewan-Nord était de huit pieds au-dessus du normal, le lundi 7 juillet. Il mesurait 12.8 pieds. M. Anderson croit que cette augmentation est probablement due aux fortes pluies et à la fonte des Glaciers des Montagnes Rocheuses durant la période de chaleur qui sévissait la semaine dernière. Aucun dommage n'a été rapporté résultant de ce surplus d'eau.

Domremy

Va-et-vient

Mme Maria Baudais, Mme Albert Kusch et sa fille, Yvonne, de Sydney, C.-B., sont actuellement en voyage en Europe. Elles ont pris le "Rymdam dutch liner" à Montréal pour débarquer à Amsterdam, Hollande. De là, elles visitèrent des parents à Bordeaux, à Paris et à Lourdes. Puis, Mme Baudais va à Bruxelles, Belgique, revoir des parents et le pays qu'elle a quittés en 1920; Mme Kusch et sa fille verront Rome et autres parties de l'Italie, un peu d'Espagne, ainsi que Reithiers, France, paroisse natale des parents de Mme Kusch, feu M. et Mme Françoise Georget. Les voyageuses sont parties pour plusieurs mois.

M. l'abbé A. Houle, curé, fut absent durant la dernière semaine de juin pour assister aux exercices de la retraite des prêtres du diocèse, à Prince-Albert.

Guy Blondeau et Vivian Tauriac, élèves du Collège Notre-Dame de Prince-Albert passent les vacances chez leurs parents.

A l'occasion de la "Fête-Dieu", une belle procession fut organisée au centre du village. Le reposoir devant la résidence de M. Louis Préfontaine avait été magnifiquement décoré par les Rév. Soeurs Filles de la Providence et leurs élèves.

Le 25 mai — jour de la Pentecôte — les enfants suivants eurent le grand privilège de s'approcher pour la première fois de la Table Sainte et recevoir Jésus-Hostie, accompagnés de leurs parents: Lynda et Keith Buztinski, Rita Détillieux, Lucille Guillet, Gisèle Gorieu, Francis Hamoline, Adelaide Héroux, Marie Kusch, Guy Roy, Alice Taillefer, Diana Thibault et Raymond Turcotte.

M. l'abbé André Blondeau, eccl. du Grand Séminaire de St-Boniface, qui vient de recevoir le sous-diaconat à la Cathédrale de Prince-Albert, passe les vacances d'été chez ses parents, M. et Mme Paul Blondeau.

Baptêmes

Le 18 mai: Joseph-Michel, fils de Constant Boutin et de Jeannine Marsollier, né le 8 mai. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph-A. Boutin.

Le 8 juin: Thomas-Laurent-Roland, fils d'André Georget et de Marie Héroux, né le 26 mai. Parrain et marraine: M. et Mme Roland Bremner.

Saint-Isidore de Bellevue

Pèlerinage

Le samedi 28 juin, un bon nombre de paroissiens se rendaient à St-Laurent pour un pèlerinage à la grotte de Notre-Dame-de-Lourdes. M. l'abbé A. Paradis, curé, chanta la messe. Le R. P. J. Campagna, O.M.I., directeur des pèlerinages, fit le sermon.

Va-et-vient

Mme Camille Gareau jouit actuellement de la visite de cinq de ses enfants religieux: le R. F. Thomas More, des Frères de St-Gabriel, les Rév. Srs Marie-Isidore, Maria, Marie-du-Rosaire, Filles de la Providence, et Sr Marie-Pascal, de la Présentation de Marie.

La Rév. Mère Ste-Adélaïde, Fille de la Providence, visite ses parents, M. et Mme Louis Gaudet.

Les RR. FF. Alban et Adalbert, Frères de St-Gabriel, sont de passage dans la paroisse.

Mlle Lucie Gareau, étudiante garde-malade à Weyburn, Sask., visite sa mère, Mme Armand Gareau.

Willow-Bunch

Anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Bruneau

A l'occasion du 45e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Bruneau, le mardi 24 juin, une grand-messe d'actions de grâces fut célébrée par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé.

Le dimanche 22 juin, un diner familial fut servi chez les fille et gendre des jubilaires, M. et Mme Paul-Emile Piché. Leur fille Ovilda était aussi présente.

Une table de chevet leur fut offerte par leurs enfants.

L'ainée de leurs filles, la Rév. Sr Marie-Bernadette, religieuse Adoratrice du Précieux-Sang, à Prince-Albert, était absente, mais présente en esprit par ses prières.

Meilleurs voeux de bonheur, santé et longue vie à M. et Mme Joseph Bruneau.

Va-et-vient

M. et Mme William Knapp, de Maillardville, C.-B., sont en promenade chez leurs fille et gendre, M. et Mme Jean Benoit Giraudier, et chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Joseph Bruneau, et autres parents pour quelque temps.

M. et Mme Joseph Bruneau sont allés à Moose Jaw le jeudi 3 juillet pour voir Mme E. Nap. Bruneau, ainsi que ses fils et belle-fille, M. et Mme Eddy Lafrenière, et leur fille, la Rév. Sr Raphaël (Cécile), de Louiseville, P. Q., et de là se rendirent à Maillardville, C.-B., pour visiter leurs fille et gendre, M. et Mme Rosaire Bruneau (Madeleine Lafrenière) et autres parents, pour quelque temps.

Mme Osias Bruneau est allée passer une semaine chez sa soeur, Mme V. Tessier, à Régina, dernièrement.

M. et Mme Lucien Couture sont revenus le lundi 23 juin d'un voyage dans l'Est et aux Etats-Unis, où ils passèrent deux mois et rendirent visite à leurs parents et amis. Leur gendre, M. René Couture, de Ferland, les conduisit de Moose Jaw à Willow-Bunch.

Le vendredi soir 4 juillet, Mgr John Boekenfoehr, O.M.I., du diocèse d Kimberley, Afrique du Sud, est venu nous donner une conférence et projections, sur ses missions d'Afrique. Sa conférence fut très intéressante. Un merci sincère aux bienfaiteurs.

M. et Mme Joseph Bruneau et leur fille, Ovilda, et Mme Georges Lavallée, ainsi que les Rév. Srs Marie-Anne et Gabrielle-Lucille, Filles de la Croix, se rendirent à Assiniboia, le lundi 30 juin, pour voir la Rév. Sr Eugénie-Françoise, Fille de la Croix, avant son départ pour aller demeurer dans sa communauté, à St-Gérard, près de Sherbrooke, P. Q., où elle enseignera. La Rév. Sr Gabrielle-Lucille l'accompagna jusqu'à St-Boniface, où elle poursuivra un cours à l'Université pendant les vacances. Elle sera de retour à Willow Bunch au mois d'août.

Les FF. des Ecoles Chrétiennes sont partis le dimanche 29 juin pour aller passer leurs vacances dans leur communauté de l'Est. M. A.-R. Proteau, de St-Boniface, les accompagnait.

Mme N.-S. Soucy, de Biggar, Sask., est en promenade chez M. et Mme Paul Piché et autres parents et amis de Willow Bunch, pour quelque temps.

MM. et Mmes André Beauregard et Dalbert McCauley et leur petite fille, Diane, de Maillardville, C.-B., sont arrivés le dimanche 29 juin, pour une quinzaine de jours, chez leurs parents et amis.

Mme C. Hiebner (Hélène Giraudier) et son garçon, de Vancouver, sont venus passer une dizaine de jours chez leurs parents, M. et Mme Jean-Claude Giraudier, dernièrement.

Mme Philippe Belisle, de Sibley, Iowa, est venue visiter ses amis de Willow Bunch et ensuite elle se rendit à Hazenmore, Sask., et visita ses mère, frères et soeurs, dernièrement.

M. et Mme Ken O'Brien, de Vancouver, sont venus visiter leurs parents, la famille Dosch, dernièrement.

Les lauréats aux examens de catéchisme du diocèse de Gravelbourg furent: Gisèle Martin, grade IV, 100; Madeleine Philippon, grade V, 98; Edward Philippon, grade VII, 94; Monique Boulianne, grade VIII, 99; Liliane Martin, grade IX, 98; Suzanne Lemieux, grade XII, 99; Dianne Martin, grade XII, 93.

Malades

Mme Gérard Granger est patiente à l'hôpital de Willow Bunch.

MM. Alcide Grégoire et Lionel Forest passèrent quelques jours à l'hôpital de Willow Bunch.

Mme N. Durand fut patiente à l'hôpital de Gravelbourg durant quelque temps.

Le R. P. Alain Piché, O.M.I., bénit à Ponteix le mariage Piché-Campeau

PONTEIX — Le mardi 17 juin, le R. P. Alain Piché, O.M.I., de Gravelbourg, bénissait l'union de son cousin, Roger, fils de M. et Mme Lucien Piché, avec Mlle Thérèse Campeau, fille de Mme Maria Campeau.

M. Ernest Campeau servait de témoin à sa soeur, et M. Lucien Piché, à son fils.

La mariée portait une robe de dentelle et nylon sur satin. Son voile était retenu par un diadème de perles et sequins. Son bouquet se composait de roses rouges. Sa seule parure était un collier de perles, cadeau du marié.

Les filles d'honneur étaient Mlle Rose Campeau, soeur de la mariée, qui portait une robe de nylon cristallette turquoise, et Mlle Jeannine Lemieux, dont la robe était de dentelle et tulle corail. Leurs bouquets étaient d'oeillets pastel.

Les bouquetières étaient C. Piché et Gisèle Arcand qui portaient chacune une robe de nylon et dentelle rose.

Les garçons d'honneur étaient MM. Robert Piché, frère du marié, et Henri Piché, cousin du marié.

Après la messe, il y eut réception à la salle paroissiale où un grand nombre de parents et d'amis avaient été invités.

Les mariés, comme voyage de noces, sont allés à Winnipeg et aux Etats-Unis.

Assistaient au mariage: MM. et Mmes Charles Piché, R. Piché (de Fannystelle, Man.), Aurèle Piché, Achille Piché, T. Boucher, Casavant (du Dakota-Nord), G. Cyrenne et D. Cyrenne; MM. Gilles et Camille Piché (de Gravelbourg; Mme G. Painchaud (de Fannystelle, Man.).

Çà et là

Le 25 juin, il y eut une réception en l'honneur de M. et Mme Elphège Coulombe et de leur fils Maurice, à l'occasion de leur prochain départ pour Edmonton.

Le dimanche 29 juin, sont venus à Ponteix Son Exc. Mgr J. Boekenfoehr, O.M.I., évêque du diocèse de Kimberley, Afrique du Sud, et du R. P. Aloysius Munik, O.M.I., africain. Son Excellence a prêché aux deux messes, puis elle a montré des vues de son diocèse, le soir. Le R. P. Munik a aussi parlé de son pays. Tous deux ont sollicité des prières pour l'Afrique.

Le 29 juin était le dimanche de communion des Chevaliers de Colomb, à la basse messe, après laquelle il y eut déjeuner à la salle paroissiale. L'invité d'honneur était Son Exc. Mgr Boekenfoehr.

MM. et Mmes Huot, de Montréal, ont visité M. et Mme Ernest Giroux, Mme R. Marleau et M. et Mme Albert Derepentigny.

Mme Rose Dionne, sa fille et son gendre, M. et Mme K. Gardiner et leurs quatre petits garçons, de Sunnyvale, Calif., ont visité Mme A. Landry, mère de Mme Dionne, et M. et Mme Horace Désautels, soeurs et beau-frère.

Mme J. Chorel, M. et Mme André Palmier et famille, Mme Fernand Chorel, de Laflèche, et M. et Mme Jules Tessier et famille, de Lisieux, ont visité M. et Mme Robert Blanchard et ont assisté au mariage Chorel-Boisjoli.

M. Achille Coulombe, d'Edmonton, a visité MM. et Mmes Elphège Coulombe et E. Douville.

MM. et Mmes Albert Stringer et Léon Stringer sont allés à Saskatoon et Waskesiu.

M. et Mme Alcide Carignan et leurs quatre petites filles, d'Esquimalt, C.-B., visitent leurs parents.

M. et Mme Maurice Liboiron, de Bonnyville, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Wilfrid Liboiron.

M. et Mme Achille Stringer, Roger et Claudette, sont allés en vacances à Calgary et Banff.

MM. et Mmes H. Benjamin, J. Mondor et Roger Lacoursière ont passé quelques jours à Yellowstone Park.

Mlle Marguerite Bonneville, de Régina, a passé ses vacances chez ses parents, M. et Mme Léo Bonneville.

Mme Emile Jodoin, d'Edmonton, a visité des parents et amis.

Mme Côté et M. et Mme Eugène Charest, de Morinville, ont visité des parents et ont assisté au mariage Chorel-Boisjoli.

M. Lussier, de St-Hyacinthe, passe ses vacances chez son oncle, Mgr Louis Lussier, P.D., V.G.

M. et Mme Lionel Hamonic sont allés passer les vacances chez leurs parents à St-Brieux.

M. et Mme Marcel Martin, d'Edmonton, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Ed. Carignan, H. Ferland, Fernand Martin et Louis Lacoursière.

M. et Mme George Stroebel, de Minot, Dakota-Nord, et M. et Mme Gilles Verret, d'Edmonton, ont visité MM. et Mmes J.-E. Verret et Achille Stringer.

M. et Mme Bernard Lalonde, de Fort William, ont rendu visite à MM. et Mmes Arthur Vallée et Henri Bégin.

Jackfish

Çà et là

Du 22 au 27 juin, le R. P. L. Fitzgerald, C.Ss.R., a prêché la retraite paroissiale.

MM. les abbés Lachance et Gaudet étaient récemment de passage dans la paroisse, faisant une tournée de propagande pour la Liberté et le Patriote.

Etaient en visite chez M. Honoré Lavigne, ces jours derniers, M. et Mme G.-P. Lavigne, de St-Paul, Minn., M. Omer Lavigne, de New Westminster, C.-B., M. et Mme Thomas Ferron et Mme Arthur Lavigne, de North Battleford.

Les classes ont fermé leurs portes pour environ huit semaines de vacances.

Mme Emile Arcand a été l'heureuse gagnante de $250.00 à un Bingo à Turtleford et M. Eddie Mannix a gagné $50.00 à un Bingo à Fairholme. Félicitations.

Va-et-vient

M. Alex. Flint et ses enfants, de St. Walburg, étaient de passage ici récemment.

Le dimanche 29 juin, M. et Mme J.-J. Lavoie, de Lac d'Oignon, et M. et Mme N. Higgins, de Vawn, étaient en visite chez M. J.-E. L'Heureux.

M. et Mme André Nedelec, Johanne et Richard, de Weyburn, étaient en visite chez M. et Mme Georges Mannix, parents de Mme Nedelec, pour la fin de semaine.

M. et Mme Macht et leurs enfants, de Prince-Albert, et Mme Blanche Duhaime, de North Battleford, étaient en visite chez M. Regis Duhaime, ces jours derniers.

M. et Mme Alyre Blais, d'Edam, accompagnés de leur fille Laurence (Mme Levesque), de Port Alberni, C.-B., étaient en visite chez Mme Gérard, dans le cours de la semaine.

M. et Mme Achille Cadrain et leur fille Claire, de Nordegg, ont passé ici quelques jours.

Mme Emile Arcand est hospitalisée à North Battleford.

Mme William Nolin et ses filles, de N. Battleford, sont venues reconduire leur mère et grand-mère, Mme A. Cadrain.

Programme du pèlerinage de N.-D. d'Auvergne à Ponteix

PONTEIX — Le pèlerinage annuel à Notre-Dame d'Auvergne, aura lieu le mercredi 16 juillet. Il commencera par la procession avec la statue, le soir à 8 h. La messe aura lieu à 9 h., avec communion durant la messe. A 10 h., apothéose à Notre-Dame d'Auvergne, prières, chapelet vivant en plein air, feu de joie auprès de la statue, etc.

De 4 h. 30 à 6 h. p.m., goûter à la salle paroissiale; le goûter servi aussi après la messe.

Une retraite préparatoire au pèlerinage commencera le mercredi 9 juillet à 8 h. 30 du soir pour se terminer le lundi 15.

Çà et là

Le 15 juillet aura lieu la confirmation par Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Le dimanche 20 juillet aura lieu l'ordination à la prêtrise du R. Fr. Fernand Binette, O.M.I., qui a eu la permission d'être ordonné dans sa paroisse natale.

Après l'ordination, il y aura banquet en son honneur, à la salle paroissiale.

• • •

CHEV. de C. Conseil no 3142

Le dimanche 29 juin, à la messe de huit heures, la communion trimestrielle des Chevaliers de Colomb du Conseil de Ponteix réunissait un nombre imposant de Chevaliers. L'officiant, Son Exc. Mgr John Boekenfoehr, O.M.I., évêque de Kimberley, en Afrique-Sud, et natif de l'Alberta, prononçait le sermon de circonstance. Son Excellence parla surtout de son diocèse, de ses ouailles, de ses institutions, de ses difficultés, de ses besoins et sollicita la générosité des paroissiens.

Au déjeuner qui suivit, les Chevaliers et leurs dames avaient encore le privilège d'entendre l'évêque de Kimberley. Celui-ci loua l'initiative des Chevaliers et mentionnait qu'une société analogue dans son diocèse rendait d'immenses services à l'Eglise.

Les Chevaliers avaient également le plaisir d'avoir parmi eux le nouveau député d'Etat de la province, M. W. Woodart, de Swift Current, qui profita de l'occasion pour annoncer officiellement la nomination du Grand Chevalier de Ponteix au poste de Président du Comité des Activités du Conseil d'Etat.

Le Grand Chevalier, M. René Lallier, présentait des Boutons d'ex Grands Chevaliers aux membres suivants: MM. Henri Stringer, Fernand Larochelle, Edgar Bédard, Emery Douville et Orian Tourigny. M. Fernand Larochelle, ex Grand Chevalier, ex Député de District et Maire de la ville, remerciait au nom des membres honorés le Grand Chevalier et le Conseil pour cette marque d'appréciation. M. Napoléon Lacoursière recevait aussi un Bouton de 25 ans comme membre honoraire.

Le tirage du téléviseur clôturait ces agapes fraternelles et l'heureux gagnant fut M. Roméo St-Cyr.

A la réunion des membres du Conseil, dans l'après-midi, les officiers suivants furent élus pour le nouveau terme d'office: Grand Chevalier, René Lallier; député Grand Chevalier, Arthur Vallée; chancelier, Eudore Desauteis; cérémoniaire, Henri Liboiron; secrétaire archiviste, Jean-Noël Larochelle; trésorier, Léo Legault; avocat, Noël Dudragne; syndics, Raymond Chabot, Henri Lallier et Ovide Douville; sentinelle intérieure, Henri Ferland; sentinelles extérieures, Ernest Ferland et Roméo Privé. M. Gérard Tourigny demeure secrétaire financier. Mgr L. Lussier, P.D. est aumônier du Conseil.

Une courte réunion des membres du Conseil suivait pour la nomination des présidents des divers comités du Conseil.

Mgr L. Lussier, curé de Ponteix, invite cordialement les Chevaliers du 4e degré du diocèse de Gravelbourg et d'ailleurs, à rehausser de leur présence les cérémonies du pèlerinage diocésain à Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix à la mi-juillet.

Nous espérons avoir le plaisir d'annoncer officiellement sous peu la création d'une assemblée diocésaine bilingue du Quatrième Degré dans le diocèse de Gravelbourg. Cette assemblée aura pour nom Père Saint-Germain, pour honorer la mémoire d'un missionnaire vétéran des missions de l'Ouest canadien, le R. P. Pierre Saint-Germain, O.M.I., fondateur de la paroisse de Willow-Bunch, l'Eglise-Mère du diocèse de Gravelbourg. Mgr L. Lussier, P.D., fidèle aumônier, et Gérard Tourigny, fidèle contrôleur désignés de la future Assemblée, sollicitent l'honneur de la présence des membres du 4e Degré du diocèse de Gravelbourg et d'ailleurs, ainsi que de leurs dames, à l'Ordination du sixième enfant de la paroisse, le Frère Fernand Binette, O.M.I., en l'église de Ponteix, le vingt juillet prochain, et au banquet offert au futur prêtre par les paroissiens.

Saint-Front

Çà et là

A l'occasion de la visite de M. et Mme Louis Boutin, venus par avion de Windsor, Ont., pour voir leurs fils et belle-fille, M. et Mme Maurice Bussière, il y avait une agréable réunion. Y participèrent les familles Rosaire, Philippe et André Bussière, de Vonda, M. et Mme Joseph et Mme Emile Bussière, de Zénon Park, et M. et Mme Rancourt, d'Arborfield, Sask.

M. Hormisdas Beaudry, de St-Hyacinthe, P.Q., est venu passer trois semaines chez ses fils Benoit et Charles et les familles Lanouette et H. Dallaire.

Les Dames de Ste-Anne ont tenu leur assemblée mensuelle, le dimanche 22 juin, chez Mme Florian Montes. Dix dames seulement étaient présentes.

Ce même dimanche, le R. P. A. Robveille, P.S.M., curé de Périgord, était de passage au presbytère.

MM. et Mmes J. Dreidger et Rodolphe Dufault et M. Daniel Dufault, tous de St-Vital, Man., étaient récemment en visite chez leurs parents, M. et Mme Jérémie Dufault.

M. Emilien Moisan a dû passer une semaine à l'hôpital de Quill Lake.

Mme P. Chamberland, de Zénon Park, son fils Roger, de St-Isidore de Bellevue, et M. et Mme Marcel Colbert, de South Makwa, Sask., sont venus voir leur gendre et beau-frère.

Le R. P. Norbert Dufault, O.M.I., missionnaire au Keewatin, a passé quelques jours à St-Front, et a visité les familles Jérémie, Paul et Narcisse Dufault.

M. Aurèle Dufault, professeur au collège de Gravelbourg, est en vacances chez sa mère, Mme Paul Dufault.

M. André Le Strat a fait installer un poste récepteur de télévision chez lui; c'est le deuxième dans la paroisse, le premier étant celui de M. Germain Hurion, installé l'automne dernier.

M. Emile Dufault, barbier à Winnipeg, est en promenade chez sa mère, Mme Narcisse Dufault.

La Rév. Sr Marie-Solange, institutrice des grades supérieurs à l'école, suit présentement un cours à l'Université du Manitoba.

Lisieux

Malades

M. l'abbé L. Poulin, curé, est hospitalisé à Régina, où il a subi une opération dernièrement.

Mme A. Faucher s'est rendue à Winnipeg pour un examen médical.

Va-et-vient

M. Lionel Lamontagne a passé ces jours derniers en congé à Banff.

La famille Grégoire Faucher a visité des parents à Vanguard en fin de semaine.

Mlle Cécile Chrétien et son frère, Marcel, sont retournés à Montréal, le lundi 30 juin, après avoir complété leur année d'étude.

Mme Clara Chantelais et ses enfants, Carmelle et Luc, de Rouyn, P.Q., sont actuellement en promenade chez leurs nombreux parents et amis de Lisieux et Rockglen.

M. et Mme Gordon Ross et leur fillette, de Calgary, Alta., ont visité M. et Mme Omer Préfontaine, dernièrement.

M. et Mme Philippe Préfontaine se sont rendus à Régina dernièrement pour rencontrer leur fille, Dolores, qui arrivait d'Edmonton par avion. En vue du prochain mariage de Dolores, le mercredi 2 juillet, a eu lieu une fête-surprise en son honneur. On lui présenta une bourse, puis elle remercia très gentiment tous les donateurs et les organisateurs de la soireé.

Laflèche

Mariage Jelinski-Brière

Le mardi 1er juillet, en l'église Ste-Radegonde, M. l'abbé A. Moquin bénissait le mariage de Mlle Simone Brière, fille de Mme Clovis Brière, avec M. Ernest Jelinski, de Régina.

La mariée était ravissante dans sa robe blanche de nylon drapé. Son voile était retenu par une couronne de perles, et elle portait un collier du même genre, don du marié. Elle tenait dans sa main un livre de messe orné d'un petit bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Camille Brière, soeur de la mariée, et Jeannine Bourgeois, de Gravelbourg, cousine de la mariée, étaient vêtues de robes jaunes et bleues et portaient des bouquets de marguerites de la même nuance.

Les garçons d'honneur furent MM. Denis Rock et Roland Lepenski, de Régina, amis du marié.

La petite bouquetière, Diane Schafer, nièce de la mariée, était vêtue d'une robe rose avec guirlande de rubans et de fleurs.

Pendant la messe, les cantiques furent chantés par Mlles Madeleine Minne et Rose-Marie DesMarais. Mme Whitby touchait l'orgue.

Plus de 150 invités prirent part au succulent dîner, servi dans la salle paroissiale.

Les mariés partirent après le souper pour leur voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée portait une robe de chiffon rose avec accessoires blancs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Régina.

Pique-nique des Enfants de Marie

Le samedi 28 juin, les Enfants de Marie eurent leur pique-nique annuel à Wood Mountain, sur le ranch du Dr Belcourt. La journée se passa en excursions et jeux divers. Les chauffeurs d'automobiles prirent une part active aux jeux pour faire de cette journée un réel succès.

Va-et-vient

La famille Desmarais, ainsi que Mlle Léona Perrey se rendirent à Trossocks visiter M. et Mme Cyprien Gagnon.

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Paul Moquin, M. l'abbé A. Moquin, curé, les reçut le 30 juin dernier, ainsi que leur parenté venue du Manitoba pour la fête.

Mme Samuel Périgny se remet d'une opération subie à l'hôpital de Gravelbourg.

MM. Eugène et Raymond Clermont sont revenus enchantés de leur voyage aux Etats-Unis et en C.-B.

M. et Mme Noé Léonarduzzi sont venus de Trail, C.-B., visiter leur grand-mère, Mme Jim Veale, ainsi que leurs tantes, Mmes Léo Lavigne, Nap. Leclaire et Alf. Clermont. Mme Veale est retournée avec eux et visitera sa fille, Mme Léon Campeau et ses fils, Gilbert et Maurice.

M. et Mme Maynard Kuckartz se sont rendus à Saskatoon visiter leur frère, le R. P. G. Kuckartz, O.M.I., qui célébrera son 25e anniversaire d'ordination le 16 juillet. Ils ont ramené Mme Kuckartz, qui passera quelques semaines avec eux.

M. et Mme Jules Minne sont actuellement en Europe, faisant leur pèlerinage à Lourdes et visitant leurs parents et amis en Belgique.

M. Raymond Belcourt est aussi en voyage en Europe et doit revenir après deux mois d'absence.

La famille Gilbert Lesy, de Robson, C.-B., est ici pour quelques semaines de vacances.

M. Gérard Forgues, Mme Clovis Brière et sa fille Camille, se rendaient en auto à Victoria et Vancouver visiter parents et amis.

Les Dames de la Ligue Catholique ont eu leur dernière réunion de l'année chez Mme le Dr J.-M. Morin. Les hôtesses étaient Mmes Adrien Belcourt et Jean Hanham. M. le curé présidait la réunion et donnait une causerie intéressante sur la pudeur chrétienne. Les Dames décidèrent d'organiser une vente de pâtisseries qui aura lieu le 30 août.

M. et Mme Forgues, et leur fils, Gérard, visitent actuellement des parents et amis à Winnipeg.

Albertville

Shower

Le 22 juin avait lieu, chez M. et Mme Robert Samson, un shower en l'honneur de Mlle Mona Ledoux. Une foule nombreuse y assistait; de beaux cadeaux furent présentés à l'heureuse héroïne et, après un délicieux goûter, tous se séparèrent en emportant un bon souvenir.

Çà et là

M. et Mme Raymond Leduc et leurs enfants, de Cold Lake, Alta, ont passé leurs vacances chez leurs parents, M. et Mme Sesias Corriveau, M. et Mme Armand Leduc et plusieurs autres parents et amis.

M. Charles Goulet, d'Edmonton, a passé quelques jours chez M. Gilles Painchaud.

M. Paul Lavoie a visité son frère malade dans l'Est.

Mme Evelena Audy et sa fille, Irène, sont parties en voyage dans la Province de Québec.

M. et Mme Léon Cloutier, de Floride, et M. et Mme Albert Cloutier, de Windsor, Ont., ont visité leurs soeurs et beau-frère et leurs enfants, MM. et Mmes Roland Godin et Wilfrid Brûlé.

M. et Mme Arthur Pellerin et Mme Armand Gobeil sont rendues à Saskatoon pour visiter leur malade, M. Arsène Gagnon.

M. et Mme P. Ferrick, de Rosetown, ont rendu visite à leur belle-soeur, Mme Annette Paquette, ainsi qu'à plusieurs autres parents et amis.

Malades

Le bébé de M. et Mme Gérard Gobeil est actuellement à l'hôpital.

Mme Rose Lavoie et M. Armand Gobeil sont revenus de l'hôpital.

Baptême

Joanne-Monica, fille de Thomas Provencher et de Cécile Beauchêne. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lestage.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Mlle Rita Marcotte a eu tellement de plaisir durant ses vacances que Mlle Julienne Théoret a décidé de suivre, à peu de choses près, l'itinéraire de Rita, c'est-à-dire Calgary, Banff et les Etats-Unis. En ce moment, Julienne est peut-être en extase devant les cimes majestueuses des Rocheuses.

Le départ temporaire de Julienne coïncidait avec l'arrivée de Jean Papen, du Grand Séminaire de Montréal, avec un fort bagage d'enseignements religieux, et autres. Il partagera ses connaissances avec les auditeurs par l'intermédiaire de "Témoignages", programme qui sera entendu durant les mois de juillet et août. A l'aide de textes choisis, qu'il interprètera sur un ton de conversation et de nouveaux disques appropriés, Jean développera le thème suivant: "Vivre, c'est aimer."

En donnant congé à ses bambins, oncle Roger les remercie de la collaboration qu'ils ont montrée durant tout l'hiver et leur souhaite de Bonnes Vacances.

Les employés de CFNS ont redoublé d'activité, cette semaine, afin de pouvoir relater toutes les principales manifestations de PionEra. Interviews, descriptions, reportages. Mercredi et vendredi, notre ami Jacques Boucher, a amusé la foule avec son choix de musique campagnarde.

Heureusement qu'une jeune fille de Montréal est venue nous prêter main-forte. Mlle Denise Messier a su d'emblée conquérir la sympathie de tous les employés par son sourire et sa gentillesse.

Dumas

Mariage Bignold-Dumont

Le mercredi 3 juillet, à 10 h. 30, fut célébré, en l'église Ste-Anne, de Kennedy, le mariage de Mlle Denise Dumont, fille de M. et Mme Wilfrid Dumont, avec M. Alexandre Bignold. M. l'abbé A. A. Vandendriesche, curé de Kennedy, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe. L'église était décorée de pivoines blanches et roses.

M. Denis Lamontagne touchait l'orgue. Mme Léo Lamontagne et M. Léon Guérin, de Wawota, chantèrent des cantiques appropriés.

Le marié est un converti qui fut baptisé la veille et fit sa première communion le matin du mariage.

La mariée fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était jolie dans sa robe trois quarts, de satin blanc, recouvert de tulle léger et de rubans argentés; les manches se terminaient en pointes de lis.

Son voile trois quarts était retenu par un diadème garni de perles. Elle portait un missel blanc recouvert d'une orchidée, d'où s'échappaient de jolis rubans argentés. Elle portait une chaîne garnie de diamants noirs et des boucles d'oreilles assorties, cadeaux du marié.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlle Alice Dumont, soeur de la mariée, et Mlle Angéla Jorden, une amie. Leurs toilettes consistaient en des robes trois quarts en crêpe de nylon bleu pâle; elles étaient coiffées d'un halo de même couleur et portaient des missels blancs garnis de roses.

Les garçons d'honneur étaient M. Arthur Carignan, oncle de la mariée, et M. Edouard Milazic.

La réception eut lieu dans la grande salle à manger de l'hospice Jeanne d'Arc de St-Hubert, toute décorée de belles fougères. 30 invités prirent part au succulent dîner à la dinde et au jambon, avec légumes variés et assortis, gâteaux aux anges et crème à la glace.

La table était décorée de pivoines blanches et roses; au centre, on remarquait un beau gâteau à trois étages, soutenu par de beaux cignes blancs et, au-dessus, un joli couple de mariés.

Mentionnons parmi les invités M. l'abbé Vandendreische, curé, les mariés, leurs parents, filles et garçons d'honneur. M. le curé proposa un toast aux mariés, leur souhaita, au nom de tous, santé, prospérité et bonheur; il conclut par une petite histoire très amusante et vraiment de circonstance.

Il y avait aussi Mme Carignan, grand-mère de la mariée, deux tantes religieuses, Soeur Marie-Adèle et Soeur Marie-Claire, M. et Mme Wilfrid Dumont, parents de la mariée, Mme Davis, mère du marié, M. et Mme Lucien Carignan, M. Joseph Carignan et ses deux filles, Monique et Doris, M. et Mme Léo Lamontagne et leur fils, Denis, Yvette Dumont, MM. Arthur, Eugène, Eric et Edgard Dumont, frères et soeur de la mariée, Mme A. Boulet, M. Léon Guerin, M. Francis Beauchêne, etc.

Du fond du coeur, M. et Mme Wilfrid Dumont remercient les bonnes religieuses de leur bonté et gentillesse.

Les jeunes époux partirent en voyage de noces. A leur retour, ils résideront en Alberta.

Va-et-vient

M. et Mme Emile Baudu, de Kipling, eurent la visite de leurs cousin et cousine, M. et Mme Chaperon, de Notre-Dame-de-Lourdes, en voyage de noces, qui visitèrent aussi M. et Mme André Baudu et M. et Mme Robert Jacques.

Se trouvèrent réunis chez M. et Mme Henri Filteau, leurs enfants: M. et Mme M. Forgunrud, de Portage-la-Prairie, M. et Mme J. Burkes et leurs enfants, M. et Mme Edouard Filteau et leurs enfants.

M. A. Dumont et Mlle Mary Smith, de Régina, ont visité leurs parents, M. et Mme O. Legault.

Sont venus en visite chez leurs parents: M. et Mme Marcel Zébière et cinq de leurs enfants, de St-Boniface; M. et Mme E. Hyde et leurs quatre enfants, de Castlegar, C.-B., chez leurs parents, M. et Mme R. Zébière.

M. Urbain Wilcot, de Pine Falls, M. E. Wilcot, M. Louis Grandbois et son fils, Henri, de St-Georges, ont visité MM. et Mmes Antoine Larrivée et O. Legault.

Etaient en visite chez M. et Mme A. Boulet, MM. et Mmes Théodore et Antonio Martin et O. Baudoin, de Storthoaks, Roland Boulet et leurs enfants, d'Alida.

M. et Mme E. Hyde sont allés à Brandon et Winnipeg visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Zébière et M. et Mme Anatole Massart, et des amis.

M. Pierre Charles est allé à Winnipeg prendre un emploi.

M. et Mme Emile Baudu, de Kipling, sont en vacances à Notre-Dame-de-Lourdes, Winnipeg et Somerset. Mlle Alice Baudu est chez ses frère et belle-soeur pour quelques jours.

Malades

Mme Arthur Charles est à l'hôpital de Wawota et a subi une opération.

M. Alphonse Lamontagne, après un court séjour à l'hôpital, est de-retour chez lui.

Debden

Baptêmes

Le 8 juin: Dianne-Marie, fille de M. et Mme Guy Tremblay, née le 30 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Beaulac, grands-parents de l'enfant.

Le 11 juin: Paul-John, fils de M. et Mme Bernard Lukan, né le 3 juin. Parrain et marraine, M. et Mme John Lukan, oncle et tante de l'enfant.

Mariage

Le 10 juin, à 9 h. a.m., dans l'église St-Jean-Baptiste de Debden, M. l'abbé E. Labbé, curé, bénissait le mariage de Mlle Lillian Arcand avec M. Orville Hinson. M. Damas Arcand servait de témoin à sa fille et M. Raoul Lajeunesse, au marié.

Les filles d'honneur étaient Mlles Sylvia Hinson et Bertha Mayoh, soeur du marié et amie de la mariée; les garçons d'honneur, MM. Bruno Arcand et Frank Smith, frère de la mariée et ami des mariés.

Après la messe, il y eut réception chez M. H. Gervais. Le soir, au club sportif, eut lieu une soirée pour un grand nombre.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Prince-Albert. A leur retour, ils résideront sur une ferme à Eldred.

Malades

A Mmes Eugène Duret, Alfred Lebouillier, MM. Albert Pouliot, Jean-Baptiste Blais, M. l'abbé E. Labbé, curé, meilleurs souhaits d'un prompt rétablissement.

Va-et-vient

M. et Mme Albert Pouliot, MM. Pitre, Louis et Denis Pouliot allèrent au pique-nique de Vawn, le 15 juillet.

MM. et Mmes Emile Couture, Lionel Delisle et Mme Léo Couture sont partis en Colombie-Britannique visiter des parents et des amis.

M. et Mme Roger Paquette et Mlle Mariette Paquette sont partis pour trois semaines dans l'Est.

MM. et Mmes Réal Bélair et Sylva Bisson rendirent visite à leurs parents à Marcelin.

M. Louis Pouliot a passé une semaine chez son frère, M. l'abbé G. Pouliot, à Vawn.

Mlle Cécile Lafond rendit visite à ses parents à Léoville au cours de ses vacances.

M. et Mme Amédée Ruel allèrent passer une semaine chez leurs enfants à Léoville.

M. et Mme Jean Pouliot et leurs enfants, de New Westminster, et M. et Mme Raymond Pouliot et leur bébé, de Port Alberni, C.-B., sont venus rendre visite à leurs parents, frères, soeurs et cousins.

MM. et Mmes Archille, Simon et Lionel Grenier, ainsi que Mme Simone Desgagnés, sont venus visiter leurs filles et gendres.

M. l'abbé Gérald Pouliot, de Vawn, est venu chez ses parents et ses frères et soeurs.

M. et Mme Barthélemy Chrétien, de New Westminster, C.-B., sont venus rendre visite à leur garçon, M. Omer Chrétien, ainsi qu'à plusieurs amis.

M. et Mme Emile Schooff sont venus chez leurs fille et gendre, M. et Mme Alfred Brunet.

M. J. Compagna, de New Westminster, C.-B., rendit visite à plusieurs parents et amis de Debden.

M. et Mme Omer Compagne, de Léoville, sont venus chez M. Omer Chrétien.

Mme Ernest Brulotte, de Prince-Albert, est en visite chez M. et Mme Omer Lajeunesse.

M. et Mme Fernand Lajeunesse et leurs enfants, de New Westminster, C.-B., rendirent visite à leurs parents et amis.

M. et Mme Marcel Delisle et Mlle Carmen St-Pierre, de Calgary, sont venus à l'occasion de la mort de leur mère, Mme Maria St-Pierre, de Victoire. M. Yvan St-Pierre, de St. Margaret, N.-B., est aussi venu à cette occasion.

Mlle Anita St-Pierre est partie pour Calgary, où elle sera employée.

MM. Gilles Blais et Denis Bisson sont partis le 30 juin pour faire la propagande du journal au Manitoba.



M. ARTHUR DOUCET, de Domremy, présidera la séance de bienvenue, à Régina, le 14 juillet, du congrès annuel du Conseil Canadien de la Coopération.

Dollard

Mariage

Le 10 juin, en l'église de Shaunavon, avait lieu le mariage de M. Floyd O'Toole, fils de Mme Rose O'Toole et de feu Peter O'Toole, avec Mlle Ethel Fritz, fille de M. Clarence Fritz et de feu Mary Fritz. M. l'abbé A. Knouff, curé, bénissait le mariage.

Les demoiselles d'honneur étaient les trois soeurs de la mariée, Betty-Ann et Mariella Fritz et Mme Vern Horn. M. Gérard Bellefeuille agissait comme garçon d'honneur. M. le Dr Jim O'Toole, de Winnipeg, frère du marié, et M. Sylvestre Gruble, oncle de la mariée, étaient huissiers. Mlle Jeanne Bernier touchait l'orgue.

Après la cérémonie, le déjeuner fut pris chez M. Fritz, pour la parenté et, à 4 h. 30, un souper préparé par la C.W.L. fut servi dans l'Assembly Hall, à quelque 75 invités. La veillée se passa à la salle du village de Dollard. Une bourse fut présentée aux nouveaux mariés.

M. et Mme P. O'Toole partirent pour un voyage en Colombie-Britannique et, à leur retour, ils résideront à Dollard.

Chevaliers de l'Autel

Le 14 juin, six automobiles conduites par M. l'abbé Bernier, curé, Mme R. Billard, M. Damien Dufresne, Mme V. Goulet, M. Ed. Goulet et Mme E. Roy, se rendirent à Gravelbourg. L'occasion? Une promesse de M. le curé d'ammener à Gravelbourg ses Chevaliers de l'Autel, au nombre d'une vingtaine.

Tous s'arrêtèrent saluer M. le curé de Meyronne. Les enfants eurent aussi le plaisir de visiter les studios de CFRG, où, sous la direction de leurs religieuses, ils enregistrèrent deux chants.

Mariage

Le lundi 31 juin, à 11 h. a.m., M. l'abbé R. Lemieux, curé d'East End, bénissait le mariage de M. Gérard Bellefeuille, fils de Mme J. Bellefeuille et de feu M. J. Bellefeuille, et de Mlle Carol Wall, de Shaunavon.

Après le mariage, la réception eut lieu chez les Wall; il y eut le soir réunion des parents et amis dans la salle du village de Dollard. M. et Mme Bellefeuille partirent ensuite pour un voyage en différents endroits de l'Alberta.

Sincères souhaits de longues années de bonheur aux jeunes époux.

Çà et là

Le 25 juin, une soirée surprise eut lieu chez M. Gérard Bellefeuille, à l'occasion de son prochain mariage. Au cours de la soirée, une jolie table de salon et une lampe électrique furent présentées au futur marié.

Mlle Adèle Charel, g.m.g. de Ponteix, était chez ses oncles et tantes, MM. et Mmes Ed. Goulet et Evariste Roy.

Mme J. Copeland est venue avec ses enfants chez ses parents, M. et Mme W. Nolin et son frère, M. Charles Nolin.

M. et Mme Armand Roy, de St-Boniface, M. et Mme Jos Poirier et leur fille, de Elmcreek, ainsi que Mme Aimé Ménard ont visité MM. et Mmes Noé Piquette et Zéphirin Côté.

M. l'abbé J. Bernier, curé, s'est absenté toute une semaine pour assister à la retraite des prêtres à Gravelbourg.

M. Yvon Chouinard était récemment chez M. le curé Bernier, qu'il accompagnera dans son voyage dans la province de Québec.

Sont revenus dans leurs familles pour la période des vacances: Michel Bellard, du Jardin de Gravelbourg; M. André Goulet, du Collège de Gravelbourg, Gérard et Roger Goulet ainsi que Mlle Yvonne Lafrance, du Collège de Wilcox. Félicitations à cette dernière qui a gagné une bourse pour sa douzième année.

Le dimanche 30 juin, M. le curé J. Bernier et son cousin, M. Y. Chouinard, de Québec, quittaient Dollard pour passer des vacances dans leur famille dans la ville de Québec. M. l'abbé R. Lemieux, curé d'East End, remplace M. le curé J. Bernier pour le mois de juillet.

Visiteurs venus à l'occasion du mariage Bellefeuille-Wall: M. et Mme Eugène Charest, de Morinville, Alta, M. et Mme Fernand Charest et garçon et deux filles, ainsi que Mme Alfred Charest, sa fille et deux garçons, de Rolling Hills, Alta.

M. et Mme E. Goulet et leurs trois fils, ainsi que M. et Mme E. Roy, leurs fille et deux garçons, se rendirent à Ponteix, le 1er juillet, pour le mariage de leur nièce, Mlle Adèle Chorel, g.m.g., avec M. David Boisjoli.

M. et Mme Arthur Lasanté et leurs enfants, chez Mme Delima Lafrance et M. et Mme C. Nolin.

M. et Mme Houte Kamer, de Lethbridge, chez leurs parents, M. et Mme Léon Lambert et Mme Sylvia Lambert.

Mme Phydime Poulin, M. et Mme J. Sicotte et leur fillette, de Kimberley, C.-B., de passage à Dollard, chez M. et Mme Léon Lambert.

Mme R. Fontaine, de retour d'une promenade chez sa fille, Mme W. Weiss, à Saskatoon.

De passage chez M. Adélard et M. et Mme E. Roy, Mme Régina Bouffard, de Missoula, Montana, et sa fille religieuse, de Washington, Mme Demers et sa fille, de Lethbridge, ainsi que M. et Mme Urbain Roy et leurs quatre enfants, de North Battleford.

M. et Mme Gaston Mondor, M. et Mme Robert Desautels, ainsi que Mme H. Goulet, se rendirent à Ponteix pour y rencontrer de leur parenté, de St-Paul, Minn.

M. et Mme D. Grosse, de Vancouver, chez leur grand-mère et tante, Mme Rouleau, et chez M. et Mme Roland Fontaine.

Félicitations à M. Raymond Billard, qui fut l'heureux gagnant d'un magnifique bateau à moteur, lors d'une loterie à Shaunavon.

St-Victor

Mariage

Le 1er juillet avait lieu, en l'église de Saint-Victor, le mariage de M. Urbain Leduc, fils de M. et Mme Arthur Leduc, de Willow Bunch, avec Mlle Cécile Lafontaine, fille de feu Napoléon et de Mme Marie Lafontaine.

M. Roger Lafontaine, frère de la mariée, lui servait de témoin; M. Arthur Leduc était témoin pour son fils.

La fille d'honneur était Mlle Victoria Leduc et le garçon d'honneur, M. Maurice Lalonde.

Un grand nombre de parents et d'amis de Willow Bunch, de Lisieux et de Saint-Victor étaient présents à la cérémonie. De l'extérieur, on remarquait notamment M. et Mme M. Haughian, de Régina, M. et Mme J. Boehmer, de Gibbs, M. et Mme Alfred Lalonde, de Régina, M. J. Charbonneau et son fils, Marcel, de Montréal.

Une réception fut tenue à la salle paroissiale et, vers la fin de l'après-midi, les époux sont partis en voyage de noces aux Etats-Unis.

Baptêmes

Yvan-Léo-Joseph, fils de M. et Mme Bernard Delorme (Cécile Bourassa). Parrain et marraine, M. et Mme Léo Delorme, grand-parents de l'enfant.

Debra-Lynn, fille de M. et Mme Michael Frank (Marion Pilsner). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Fafard.

Çà et là

M. et Mme Bernard Lalonde et leur fils Denis, de Fort William, étaient de passage chez leurs oncle et tante, M. et Mme J.-D. Lalonde, ainsi que chez leurs cousins MM. et Mmes Denis et Roger Lalonde, les 19 et 20 juin.

M. Maurice Langlois s'est rendu à Forget pour y chercher des neveux et nièces qui ont étudié cette année chez les soeurs de Notre-Dame de la Croix.

M. et Mme A. Laberge, de Ferland, étaient chez M. et Mme Langlois dernièrement.

Mme Agnès Smith et ses fils, de Seattle, Washington, visitaient MM. Alexandre, Lagloire et Joseph McGillis, du 27 juin au 4 juillet.

M. et Mme Joe Grill (Dolores Lalonde) étaient les hôtes de M. et Mme Théodore Lalonde, le dimanche 29 juin.

M. et Mme Gordon Musson et Mlle Eva Laliberté étaient de passage chez M. et Mme Roger Legault, le 28 juin.

M. et Mme Fernand Chevrier (Odette Delorme), de Mazenod, étaient en visite chez M. et Mme Léo Delorme, le dimanche 29 juin.

M. et Mme Henri Bissonnette sont partis le 30 juin pour un voyage de quatre semaines dans l'est du pays.

Mme Gérard Rodrigue (Carmelle Beaubien) et son fils, Daniel, de Calgary, passent deux semaines chez M. et Mme Lorenzo Beaubien.

M. et Mme Dollard Bissonnette (Yvette Piché) ont passé le dimanche 29 juin à Gravelbourg chez M. et Mme Robert Piché.

MM. et Mmes Raymond Cantin, de Régina, et W. Chrétien sont à Banff pour une courte vacance.

MM. et Mmes Gustave Tessier et Omer Préfontaine étaient en visite chez M. et Mme Léon Isabelle, le 29 juin.

M. Alfred Therrien, de Kenora, Ont., et sa fille, Doris, de Toronto, étaient en visite chez M. et Mme Léopold Therrien, dernièrement.

M. et Mme Clarence Rozon, de la C.-B., sont actuellement les hôtes de la famille Gérald Farwell.

Coderre

Fête de famille

Les enfants de M. et Mme Noé Alix ont fêté le 45e anniversaire de mariage de leurs parents à la salle Légion par un souper à la dinde auquel assistaient une quarantaine d'invités, tous proches parents de la famille. Parmi ceux-ci: M. et Mme A. Fairhead et leurs enfants, d'Ottawa, Mme L. G. Raby, de Montréal, et M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg.

Après le souper, Elaine Lebrun, l'aînée des petits-enfants, leur lut une adresse et présenta les cadeaux, ce qui fut suivi de quelques morceaux d'accordéon et de clarinette par d'autres petits-enfants. Louise et Léone Gaucher firent entendre plusieurs vieilles chansons françaises; plus tard, de nombreux amis vinrent aussi leur offrir des voeux de bonheur et de longue vie, espérant qu'ils pourront fêter leurs noces d'or dans cinq ans.

Après un somptueux goûter, tous se séparèrent très tard et à regret, enchantés de cette belle réunion de famille canadienne-française.

Le lendemain, Mme Raby retournait à Montréal et M. et Mme Gaucher à Winnipeg; le 2 juillet, M. et Mme Fairhead, leurs vacances terminées, retournaient aussi à Ottawa.

Va-et-vient

La Rév. Sr Marie-André, fille de la Croix, est en visite chez ses parents M. et Mme Siméon Ducharme. Elle est accompagnée de Sr Léonard, de Willow Bunch, aussi fille de la Croix; visitaient aussi M. et Mme Ducharme, M. et Mme Robert Loiselle, René et Annette, de Régina.

M. l'abbé Fernand Ducharme, curé, et son frère, M. l'abbé Roger Ducharme, font un intéressant voyage de deux mois à Lourdes, Rome et Fatima et autres points historiques en Europe; le R. P. I. Joyal, O.M.I., le remplacera pendant son absence.

Visiteurs à Coderre durant les deux dernières semaines: Mme L. G. Raby, de Montréal, M. et Mme Origène Gaucher, de Winnipeg, M. et Mme MacWilson et leurs enfants, de Whitehorse, T.Y., Mme Peter Gulka et sa fillette, de Carnduff, Dianne Gaucher, M. et Mme Gabriel Ferraton et M. et Mme Gilbert Gaucher et leurs familles, de Régina, M. et Mme Ferreol Peltier et leurs enfants, de Weyburn, Mme W. Desnoyers, M. et Mme Edgar Gaucher et leurs deux petits garçons et la famille Nick Pitts, Pauline Peltier, de Moose Jaw, et Aline Peltier, de Maple Creek.

Gayle Peltier et Claudia Coderre ont passé une semaine au Camp Lemieux, au Lac Pelletier.

Baptême

Laura-Bernadette, fille de M. et Mme Yvon Coderre. Parrain et marraine, Michel Coderre, frère de l'enfant, et Denise Marcil, cousine.

Prud'homme

Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, était de passage dans la paroisse les 1er et 2 juin, ainsi que Mlle Mariette Baudoux.

M. et Mme René Lavoie, de l'Ile-à-la-Crosse, étaient en visite chez M. et Mme C.-M. Lepage.

M. et Mme Paul Picher, de Montréal, étaient en vacances chez MM. et Mmes Lionel et Hervé Loiselle.

M. et Mme C. Blanchette, de Jackfish, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Painchaud.

M. et Mme Boutin, de Windsor, Ont., sont en visite chez M. et Mme Jos. Rivard.

M. et Mme Jos. Jeanneau, de Ogema, étaient en vacances chez leurs parents, M. et Mme A. Jeanneau.

M. et Mme Marcel Loiselle, de Vernon, C.-B., ont visité leurs nombreux parents et amis.

Mlle Bernadette Grimard, institutrice à l'Ile-à-la-Crosse, est en vacances chez ses parents M. et Mme Victorin Grimard.

M. et Mme Jos. Rivard sont en promenade à Léoville.

M. et Mme S. Piph, étaient en visite à Big River dernièrement.

M. et Mme Laurier Lepage et leurs enfants ont passé quelques jours de vacances à Montmartre.

M. H. Chatefour, de la province de Québec, était en visite chez M. et Mme Jos. Poillèvre.

Mmes C.-M. Lepage et Eva Billo ont été hospitalisées pour quelque temps.

Le samedi 5 juillet a été célébré à Marcelin le mariage de M. Robert Grimard avec Mlle Denise Neveu. M. et Mme R. Grimard demeureront sur leur ferme à Prud'homme.

Baptême

Louise, fille de M. et Mme Edouard Painchaud. Parrain, M. Clair Painchaud; marraine, Mlle Diana Painchaud.

Bernadette, fille de M. et Mme Napoléon Hounjet. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Dellezay, oncle et tante de l'enfant.

Pour inciter la population à venir à leur fête annuelle, les pompiers de Parkeston, E.-U., ont tapissé les murs de leur ville de l'affiche suivante: "Venez à notre kermesse, nous irons à votre incendie."

M. J. Boivin, de St-Laurent, décédé entouré des siens

ST-LAURENT — Le samedi 14 juin, M. Joseph Boivin rendait son âme à Dieu, à l'âge de 89 ans, entouré de sa famille. Il rendait le dernier soupir en pleine connaissance, répétant les prières de la bonne mort.

Né à St-Jérôme, P.Q., et venu au Manitoba à l'âge de 22 ans, M. Boivin demeurait depuis trois ans avec sa fille et son gendre, M. et Mme J.-E. Verrier.

M. Boivin faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et du Tiers-Ordre de St-François.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de St-Laurent et l'inhumation se fit dans le cimetière local, à 10 h., le mercredi 18 juin. Le R. P. L. Brossard, curé, officiait avec les RR. PP. J. Méthé et P. Lebel, vicaire, diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Wilfred et Arthur Tétreault, de St-Boniface, MM. Gaspard et Gédéon Deslauriers, de Headingly, neveux du défunt, MM. Joseph Boucher et Hervé Kerbrat.

La chorale fit les frais du chant, aidée de M. Louis Chevrier, de St-Boniface. M. François Gratton touchait l'orgue.

Le Salon Coutu était en charge des funérailles. Tous les enfants et grand nombre de parents et amis assistaient aux funérailles et se joignirent au célébrant pour prier pour l'âme du défunt. M. Boivin laisse dans le deuil quatre garçons et trois filles, MM. Antonin Boivin, de St-Jean, Henri et Emile, de Montréal, Edouard, de Vancouver; Mmes J.-E. Verrier (Alice), de St-Laurent, J.-P. Bataille (Marie), de Chicago, Bernard Goulet (Herveline), de Montréal; deux soeurs, Mmes V. Deslauriers, de Vancouver, et A. Martin, d'Otterburne; un frère, Paul, d'Edmonton; vingt-trois petits-enfants et huit arrière-petits-enfants. Sont aussi venus: MM. et Mmes Wilfred Tétreault et Arthur Tétreault, M. Louis Chevrier, de Winnipeg, M. et Mme D. Dahlman, de Winnipeg, M. Lucien Couture, M. R. Boivin, de Winnipeg, M. et Mme G. Deslauriers, M. Gédéon Deslauriers, M. Albert Lavallée, de Headingly, M. et Mme Pierre Combot et leurs fils, Jean, de Dufresne, Man., M. Wilbrod Verrier, de La Broquerie.

Remerciements

Les familles Boivin et Verrier tiennent à remercier spécialement les religieuses Franciscaines Missionnaires de Marie de leur dévouement au chevet de leur père et de leur encouragement dans leurs épreuves et tous ceux et celles qui ont prêté leur secours, soit en aidant, soit en offrant des bouquets spirituels ou leurs sympathies. Un grand merci aussi au R. P. curé, à la chorale et à l'organiste, M. F. Gratton.

St-Jean-Baptiste

Mariage Gosselin-St-Amant

M. Georges-M. Bulteau, P.S.S., bénissait, le samedi 28 juin, à la basilique St-Boniface, le mariage de Mlle Jeannine St-Amant, fille de M. et Mme Edmond St-Amant, de St-Jean-Baptiste, et de M. Hubert Gosselin, fils de M. et Mme Georges Gosselin, de St-Boniface. Il y eut échange d'anneaux.

La mariée entra à l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée à l'orgue par Mme Simone Bourbonnière, de St-Boniface. Elle était ravissante dans une jolie robe blanche de "cristalline".

La jupe bouffante avait une légère traine; son corsage était ajusté avec une haute encolure genre "Sabrina", garnie de séquins et de perles. Son voile court qui recouvrait son visage était retenu par une tiare reluisante. Elle portait un missel recouvert de roses et de chrysanthèmes.

La petite bouquetière, Yolande, soeur de la mariée, était vêtue de blanc, à l'imitation de la mariée, excepté la robe courte. Le petit page l'accompagnant était le neveu du marié, Gilles Ouellette.

Les filles d'honneur étaient Mlles Isabelle St-Amant, cousine, Solange Bouchard, Elizabeth et Huguette Gosselin. Elles étaient vêtues de robes de soie "crystal charm", dont deux étaient "peacock blue" et deux de couleur tangerine. Elles portaient des bouquets d'oeillets blancs.

Le marié était chic dans un tuxedo noir et MM. Jean-Noël Moufflier, qui était garçon d'honneur, Gilbert St-Amant, Aimé Savoie, Earl Ricci, qui agissaient comme huissiers, portaient pantalons noirs et vestons blancs.

Mme Noël Létourneau chanta un Ave Maria, puis, de concert avec son mari, un Panis Angelicus. M. Georges-Edouard Laflèche chanta "O Salutaris" et "Oh Dieu d'amour".

Une magnifique réception eut lieu au Cercle Ouvrier de St-Boniface. Les tables furent servies par la Pâtisserie Pelland et le joli gâteau de noces à trois étages fut artistiquement décoré par Mme Aimé Beaudette, de St-Jean-Baptiste.

La mariée avait choisi des accessoires beige et brun et un costume vert avocado, pour son voyage. Elle portait un corsage d'oeillets jaunes. Le couple partit pour Clear Lake. A leur retour, ils résideront à St-Boniface.

Baptême

Le 6 juillet: Marie-Aline-Carmelle-Mona, née le 28 juin, fille de M. et Mme Arthur-X. Fillion. Parrain et marraine, M. et Mme B. Casper, de Winnipeg.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes hospitalisées à Morris dernièrement: MM. Donat Dupas, Omer Sabourin, Louis Vermette, François Baril, ainsi que les deux petites Diane et M.-Thérèse Vermette, filles de M. et Mme Arthur Vermette, qui subirent deux opérations la semaine dernière.

Va-et-vient

Nous avons eu plusieurs visiteurs dernièrement. Mme Jeanne Lamarre, de Maillardville, C.-B., visita ses nombreux parents et amis et assista au 20e anniversaire de mariage de son père et de sa belle-mère, M. et Mme Ambroise Bérard. Elle assista également au mariage de sa nièce, Jeannette Fillion, mariée avec Leslie Coates, de Morris.

Mme Roch, mère de notre hôtellier, M. Louis Roch, est en promenade depuis quelque temps.

Mme Antoinette Ayotte eut la visite de ses fille et gendre, M. et Mme Jules Lambert et famille, ainsi que de son garçon, Rhéal, avec sa dame et leur bébé.

Ste-Amélie

Mesdemoiselles Lorraine Pinette, Léa Archambault et Adéline Corbel sont revenues du couvent de St-Charles pour leurs vacances. Mlle Léa Archambault travaillera à Ste-Rose-du-Lac, durant les vacances.

M. Gérald Archambault est aussi revenu chez lui pour les vacances. Il était étudiant au collège St-Joseph d'Otterburne.

M. et Mme Clément Pinette et leurs enfants, de Red Lake, Ont., ont passé une semaine et demie à visiter des parents.

M. Alfred Archambault est venu chez lui, de Winnipeg, pour participer au pique-nique paroissial annuel du 22 juin.

M. l'abbé C. Vachon a fait sa retraite annuelle au Camp Morton et ensuite il a passé quelques jours chez son frère à Oak Lake.

M. et Mme Gustave Debeurclaire et Mme Jules Leperre ont passé plus d'une semaine à Winnipeg et Atikokan, Ont.

M. et Mme Maurice Gendron, de Winnipeg, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme F. Pinette et participé au pique-nique, puis ils ont amené le petit Denis Pinette passer quelques jours chez eux à Winnipeg.

MM. et Mmes G. Verhaeghe et A. Beleyt ont assisté au banquet des Belges à Winnipeg dans la semaine du 20 juin.

Mlle Marie Callewaert a passé quelques jours à Winnipeg chez Mme L. Sutherland, pendant sa semaine de vacances.

Mlles Louise et Germaine Verhaeghe ont passé cinq jours à Winnipeg chez leurs tantes, la semaine passée.

MM. Roméo Archambault, Gaston et Joseph Labelle sont retournés pour travailler dans l'Ontario.

MM. Guy Ramsay, Gilbert Vandenbosch et Adélard Verhaeghe sont aussi partis pour se chercher un emploi.

M. et Mme Raymond Therrien et Mme Rodolphe Pinette et Eileen, de William's Lake, C.-B., sont en visite chez des parents.

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 38

Images de MARIE PIGNAL



1. Dans la maison de Béthanie, une grande inquiétude règne. Lazare est malade: sans doute quelque refroidissement pris en ces nuits froides de Judée succédant aux journées brûlantes.

Ses soeurs envoient un messager prévenir Jésus: "Seigneur, celui que vous aimez est malade."



2. Jésus répond: "Cette maladie ne va pas à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu", et il demeure encore deux jours là où il se trouve. Pendant ce temps, à Béthanie, Lazare mourait et, suivant la coutume, on l'enterrait le jour même.

Jésus dit aux disciples: "Allons en Judée, Lazare notre ami s'est endormi, je vais aller le réveiller". Lorsqu'il arrive à Béthanie, Lazare était dans le tombeau depuis quatre jours. Marthe vient à la rencontre du Maître en pleurant.



3. Voici Marie qui arrive avec les parents et amis venus pour consoler les deux soeurs: "Où l'avez-vous mis?" dit Jésus.

On le mène au tombeau; c'est une chambre sépulcrale dans laquelle donne un escalier conduisant à une salle souterraine où le mort est étendu sur un banc de pierre, emmailloté de bandes trempées dans des aromates; le corps est couvert d'un suaire.

Jésus entre dans la chambre haute qui retentit de sanglots. Alors, devant la douleur de ses amis, Jésus s'émeut.



4. "Voyez comme il l'aimait", disent les Juifs autour de lui. Mais certains ajoutent: "Lui qui est si puissant ne pouvait-il venir l'empêcher de mourir!"

Jésus dit: "Otez cette pierre", en désignant celle qui ferme la salle basse où repose le cadavre.

Marthe, effrayée, dit tout bas: "Seigneur, il doit sûrement sentir car voilà quatre jours qu'il est mort."

Jésus répond: "Si tu crois, tu verras la puissance de Dieu". Et l'on ôte la pierre.

Jésus commande et Lazare apparaît bien vivant sous les bandelettes de l'embaumement, devant la foule stupéfaite. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Funérailles imposantes à Lorette de M. N. Jeanson et Mme A. Manaigre

LORETTE — Le mardi 10 juin, est décédé à l'hôpital de St-Boniface, M. Napoléon Jeanson, de Lorette, âgé de 73 ans et 10 mois. Hospitalisé depuis quelques mois, il vit venir la mort avec calme et résignation.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Lorette, le vendredi 13 juin. M. l'abbé R. Bélanger, curé, célébra la messe. M. l'abbé L. Senez, de La Broquerie, fit la lecture des prières au cimetière.

Le défunt laisse dans le deuil trois frères, Delphis et Gustave, de Lorette, et Edmond, d'Oregon, E.-U.; quatre soeurs, Cordélia (Mme O. Jeanson) et Emma (Mme Ildège Landry), de St-Boniface, Amanda (Mme Marcel Dupuis) et Elisa (Mme Alphonse Nolin), de Lorette, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les porteurs furent six neveux du défunt: Albert, Armand, Rosaire, Aimé, Emile et Jules Jeanson. Deux autres neveux, MM. Joseph Dupuis et Denis Nolin, firent la quête dans l'église.

Remerciements

Les familles Jeanson et Nolin remercient cordialement Messieurs les chantres et les parents et amis pour leurs services et leurs sympathies à l'occasion de leur récent deuil.

• • •

Décès

Le jeudi 19 juin, Mme Alcodias Manaigre (Aurore Daignault) est décédée à l'hôpital St-Boniface, après quelques heures de maladie. Elle était membre du Tiers-Ordre de St-François d'Assise et des dames de Ste-Anne.

La messe de Requiem fut célébrée, le samedi 21 juin par M. l'abbé R. Bélanger, curé, assisté de MM. les abbés L. Senez et Gédéon Trudeau (neveu), comme diacre et sous-diacre.

La bannière des dames de Ste-Anne accompagnait la dépouille mortelle. Elle était portée par Mme Rosaire Durand et Mmes Marcel Dupuis, Jérémie Manaigre, Ildas Dugas et John Grossman portaient les rubans.

Deux autres dames de Ste-Anne firent la quête dans l'église: Mmes Alexina Manaigre et Ernest Manaigre, nièce de la défunte.

Les porteurs étaient six neveux, MM. Florian Daignault, Louis Lavoie, Jules Bell, Eugène Cournoyer, Almanzon et Ubald Désorcy.

La défunte laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Alphonse Richard, de St-Boniface, et la Rév. Sr Ste-Mathilde, de Montréal, des Soeurs de la Miséricorde, et un frère, M. Josaphat Daignault, de St-Boniface, deux filles, Mme John Miazga (Albina), de Lorette, et Mme Paul Dugal (Yvonne), de Montréal, trois petit-fils, Jean, Roland et Antonin Miazga, et deux arrière-petites-filles, Jeannette et Elizabeth Miazga.

Remerciements

La famille Miazga remercie sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné tant de sympathie à cette occasion, soit par l'offrande de messes et de bouquets spirituels, soit par assistance au service funèbre.

Çà et là

Le R. P. G.-M. Lemire, O.P., de St-Hyacinthe, P.Q., est venu prêcher la retraite annuelle des religieuses à Lorette, les Soeurs de St-Joseph de St-Hyacinthe.

MM. Donat Lavallée et P. Hamel sont déménagés dans leurs nouvelles propriétés au village de Lorette.

Félicitations à M. et Mme Raymond Tétreault pour la naissance d'un fils, Louis-Laurent-Raymond, né le 11 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-J. Marcoux, grand-parents de l'enfant.

Saint-Labre

La dernière soirée de cartes, qui a eu lieu le 22 juin et fut organisée par les familles M.-Louis Yvon, Marcel Gérardy, Emile Poiron et Alphonse Grenier, a remporté un réel succès, grâce à la générosité des organisateurs et des personnes qui sont venues les encourager. Les recettes furent de $90.00.

Un prompt rétablissement à Mme Jean Gérardy, qui est de retour à la maison, après un séjour de trois semaines à l'hôpital de Ste-Anne.

Mme Julien Gérardy jouit actuellement de la visite de ses enfants, M. et Mme Henri Rivaelen, Mmes Louis Labarre, Earl Farncomb et R. Boutellier, de Flin Flon.

M. et Mme Mathias Gagnon et M. et Mme Wilfrid Savard, de St-Boniface, ont passé quelques jours chez M. et Mme Eugène Poiron, à Florzé.

Mlle Lillian Lorteau, de Sioux Lookout, Ontario, et Mlle Yvette Ross, de St-Boniface, ont rendu visite à leur grand-mère, Mme Rémi André.

M. et Mme Georges Gauthier, de St-Vital, ont passé quelques jours chez M. et Mme Edmond Gauthier.

M. et Mme Emile Poiron ont reçu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Marcel Poiron et Lucien St-Pierre, de St-Boniface.

M. et Mme Lucien Laurencelle ont visité M. et Mme Henri Grenier pendant quelques jours.

M. et Mme Raymond Jungman, de Duck Lake, Saskatchewan, visitent M. et Mme Georges Grenier.

M. et Mme Raymond Le Leannec sont venus rendre visite à leur mère, Mme Julien Gérardy, avanta leur départ pour la Bretagne, en France, pour un séjour de trois mois. Ils auront aussi l'occasion de faire un pèlerinage à Lourdes.

M. et Mme Raoul Carrière, accompagnés de Mme Marguerite Guilmenot et de M. Maxime Guilmenot, visitèrent des parents et amis, le dimanche 6 juillet.

M. Jean Gisiger et Mme Jeannine Bisson ont passé quelques jours chez Mme B. Gisiger.

Powerview

Çà et là

Le temps des vacances amène des visiteurs: chez Mme Coulombe, dernièrement, ses soeurs, beaux-frères et amis de St-Boniface et Ste-Anne-des-Chênes; chez les familles Desilets, Paul et sa famille et Annette et sa famille. Tous les étudiants pensionnaires sont aussi revenus pour les vacances d'été.

Mme Louis Lavallée est revenue d'un voyage de deux mois chez sa fille à Vancouver, durant lequel elle a aussi visité parents et amis des alentours. Mme Sawchyn a aussi fait un voyage de deux semaines à Vancouver, Port Alberni, etc.

Le 14 juin, les dames de la paroisse tenaient un bazar, une vente de pâtisseries et un thé, ainsi qu'une loterie d'un coffre en cèdre, gagné par Mlle Rose Pelletier, du santorium de St-Boniface; $25.00 furent gagnés par Mme J. Turcotte; un malaxeur, par Cécile Alarie; un rasoir électrique, gagné par Alexandre Vincent, de St-Georges, et un couvre-lit, par Lorraine Cyr. Le tout rapporta $550.00.

Le dimanche 29 juin, après la grand-messe, les paroissiens ont tenu à prouver leur reconnaissance à M. l'abbé O. Valcourt, curé, qui doit quitter la paroisse sous peu. Ils lui présentèrent une bourse; puis les dames servirent un thé aux visiteurs qui passèrent au presbytère durant l'après-midi.

Le dimanche 6 juillet, après la grand-messe, M. le curé distribua les diplômes de catéchisme aux nombreux élèves de l'école Léonard, qui les avaient mérités.

Service funèbre

Le mardi 1er juillet, à 10 h. 30, avait lieu le service de Raymond Girouard, âgé de 10 ans, noyé le dimanche 29 juin. L'enterrement se fit au cimetière de Pine Falls.

Les porteurs étaient ses oncles Laurent Malo et Léo Lacharité, et Lionel et Sylvio Chèvrefils, amis de la famille. Le jeune Raymond demeurait depuis plusieurs années chez ses grands-parents, M. et Mme Arthur Malo.

A la famille éprouvée, sincères sympathies.

Mariage Bouthillier-Laferté

Le samedi 28 juin, M. l'abbé O. Valcourt, curé, bénissait le mariage de Philippe Bouthillier et Olive Laferté. Le marié était accompagné de son frère Joseph et la mariée, par son père.

La fille d'honneur était une amie de la mariée, Berthe Garand, et le garçon d'honneur, Gérard Dupont, cousin du marié.

Un souper pour la famille fut servi à la salle "Legion", suivi d'une réception. Après un voyage dans l'ouest, les nouveaux époux demeureront à Powerview.

Mariage Goulet-Duclos

Le samedi 5 juillet, M. l'abbé O. Valcourt, curé, bénissait le mariage de Gilles Goulet avec Joanne Duclos.

Les filles d'honneur étaient Valdeen Paul, Louise Pepin, vrefils; les garçons d'honneur: Margaret Pechor et Lucille Chè John Coughlin, Edouard Lessard, Olivier Boulet et Roméo Bruneau.

Il y eut souper, puis réception à la salle "Legion". Les nouveaux époux demeureront à Kenora.

Baptêmes

Le 1er juin: Rosaline-Béatrice, née le 21 mai, fille de David Dufour et d'Angeline Duff. Parrain et marraine, M. et Mme Sylvio Duff.

Le 8 juin: Suzanne-Shelley, née le 5 avril, fille d'Ovide Tardiff et de Kathleen Knott. Parrain et marraine, Lorne et Denise Knott.

le 15 juin: Denise-Marie-Anita, née le 9 juin, fille de Norman Trudel et de Jeannette Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Gervais.

Le 22 juin: Claire-Florence-Emilie, née le 15 juin, fille d'Omer Ste-Croix et de Virginie Lavoie. Parrain et marraine, Louis et Suzanne Ste-Croix.

Le 29 juin: Marie-Heide, née le 1er juin, fille de Daniel Czarny et de Marika Ax. Parrain et marraine, M. Stanley Pacak et Mme Arthur Bruce.

Le 29 juin: Suzanne-Marie-Eveline, née le 19 juin, fille de Dorilla Beaudet et de Rita Sibilleau. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Proulx.

En Saskatchewan

Radville

Mlles Audet, de Montréal, sont en visite chez leur père pour une quinzaine de jours.

Son Exc. Mgr J. Boeckenfoehr, O.M.I., évêque de Kimberley, Afrique du Sud, était de passage à Radville. Au cours d'une conférence, il parla des activités spirituelles au Sud Afrique et profita de l'occasion pour bénir la statue de Notre-Dame-du-Cap.

M. K. Macdonald et sa famille sont partis à Fairview, Alberta, prendre un emploi au Département de l'agriculture.

MM. et Mmes Napoléon et Roméo Fredette ont passé une fin de semaine chez leurs fille et fils à Edmonton, Alta.

Mme Fernand Creusot et sa fille sont allés à la noce de leur nièce à Sioux Lookout, Ont.

Mmes Donat Bellavance et Albert Durand sont hospitalisées.

Le 1er juillet, Mlle Diana Maurice, institutrice à Courval, Sask., était de retour chez ses parents; après quelques jours de vacances, elle partait, le 7 juillet, pour suivre un cours de six semaines à Fort Qu'Appelle.

Le 9 juillet, Mlle Adéline Maurice, de Souris Valley, partait en pèlerinage à Ste-Anne-de-Beaupré, P. Q., avec un groupe de pèlerins de Régina. Avant son retour, elle visitera des oncles et tantes à Montréal et aussi des parents à Winnipeg.

Le 3 juillet, M. Donat Bellavance, contracteur, est parti à Bengouf avec MM. Henri Fredette et Maurice Dionne, pour y bâtir une nouvelle cour à bois, pour M. Maurice McHilrath.

Le 1er juillet, le pique-nique de Radville a remporté un véritable succès: parties de baseball, courses de chevaux et chevaux de bois pour les enfants. Les gagnants des courses sont: 1er, M. Adams, de Ceylon; 2e, M. Wigams, de Ceylon; 3e, M. Clark, de Radville.

Mme François Porte est à l'hôpital.

Naissance

A M. et Mme Donat Bellavance, une fille, née le 18 juin.

Storthoaks

Va-et-vient

Sont venus en promenade dans la paroisse dernièrement: M. et Mme Oscar Desrochers et leurs enfants, de St-Boniface, chez leur père, M. Arthur Chicoine; M. Thomas Dubois, d'Estevan, chez ses parents, M. et Mme Ernest Dubois; M. le docteur Honorius Millette et son épouse, de Lestock, ainsi que Mme François Poliquin et ses enfants, de Laflèche, chez leur mère, Mme M.-R. Millette; Mlle Jocelyne Carrière, de St-Boniface, chez sa grand-mère, Mme Marie Carrière, et chez ses oncles et tantes; Mlle Mariette Dumaine, G.M.G., de Laflèche, chez ses parents, M. et Mme Jean Dumaine; Mme B. Schleicher et ses enfants, de Régina, chez sa mère, Mme E. Paradis; et M. Philippe Perron, de St-Boniface.

MM. et Mmes Georges Rogget et Gérard Paradis se rendirent à Saskatoon en fin de semaine.

Mmes Henri Blezy et Fernand Cop firent un stage à l'hôpital de Redvers.

Mme Louise Meunier est revenue de l'hôpital de Régina.

Anniversaire

M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, et une quarantaine de parents se réunissaient à la salle paroissiale, le jeudi soir 26 juin, pour une fête-surprise à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Léon Gofflat.

Une adresse leur fut lue par leur petite-nièce, Mlle Evelyne Pierret, tandis que leur petit-neveu, Roland Lamy, leur offrait en cadeau un joli service de coutellerie en argent. Les jubilaires remercièrent en termes émus. La fête se clôtura par un "wiener-roast" en plein air.

Pique-nique

Le pique-nique paroissial eut lieu les samedi et dimanche, 5 et 6 juillet. Malgré la température froide et des averses occasionnelles, une foule nombreuse s'y rendit, contribuant à faire de cette entreprise un succès.

Voltaire a, comme le singe, les mouvements charmants et les traits hideux. On voit toujours en lui, au bout d'une habile main, un laid visage.

J. JOUBERT.

Périgord

Mariage Boutin-Fortin

Le 17 juin, à 11 h. a.m., dans l'église St-Athanase, de Périgord, M. Léopold Boutin, de Eldersley, et Mlle Florence Fortin, de cette paroisse, unissaient leur destinée. Le R. P. J.-A. Robveille, P.S.M., curé, bénit leur union.

Le marié est le fils de M. et Mme Elphège Boutin et la mariée, fille de M. et Mme Emile Fortin.

La mariée entra à l'église au bras de son père. Elle portait une robe longue de satin recouvert de tulle et de dentelle, les manches longues se terminant en pointes de lys. Une couronne de perles et de pierres de Rhin retenait son voile court. Elle tenait un bouquet de roses roses et rouges.

Les filles d'honneur, Mlle Boutin, soeur du marié, et Mlle Khreher, amie de la mariée, portaient des robes trois-quarts jaune et bleue. Leurs bouquets se composaient de roses de même nuance.

Les garçons d'honneur étaient MM. Grégoire et Cyrille Fortin, frères de la mariée. M. Roland Bossé agissait comme huissier.

Mme Lorne Prouse toucha l'orgue; les membres du choeur de chant exécutèrent de beaux cantiques.

Deux réceptions réunirent plus de 100 invités, parents et amis, à la salle paroissiale où les repas furent servis par les dames de la L.F.C. La table d'honneur était garnie d'un gâteau à trois étages surmonté de jeunes mariés en miniature.

Après la danse de noces tenue à la salle d'Eldersley, les mariés partirent pour un voyage de noces. A leur retour, ils résideront sur leur ferme à Eldersley.

Les mariés reçurent de nombreux et beaux cadeaux.

Va-et-vient

M. et Mme Donat Plante sont allés à Zenon Park, dernièrement.

M. Edouard Mathieu, de Churchill, Man., est venu chez ses parents.

M. Albert Beaumont est retourné prendre son emploi à Hudson Bay, Sask.

M. et Mme Gérard T. LeBlanc et leur famille, de Zenon Park, accompagnés de Mme A. Choquette et de son fils Harvey, sont allés à Markinch, visiter leurs fille, soeur et beau-frère, M. et Mme Allen Schuster.

MM. et Mmes Georges et Arthur Pelletier sont allés à Lebret conduire les jeunes Clément Pelletier et Roger Côté au camp des jeunes.

M. W. Desroches est revenu chez lui après avoir terminé son emploi à Churchill, Man.

MM. Hubert et A. Arsenault, de Régina, ont visité leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Philippe Arsenault et leur famille.

Mlle Francis Desroches est parti à l'Université de Saskatoon où elle suivra des cours pendant l'été.

CITE DU VATICAN — Le Pape a reçu en audience générale dans la Salle des bénédictions environ trois mille personnes, dont des groupes de pèlerins italiens et étrangers. On remarquait la présence de l'hon. Michael Starr, ministre du Travail au Canada, et sa famille.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement ... et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

13-170-13C.



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

C'est le mercredi 16 juillet, qu'Yvon Durelle défendra son titre de champion mi-lourd de l'empire, contre Mike Holt, d'Afrique du Sud. La confiance règne dans les deux camps, et les opinions semblent partagées, même à Montréal, où Durelle est devenu un grand favori. Holt est en effet considéré comme un des rares pugilistes ayant une chance de vaincre Archie Moore qui, un jour ou l'autre, finira bien par se faire battre. N'ayant jamais vu Holt à l'oeuvre, il nous est difficile de nous prononcer sur ses chances contre Durelle. Chose certaine, notre compatriote devra être en bonne condition physique s'il veut remporter la victoire.

Durelle est un pugiliste énigmatique. Après l'avoir vu à l'oeuvre contre Tony Anthony, à Détroit, nous étions de l'opinion que rien, ni personne n'était capable de venir à bout du rude pêcheur de l'est du Canada. Mais, dans le combat revanche, Durelle a été tellement déclassé qu'on se demandait véritablement ce qu'il faisait dans l'arène contre Anthony. Nous avons remarqué aussi que Durelle gagne rarement ses matchs revanche. Il a fait la même chose contre Anthony et un ou deux autres adversaires.

Le style de Durelle explique sans doute son inhabilité à remporter deux victoires de suite sur le même homme. Il ne le varie jamais d'un combat à l'autre, se contentant de frapper son adversaire avec force, dans l'espoir de le voir aller au tapis. Contre Anthony il a encaissé un mauvais coup dès la deuxième ronde et n'a jamais été le même. S'il avait placé lui-même ce coup, qui sait comment le combat se serait terminé? Durelle n'est pas scientifique, il est même souvent lent et erratique. Mais il calcule que ses "bombes" en feront un jour un champion mondial. Il aura la chance de faire ses preuves contre Mike Holt et il se méritera ainsi un match revanche contre Anthony. A moins qu'il ne change son style, Durelle ne triomphera pas d'Anthony, même s'il parvient à mettre Holt hors de combat, ce qui semble être l'avis de ceux qui se proclament des experts dans la matière!

Une chance!

En lisant une grande revue des Etats-Unis, nous y avons découvert un article de George Gainford, le gérant et homme-à-tout-faire de Ray Robinson, où il était question d'un pugiliste non identifié, mais dont le nom nous est venu rapidement à l'esprit. Il s'agissait de Joe Gagnon, un petit homme qui avait livré une rude bataille à Robinson qui, si notre mémoire est bonne, pesait beaucoup plus que Gagnon. L'article en question dénature un peu les faits en faveur de Robinson, mais ceci n'est pas trop surprenant quand on connait Gainford et l'admiration, intéressée peut-être, qu'il porte à Sugar Ray.

Joe Gagnon était très populaire dans le monde de la boxe du Québec, durant les rudes années d'avant-guerre. Il était une idole pour plusieurs d'entre nous. Un jour, dans notre village natal où la boxe était à la mode, un promoteur local organisa un tournoi avec la promesse que les gagnants auraient l'occasion de se rendre à Montréal pour participer à un tournoi amateur. Plus ambitieux que compétent, nous nous étions inscrit dans la classe des poids coq, avec le secret espoir de nous rendre dans la métropole pour faire face à Gagnon. Heureusement, un des participants eut l'ingénieuse idée de nous éliminer et de gagner la classe des coqs et des poids-plume. Finalement, trop lourd pour les poids coq, il s'inscrivit dans la classe des poids plume. En quittant notre village, il nous disait: "Je suis chanceux, je n'aurai pas à me battre contre Gagnon qui est bien trop bon pour moi." Quelqu'un lui demanda alors contre qui il serait opposé dans ce tournoi: "Contre un gars que je ne connais pas. Il ne sera pas aussi difficile à battre que Gagnon." "Et comment se nomme-t-il ce gars?" "Je crois que son nom est Greco. Oui, c'est bien cela. Johnny Greco." Le hasard fait souvent bien les choses! S'imagine-t-on ce qui nous serait arrivé, s'il nous avait fallu "avoir la chance" de faire face à ce jeune inconnu?

Notes agricoles

Augmentation probable des ventes de porcs

Les porcheries du pays sont plus peuplées cette année que l'an dernier, selon un rapport venant de la Division de l'économie. On prévoit qu'un peu plus de 6 millions de porcs seront vendus dans les parcs à bestiaux et aux salaisons au cours de l'année avril 1958 à mars 1959, soit une augmentation de 13 pour cent comparativement à l'an dernier; il s'agira là des ventes les plus nombreuses pour cette même période depuis 1952-1953 lorsque plus de 6½ millions de porcs furent mis en marché. Comme à l'ordinaire, l'augmentation se fera sentir surtout dans les provinces des Prairies.

La question qui se pose maintenant est de savoir si la demande domestique et les exportations suffiront à maintenir les prix du porc au-dessus du prix de soutien de $25 les cent livres pour les porcs catégorie A à Toronto. Vu que la population du Canada à la fin de cette année se sera accrue d'environ 8 pour cent, comparativement à la fin de 1955, et vu que les prix du boeuf seront probablement plus élevés, la consommation domestique de porc durant la période s'étendant d'octobre à mars pourrait atteindre l'équivalent d'un peu plus de 3 millions de porcs, les prix étant à $25 les cent livres, catégorie A, ce qui laisserait l'équivalent d'environ 9 pour cent des ventes pour l'exportation aux Etats-Unis.

L'expérience a démontré que les prix au Canada peuvent se maintenir sur un pied d'égalité avec ceux des Etats-Unis et peuvent même les dépasser légèrement à ce rythme d'exportation. Le prix de $25 pour les porcs abattus à Toronto est l'équivalent d'environ $18.75, pour les porcs sur pieds, à Chicago. Selon les prévisions relatives au prix des porcs aux Etats-Unis, il est probable que les prix à Chicago tomberont vers la fin de l'automne en dessous de ce niveau, mais la différence sera minime.

Lutte contre les rouilles au moyen de fongicides

Les variétés de blé sujettes à la rouille peuvent être protégées de façon économique contre la rouille de la tige et la rouille des feuilles au moyen de fongicides. Voilà ce que démontrent des essais dans le champ durant cinq ans au Laboratoire de phytopathologie du Service des sciences, à Winnipeg (Man.). Le Nabam additionné de sulfate de zinc a été particulièrement efficace moyennant des conditions climatiques favorables durant les pulvérisations. Le Zineb a été tout aussi efficace que le Nabam additionné de sulfate de zinc, mais il a coûté beaucoup plus cher. Bien que ces études indiquent la valeur des fongicides dans la lutte cotre la rouille, il est plus pratique présentement de cultiver des variétés résistantes à la rouille, si l'on en a, que de protéger par des moyens chimiques des variétés prédisposées à la rouille.

Lors des premières tentatives de répression de la rouille par des moyens chimiques, le soufre en poudre a été le composé le plus efficace. Des travaux de recherches ont montré que si le soufre en poudre était maintenu à la surface des feuilles par des applications répétées de 30 à 40 livres à l'acre, il était possible d'obtenir des augmentations de rendement de l'ordre de trois à trente boisseaux à l'acre.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

UN SOIR D'ÉCOSSE

par Georges DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 19

— Pas un mot et je n'ai pas cherché à l'interroger, de peur d'éveiller sa méfiance. Meursac est certainement très avisé.

— C'est un dangereux espion, fit von Kellering. Il ne servirait à rien d'essayer de lui sortir les vers du nez, comme disent les Français. Avec lui, il faut procéder d'autre manière. J'aviserai.

Chaque jour, à présent, Lord Gleneagle, resté seul dans son cabinet, retirait du coffre le carton que lui avait apporté Meursac, le déposait sur son bureau et en examinait le contenu avec une émotion qu'il ne cherchait pas à dissimuler.

Avec quelle ferveur touchante, il dépliait lentement les légers vêtements et élevait, à la lumière la petite toque de velours que son regard enveloppait d'une caresse empreinte d'une mélancolie infinie.

Que lui rappelaient ces objets? un être cher, disparu prématurément, selon toute vraisemblance? mais comment se trouvaient-ils, quelques semaines auparavant, enfouis dans le coffre-fort d'un château prussien?

Quand il avait remis à leur place, les reliques et refermé le carton, Lord Gleneagle demeurait de longues minutes à réfléchir. A quoi pensait-il? Nul n'aurait pu le dire. Mary Graven le surprenait parfois dans cette attitude méditative. Elle se demandait quel souci obsédait son oncle, mais c'est en vain qu'elle avait essayé d'en prendre sa part. Le vieillard ne voulait se confier à personne. Le jour où Meursac lui annonça son départ pour le lendemain, il le pria de le suivre dans son cabinet et, après avoir échangé quelques propos sans importance, il demanda:

— Vous m'avez dit, je crois, qu'une de vos compatriotes avait vécu plusieurs années, dans la demeure de von Kellering et vous avait facilité votre tâche.

— C'est exact. Mlle Audiat nous a été, en effet, très précieuse. Sans elle...

— Pensez-vous, interrompit doucement le lord, que cette collaboratrice pourrait vous renseigner sur les personnes qui vivaient dans l'entourage du général?

— Rien de plus facile et, si cela vous intéresse, je vous ferai tenir une note à ce sujet. Je puis vous dire déjà que Mademoiselle Audiat connait fort bien l'homme de confiance de von Kellering et Martha la femme de chambre. C'est à peu près tout le personnel du château. Les autres serviteurs ne sont que des auxiliaires qui habitent le bourg voisin.

— Quel âge l'homme de confiance?

— Quarante-cinq ans au moins. Il a fait la guerre 1914-1918. Ah! ajouta, tout à coup Meursac, von Kellering a un neveu qui vient d'ailleurs rarement au château. D'après ce que j'ai appris, il serait officier à Berlin.

— Un neveu, répéta le lord, tandis qu'une lueur s'allumait dans ses prunelles, pouvez-vous me dire son nom?

— Herbert von Schnaegel, je crois. Je l'ai signalé à mon colonel sous ce nom, mais s'il vient en France ou en Angleterre, je présume qu'il en adopte un autre, de fantaisie. Etant donné que son oncle est connu pour diriger les services d'espionnage allemands, il ne saurait négliger une telle précaution.

Un temps de silence. Le lord inscrivait le nom sur un bloc. Il reprit en relevant le front.

— Cet homme m'intéresse. Voulez-vous demander à votre compatriote les renseignements qu'elle possède sur lui? L'âge, l'apparence physique, le caractère, enfin tout ce qu'elle peut avoir observé à son sujet. Vous me rendriez un réel service.

— Rien de plus facile. Je verrai Mademoiselle Audiat avant la fin de la semaine et vous écrirai immédiatement.

— Veuillez déposer votre lettre à l'Ambassade de Grande-Bretagne. Elle me parviendra plus rapidement, ajouta Lord Gleneagle avec un sourire.

Meursac hors de son cabinet, il demanda par téléphone, le chef de l'"Intelligence Service" et, dès qu'il fut en rapport avec ce dernier.

— Pourriez-vous m'envoyer John Billing, dit-il, ou à défaut, Willy Barton?

— Vous tombez bien. Billing est rentré depuis deux jours. Est-ce urgent?

— Je pense.

— En ce cas, il prendra un avion pour Edimbourg.

— Je l'enverrai chercher à l'aérodrome. Qu'il ne s'embarrasse pas de bagages. Il pourra rentrer sans délai à Londres.

— Fort bien, le nécessaire sera fait immédiatement.

— Je vous remercie.

Le lord raccrocha le récepteur. Un sourire satisfait errait sur ses lèvres. Enfin, il allait peut-être savoir.

• • •

John Billing était le type de l'Anglais vigoureux et flegmatique que rien en apparence n'émeut. Grand, bien découplé, le visage coloré, des yeux bleus au regard un peu naïf, d'abondants cheveux blonds, des lèvres glabres, il paraissait à peine avoir dépassé la trentaine, bien qu'il eût quarante ans bien sonnés.

A Downing Street, où l'on ne s'étonne de rien, son admirable sang-froid l'avait rendu légendaire. Un jour, lors d'un accident d'auto, dû à l'imprudence du conducteur à côté duquel il était assis, comme on le retirait de dessous le véhicule et qu'on le supposait grièvement blessé, il demanda simplement:

— Quelle heure est-il?

— Neuf heures dix, répondit quelqu'un, mais pourquoi?

— Veuillez appeler un taxi. Je tiens à arriver sans retard à mon rendez-vous.

Le souci de ses missions et le dédain suprême de tout ce qui leur était étranger, voilà la dominante dans l'esprit de Billing. Esclave du devoir, ne vivant que pour l'accomplir, profondément attaché à ses chefs et à son pays, tel était l'homme.

Il connaissait l'oncle de Mary pour avoir travaillé plusieurs fois sous ses ordres et une confiance mutuelle, pleine de déférence respectueuse chez le subalterne, les rapprochait.

— Billing, lui dit le lord, qui connaissait sa mémoire prodigieuse, vous souvenez-vous avoir rencontré un officier allemand du nom de Herbert von Schnaegel?

L'agent réfléchit à peine et d'un ton affirmatif:

— Attendez, il me semble le revoir. Un grand jeune homme, aux yeux bleus, à la voix un peu grave. Le neveu de von Kellering, sauf erreur. C'est pourquoi il avait attiré mon attention.

— Billing, j'ai besoin d'une documentation aussi complète et aussi précise que possible sur cet homme. Où est-il né? Quel est son âge? Von Schnaegel serait-il un nom d'emprunt? Quels sont les rapports de l'oncle et du neveu? Ce dernier a-t-il séjourné en Grande-Bretagne? Par la même occasion, tâchez de savoir ce que devient von Kellering?

Billing eut un hochement de tête approbatif.

— Quand dois-je partir, Sir?

— Le plus tôt possible. J'ai noté, sous ce pli quelques instructions. Vous en prendrez connaissance et les détruirez aussitôt, comme d'habitude. A propos, pouvez-vous utiliser encore votre dernier passeport?

— C'est ma conviction, d'autant plus qu'il m'a permis de m'introduire dans certains milieux où il vaut mieux ne pas revenir sous une autre identité. Le maquillage parfait, c'est magnifique dans les romans, mais dans la réalité...

— Soit, Billing, j'ai confiance en vous. Faites pour le mieux, mais soyez prudent, je ne voudrais pour rien au monde...

— Merci, Sir. Quelque chose me dit que j'échapperai encore cette fois. Dans ma famille, on a toujours eu le pressentiment des malheurs et je me sens rassuré comme un pinson, au sommet d'un grand arbre alors que le chat rôde autour du tronc. Ils ne m'auront pas, soyez-en persuadé.

— Tant mieux, Billing. Alors bon voyage, et surtout ne reculez pas devant les frais; si cela peut vous protéger. L'affaire en vaut la peine.

Resté seul, l'oncle de Mary se plongea dans la lecture d'une lettre du Colonel Chazel lui annonçant que le déchiffrage des mémoires de von Kellering s'avérait laborieux, mais qu'on avait cependant la conviction de réussir.

Un téléphone annonça, dans l'après-midi, l'arrestation d'un espion allemand, habitant la Cité depuis plusieurs lustres. Une perquisition en règle à son domicile, avait révélé l'importance et la régularité de son rôle. Les papiers compromettants se trouvaient dissimulés dans le fond d'un lourd fauteuil. Une cachette, aménagée là, sous les ressorts, était si bien dissimulée, qu'il avait fallu un hasard heureux pour la découvrir.

L'homme niait farouchement, affirmant qu'il avait acheté le siège dans une vente près de Trafalgar-Square et qu'il ignorait son contenu. Ses précautions étaient bien prises, car l'enquête révéla, en effet, qu'il avait bien fait emplette d'un fauteuil du même style, à l'endroit signalé, mais rien n'indiquait que ce fût le même et l'on pouvait admettre qu'un vieux renard de sa sorte eût imaginé ce moyen pour se couvrir.

Sa nationalité d'origine tout d'abord, le rendait douteux; il était né à Lubeck, d'un père Berlinois, le fait que, bien qu'il eût acquis la qualité de citoyen britannique, il continuait à recevoir des Allemands suspects chez lui et à lire régulièrement des journaux de son pays; l'envoi de fonds qu'il avait eu l'imprudence de faire à différentes reprises à des organisations nazies, toutes ces réalités, sans importance capitale prises séparément, composaient contre lui, un ensemble de circonstances défavorables. La découverte des papiers plus que louches achevait de le compromettre. On le sentait d'ailleurs haineux et réticent, attitude qui ne cadrait pas avec l'innocence qu'il invoquait.

Lord Gleneagle, poussé par un désir secret dont il ne s'expliquait pas très nettement la cause, vint à Londres et assista au second interrogatoire du prévenu. A un certain moment, il lui posa lui-même quelques questions.

— Si vous êtes de bonne foi, dit-il, il sera facile de l'établir. Nous ne contestons pas que, vous sachant d'origine allemande, les nazis aient essayé d'utiliser voter concours dans l'espoir que vous ne les trahiriez pas. Le cas s'est produit, maintes fois. Naturellement, vous hésitez à nous parler de ces tentatives, car vous redoutez que nous en tirions la conclusion que vous êtes d'accord avec ceux qui ont voulu vous soudoyer; mais sachez que nous n'estimons personne coupable "a priori". Nous ne jugeons pas sur des apparences; mais, pour démêler le vrai du faux, il convient que vous nous disiez toute la vérité. Si vous êtes innocent, c'est le meilleur et probablement le seul moyen de nous convaincre. Avez-vous compris?

Bingelmann, un gros bonhomme, au teint pâle, aux petits yeux enfoncés dans un visage pétri de graisse molle, se taisait.

Lord Gleneagle reprit:

— Si vous êtes coupable, vous savez ce qui vous attend, à moins que vous nous aidiez à réparer, en partie, le mal que vous avez causé. On peut être généreux envers un adversaire qui a gardé sa nationalité en nous combattant, mais non envers celui qui met un masque pour mieux nous duper. Il vous reste encore une possibilité de racheter votre vie. Réfléchissez.

Bingelmann se taisait toujours, mais un lent travail se faisait dans son esprit. Son hésitation même prouvait que sa résolution était chancelante. Le lord, qui s'y connaissait en hommes, ordonna:

— Emmenez le prévenu, je reprendrai l'interrogatoire demain

(A suivre)



Mme Elzéar Morin

La doyenne des Canadiens français aura 107 ans le douze juillet 1958

Nous ignorons souvent ce qu'il peut y avoir de mérites et d'énergie dans une vie humaine, surtout quand elle se prolonge, et qu'elle dépasse la centième année.

Mme Elzéar Morin (Cédélice Pelletier), de St-Louis-de-Kamouraska, fêtera, le 12 juillet, le 107e anniversaire de sa naissance. Mme Morin garde encore toute sa lucidité et continue, dans la prière et dans l'exemple d'une vie remplie, de rendre service et de faire l'édification de tous.

Au représentant de "La Presse" de Montréal qui lui demandait si elle avait bel et bien 107 ans, elle répondit: "Eh pourquoi pas! Ce n'est pas difficile; on en accumule 90 et puis 10 autres, et encore 7 autres. C'est une recette infaillible". Les papiers sont là, officiels. Il faut s'incliner et puis féliciter Mme Elzéar Morin, qui est originaire de la paroisse de Kamouraska et qui y a passé la majeure partie de sa vie.

Etapes de sa vie

"Chez mes parents, M. et Mme Benjamin Pelletier (Cézarine Ouellet), dit-elle, cultivateurs de Kamouraska, aujourd'hui le 2e rang de la paroisse de St-Germain, nous étions six enfants. Mon père, qui cultivait une ferme de 100 acres, épousa Cézarine Ouellet qui se trouvait en service à la maison de son père. Mes cinq frères et soeurs vécurent jusqu'à un âge avancé."

Après quelques années à la "petite école" où elle apprit la lecture, l'écriture, les quatre règles simples et le catéchisme, Cédélice s'exerça très tôt aux travaux des champs. Elle épousa Elzéar Morin, navigateur de Kamouraska, en 1873. Neuf mois après son mariage, Mme Morin devenait veuve; son mari avait fait naufrage à bord d'un caboteur, sur le fleuve St-Laurent. Elle donna naissance, peu après à un fils qu'elle appela Elzéar et dont elle assura la subsistance en se faisant couturière.

Même si, à l'époque, le prix de confection pour une robe était de $1.00, Mme Morin fit instruire à même son revenu son fils qui étudia au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière — une année de pensionnat coûtait alors $50.00. Il devint pharmacien et mourut à montréal à l'âge de 52 ans.

Mme Morin, en compagnie de sa soeur, Elvina, habita St-Nicolas, comté de Lévis, pendant 26 ans après quoi les deux femmes vieillissantes revinrent en 1942, à leur paroisse natale de Kamouraska, où elles s'établirent chez leur neveu, M. Thomas Pelletier.

Mme Elzéar Morin jouit d'une excellente santé, entend très bien et marche sans canne. De toute sa longue vie, elle ne fut immobilisée que deux mois à la suite d'une chute dans sa maison; elle avait alors 103 ans et ces quelques semaines furent les plus longues de son existence! Elle a une diète frugale: pommes de terre, pain beurré, thé et lait, puis elle se couche tôt et se lève dès six heures.

Elle occupe ses journées à coudre et à réciter son rosaire, elle entretient également sa chambre et elle a encore une correspondance suivie avec des parents et des amis. Parmi les touristes américains qui s'arrêtent pour la voir, elle a conservé des fidèles qui, chaque année, lui font parvenir leurs voeux. Jusqu'à l'âge de 100 ans, elle se rendait à l'église tous les dimanches.

Mme Elzéar Morin connait par coeur l'histoire de sa paroisse, Kamouraska. C'est l'une des plus vieilles paroisses de la rive sud du fleuve St-Laurent. Elle comprenait un territoire de trois lieues de front le long du fleuve St-Laurent, deux au-dessus de la rivière Kamouraska sur deux lieues de profondeur avec les îles devant les trois lieues. Et elle rappela que cette paroisse fut, de 1692 à 1791, le centre civil et religieux de tout le Bas de Québec.

Et la mode, grand-mère?

Elle a connu à Kamouraska plusieurs écrivains, poètes et littérateurs célèbres, entre autres: F.-M. Dérôme, en 1866; A.-B. Routhier, en 1872, et Arthur Buies, vers 1873.

La vénérée centenaire n'a pas subi l'influence des modes, car ceux qui en prennent soin sont habillés très simplement et modestement. Elle a déclaré toutefois qu'elle s'adaptait beaucoup au genre de vie actuel. "Les temps ont bien changé, c'est vrai; mais il faut être de son époque". C'est très surprenant pour son âge. Jamais elle ne critique la vie actuelle. De belles fêtes paroissiales et familiales ont marqué, le 12 juillet 1951, son centenaire. A chaque année, à l'occasion de son anniversaire de naissance et les fêtes du Jour de l'An, elle est l'objet de toutes sortes d'attention de la part de ses parents et amis.

A l'issue de l'entrevue, Mme Elzéar Morin a voulu donner une recette pour vivre vieux: "La sobriété, la tempérance dans les repas et le sommeil à une heure convenable. "C'est une recette infaillible qu'elle a expérimentée elle-même et elle a vécu jusqu'à 107 ans. Mme Elzéar Morin compte encore plusieurs parents dont ses neveux et nièces: M. et Mme Ernest Pelletier, M. et Mme Mendoza Pelletier, M. et Mme Joseph Bois, de Montréal, Mme Edmond Gingras, de St-Nicolas, son petit-fils, M. Raoul Morin, pharmacien de Montréal, et Mme Morin et une quarantaine d'autres dans tous les coins de la province de Québec.

Petits conseils

Chaussure et humidité

Si vous êtes, par la force des choses, obligée de ranger des chaussures dans un endroit humide sans vous en servir pendant un certain temps, il serait nécessaire de les enduire d'essence de térébenthine afin de les préserver de l'humidité qui pourrait les détériorer.

Feuilles de tilleul

Les feuilles de tilleul infusées peuvent vous servir encore. Aussi ne les jetez pas. Vous les faites bouillir à nouveau et leur décoction teintera délicatement des rideaux quelque peu défraichis ou de petits napperons, d'autant plus que cette teinte est assez à la mode en ce moment.

Tapis neufs et aspirateurs

Savez-vous que les tapis neufs n'aiment pas du tout l'aspirateur? Celui-ci leur retire la bourre trop brusquement, alors qu'ils ne doivent la perdre que petit à petit. Pour les nettoyer, contentez-vous donc de les balayer.

Odeur de poisson dans une casserole

La casserole dans laquelle vous venez de faire cuire le poisson a conservé une odeur désagréable. Elle disparaitra si vous faites bouillir dans le récipient, pendant quelques instants, du marc de café.

La quadrature de l'ananas

Si notre courte saison chaude nous donne la nostalgie de celle qui baigne à perpétuité les régions tropicales, pourquoi ne pas transporter un peu de cette atmosphère sur notre table? Sans aucun doute, le meilleur moyen d'y parvenir est de savourer cette délicieuse pâtisserie aux ananas, le fruit le plus populaire des tropiques, accompagnée de grands verres de thé ou de café glacés, ou de jus de fruits bien froid. La confection de ces appétissants Carrés aux Ananas se résume en deux légères croûtes à base de levure, entre lesquelles brille une succulente garniture aux ananas, d'une consistance ferme. Ils sont délicieux servis chauds, comme dessert, ou refroidis et coupés en languettes, comme pâtisserie fantaisiste. Deux importants facteurs compensent le coût des ingrédients: le volume appréciable de la recette et les excellentes qualités dégustatives de ces Carrés aux Ananas.

Carré aux Ananas

Donne un grand gâteau mince

Garniture:

- ½ tasse de sucre granulé
- 3 c. à table de fécule de maïs
- ⅛ de c. à thé de sel
- 1 jaune d'oeuf
- ¾ de tasse d'eau
- 1 boite (20 onces) d'ananas écrasé

Croûte:

- ⅓ de tasse d'eau tiède
- 1 c. à thé de sucre granulé
- 1 enveloppe de levure sèche active
- 2½ tasses de farine tout-usage tamisée une fois
- 1 tasse de beurre
- 4 jaunes d'oeufs

Préparer la garniture en mélangeant dans une casserole la ½ tasse de sucre, la fécule de maïs et le sel; y ajouter le jaune d'oeuf, puis y mêler graduellement les ¾ de tasse d'eau et l'ananas. Cuire, brassant continuellement, jusqu'à ce que la garniture soit épaisse et parvienne au point d'ébullition. Faire refroidir la casserole dans de l'eau bien froide.

Préparer la croûte en mesurant l'eau tiède dans un bol; incorporer la cuillerée à thé de sucre. Saupoudrer la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Entretemps, dans un grand bol, tamiser la farine tout-usage; ajouter le beurre en le coupant finement, jusqu'à ce que le mélange ressemble à de la chapelure grossière. Battre les 4 jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'épais et légers; incorporer en remuant dans la levure dissoute. Faire une fontaine dans les ingrédients secs; ajouter les liquides et mêler parfaitement — la pâte sera molle et humide. Diviser la pâte en 2 portions, l'une un peu plus grosse que l'autre. Renverser la plus grosse portion sur une planche ou une toile enfarinées et abaisser au rouleau en un rectangle de 11 x 16 pouces. Ajuster ce rectangle de pâte dans un moule à gâteau roulé graissé (10½ x 15½ pouces), ramenant délicatement la pâte jusque par-dessus les bords du moule. Etendre la garniture refroidie sur la pâte. Abaisser la portion de pâte qui reste en un rectangle de 10 x 15 pouces et déposer sur la garniture; sceller les bords avec une fourchette. Faire des incisions décoratives sur le dessus. Couvrir avec une serviette et laisser lever dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air, jusqu'au double du volume — environ 45 minutes. Cuire à four modéré (375 deg. F.) jusqu'à ce que la pâte soit cuite et dorée — environ 45 minutes. Lorsque le gâteau est encore chaud, étendre sur le dessus la Glace de Confiseur suivante.

Glace de Confiseur

- 1 tasse de sucre à glacer tamisé
- ¼ de c. à thé de vanille
- Du lait

Mélanger le sucre à glacer, la vanille et une quantité de lait suffisante pour obtenir une glace mince.

LES VACANCES ET LES GRAVES RESPONSABILITÉS DES PARENTS

Voici donc venir la période des vacances. Celle-là même où des milliers d'élèves, enfants et adolescents, jeunes gens et jeunes filles deviennent libérés du travail académique et jouissent de très nombreux loisirs. Période de détente nécessaire, indispensable après tous les efforts qu'ils ont fournis pendant dix mois de scolarité.

Période aussi qui, il va de soi, pose de nombreux problèmes. Que feront tous nos jeunes pendant leurs vacances? Le temps des vacances, si justement goûté par l'enfance et la jeunesse, apporte sûrement l'éventualité de bien des périls. Périls d'ordre moral, d'abord. Car, la nature humaine étant ce qu'elle est, l'oisiveté demeure toujours dangereuse, mauvaise conseillère. Il faut donc que les parents, les pères et mères de famille, aient pour ainsi dire doublement l'oeil au guet; qu'ils sachent exercer une vigilance indiquée, voient à surveiller les loisirs, les agissements de ceux et de celles qui dépendent d'eux.

• • •

Pour l'âme, la vie surnaturelle, il n'est point de vacances. Le chrétien doit demeurer chrétien en tout temps; même et surtout, il faudrait dire, lorsque réapparait une période comme celle de l'été où se décuplent les dangers pour l'âme. Il est des devoirs majeurs, tel par exemple celui de l'assistance, — ou plutôt de la participation, — à la messe, le dimanche, qu'il faut absolument faire respecter.

Devoirs également de faire bien les prières, le matin et le soir. Responsabilités sérieuses de voir à ce que la pratique religieuse ne s'arrête pas d'emblée, au lendemain de la distribution des prix.

On est responsable de ses enfants devant Dieu pendant l'été comme en toute saison. Et le comportement fautif d'autres parents, de voisins ou d'amis ne saurait justifier ou légitimer la légèreté avec laquelle certains papas et mamans s'acquittent — ou croient s'acquitter! — de leurs charges, auprès des leurs, pendant la belle saison.

• • •

Les parents ont aussi, va sans dire, le devoir de tenir leurs enfants occupés pendant ces semaines d'indispensable détente. Etre occupé ne signifie point nécessairement travailler d'arrache-pied; mais bien combattre l'oisiveté qui, encore une fois, est souvent, hélas! la pire ennemie des âmes. L'enfant, l'adolescent, c'est un fait, doit s'occuper à des jeux, des divertissements, à de menus travaux. Mais pas à n'importe quoi, en tout lieu, et en la compagnie du premier venu.

Les parents ont la charge de savoir ce que font leurs enfants. Ils ont la responsabilité de savoir en tout temps où ils se trouvent; et également de savoir avec qui ils se trouvent.

Encore là, que d'insouciance, que de coupable légèreté de la part de trop nombreux parents! D'aucuns seront là à se reposer, à se divertir; mais seraient fort en peine de dire, le cas échéant, où sont leurs enfants; à quoi et avec qui ils s'occupent. D'autre part, des enfants, des adolescents, des jeunes gens et jeunes filles ne sont pas là. Ils sont partis. Partis où? Pour quoi faire? Et en quelle compagnie au juste? Tout cela, parfois, à des heures où il serait peut-être navrant de faire une tournée des "cabanes d'enfants", des porches, des ruelles, des fonds de cours, et des traquenards de la rue, de la plage, des "fruitages" et de la route.

• • •

L'esprit du mal, on le sait pourtant, a toujours la jeunesse à vue, et dispose de nombreux agents: délinquants laissés à eux-mêmes, corrupteurs sans cesse aux aguets, lectures avilissantes, compagnons et compagnes qu'on ne voudrait pas, si on les connaissait, admettre chez soi, etc.

Et que dire de cet ennemi parfois fort pernicieux qu'est le snobisme, la manie de laisser faire porter tous les vêtements, quels qu'ils soient, parce que d'autres les portent, sans souci de la pudeur et de la décence. Que dire aussi de cet aveuglement, cette témérité des parents condamnant volontiers les libertés trop larges consenties aux enfants, jeunes gens et jeunes filles de leur entourage; mais pour qui tout est bon quand il s'agit des leurs, sous prétexte qu'"ils sont bien élevés" et ne sauraient vraiment pas faire ceci ou cela!

Il est des risques qui ne doivent pas se courir; parce qu'en les courant ou en les laissant courir, on manque gravement à son titre de chrétien.

Parents! Sachons bien être à la hauteur de nos devoirs et responsabilités. Si nous ne le sommes pas, viendra un jour où même les nôtres, que nous disons aimer, nous reprocheront notre propre faiblesse, notre inconcevable légèreté. Viendra surtout un jour où Dieu, auquel rien n'échappe, nous rejettera pour n'avoir pas su sauvegarder les âmes qu'Il nous avait confiées!

Odilon ARTEAU.

(L'Action Catholique)

Un musée de la basilique à Ste-Anne-de-Beaupré

STE-ANNE-DE-BEAUPRE — A l'occasion de son tricentenaire (1658-1958), le sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré vient de commencer la construction d'un nouvel édifice. Il s'agit d'une bâtisse à deux étages, mesurant 136 par 120 pieds, destinée à contenir le nouveau musée de la basilique. Celui-ci est fait de vingt groupes de cire, dont les personnages sont de grandeur naturelle, et aussi de plus de cinquante reproductions exactes de peintures et sculptures (représentant toutes la bonne sainte Anne), dont les originaux sont l'oeuvre de plusieurs des plus grands artistes de l'histoire.

L'édifice de l'Exposition du Tricentenaire est situé à l'extrémité est du terrain de stationnement, entre le chemin de fer et le nouveau boulevard.

Courrier de Louise

Q. — Pourriez-vous me dire comment on doit adresser une lettre à une veuve? Ecrit-on Mme Jean Leblanc ou Mme Marie Leblanc? Je sais que pour les affaires, une femme mariée ou veuve doit signer de son petit nom suivi de celui de la famille de son mari, mais je ne suis pas certaine de la coutume en ce qui regarde les veuves. Merci.

LECTRICE ASSIDUE.

R. — Une veuve demeure bel et bien Mme Jean Leblanc pour toute correspondance sociale. Ce n'est que pour les affaires qu'elle emploie son petit nom suivi de celui de la famille de son mari, comme vous le disiez. On ne fait jamais non plus précéder son nom de Mme veuve Marie Leblanc, comme cela se faisait assez souvent autrefois.

• • •

Q. — Il y a quelque temps, vous avez répondu à une correspondante qui vous demandait comment il se faisait que les enfants parlent et écrivent si mal leur langue aujourd'hui. Votre réponse était juste, mais je trouve que vous avez oublié de donner des raisons que je trouve valables. Permettez-moi de vous en donner quelques-unes: le manque de fermeté des parents et des autorités scolaires, par exemple. On me dit que dans les écoles publiques, dans certains grades, un élève peut faillir des sujets, jusqu'à trois, parait-il, et être promu quand même si sa moyenne est de 50 pour cent. Ne croyez-vous pas que cette coutume sert à encourager les paresseux et les élèves légers qui ne travaillent pas sérieusement. Il semblerait que l'école d'aujourd'hui est un endroit où l'on s'amuse beaucoup en apprenant peu de chose, alors que c'était le contraire autrefois, même si on n'y passait que cinq ou six ans. Je ne voudrais pas trop généraliser, car je sais qu'il y a encore des jeunes studieux et des professeurs qui se dévouent sans compter, mais ne trouvez-vous pas étrange qu'un élève qui a fini son neuvième grade ne sache pas que Staline et Hitler ont été alliés pendant la guerre 1939-1945? Que penser des parents qui passent leur temps à prendre la part de leurs "choux-choux" contre leurs maitres et qui s'en prennent à ces derniers si ceux-ci n'apprennent pas, comme ils le devraient s'ils travaillaient le moindrement? Une institutrice de mes connaissances essaya un jour de stimuler la fierté de ses élèves en leur disant qu'ils devraient travailler plus fort, car ils étaient arriérés d'au moins deux ans sur les élèves des écoles d'Angleterre. Elle reçut la réponse suivante: "Ça fait rien, nous n'irons jamais en Angleterre". Il n'est pas surprenant alors que les autorités universitaires des provinces de l'Ouest soient quelque peu déconcertées par le nombre étonnant des "faillites" en première année. Dans une classe comptant 78 élèves, plus de 40 ne surent pas placer la capitale nationale, Ottawa, sur une carte où toutes les rivières du pays étaient indiquées. Pour un certain nombre, ne croyez-vous pas que les années qu'ils consacrent aux études ne sont qu'une perte de temps et d'argent? Heureusement que dans nos collèges et nos couvents, l'éducation donnée est plus conforme aux traditions.

ALARME.

R. — Vous partagez l'opinion d'un grand nombre de personnes sérieuses non seulement dans l'Ouest, mais dans toute l'Amérique. Heureusement, par tout le pays, les gouvernements, ainsi que les éducateurs, cherchent à corriger les défauts des systèmes d'éducation. Quand les programmes seront revisés, et même avant cela, il faudra une plus grande fermeté et une plus entière coopération des parents, car sans leur aide, on ne saura pas obtenir de résultats satisfaisants. Je vous remercie de l'intérêt que vous témoignez aux problèmes de nos jeunes et au courrier.

• • •

Q. — Pourriez-vous me donner les adresses de couvents dans l'Ouest où je pourrais envoyer ma fille apprendre l'anglais pendant un an? Croyez-vous qu'une année d'étude soit suffisante? Je lis assez souvent votre journal et le trouve très bien. Merci.

QUEBECOISE.

R. — Je ne puis vous donner ces adresses dans le courrier, car elles seraient trop nombreuses. Informez-vous auprès des communautés religieuses dont les maisons-mères sont dans la province de Québec. Plusieurs d'entre elles ont des couvents dans les provinces de l'Ouest. Quant à la durée de ces études pour votre fille, elle dépendra de la connaissance qu'elle a déjà de cette langue et de la facilité qu'elle a pour l'étude des langues. Certaines personnes l'apprennent dans quelques mois et d'autres y mettent beaucoup plus de temps. Merci de votre intérêt à notre journal.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 14

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

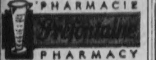
TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Dans St-Boniface. Chambre et pension pour jeune fille. Téléphone: CHapel 7-8210. 14-201-14C.

ON DEMANDE — Jeune fille ou dame parfaitement bilingue, sachant dactylographie, pour traductions et rédactions diverses pour la radio. S'adresser au gérant du Poste de Radio CFNS, Saskatoon, en mentionnant salaire désiré. 11-124-14C.

ON DEMANDE — Dame d'âge mûr et de langue française comme ménagère et pour prendre soin d'homme invalide dans maison complètement moderne à St-Boniface. Epouse vivante mais ne pouvant travailler. Faire parvenir références et salaire demandé à boite 400, Gravelbourg, Sask. 13-173-14C.

PHOTOGRAPHIES D'ENFANTS DEMANDEES pour illustration d'annonces: couvertures de revues, calendriers, affiches, etc. $500 et plus. Renseignements complets chez Theodore Broady, 300, chemin Highfield, Toronto, Canada. 14-197-14C.



PHARMACIE ... PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais
Faisant partie du Centre Médical Norwood et attenant à la Pharmacie se trouvent les bureaux de quatre médecins, dont un spécialiste en chirurgie, un autre en maladies d'enfants et deux médecins de médecine générale.



Mesdames! Faites-vous donner votre permanente 1958 chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.00
Une bouteille de parfum donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Golden Beauty Salon
St Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie.
Profitez-en pour dîner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

PERSONNEL.
HOMMES, FEMMES MAIGRES! Gagnez 5, 10, 15 liv. Les Tablettes toniques Ostrex remontent le corps qu'amaigrit un appétit appauvri par le manque de fer. Le format d'introduction (4 jours) coûte peu. Le format Economique vous épargne 75c. Toutes pharmacies.

ON DESIRE garder enfants, 4 heures par jour. Téléphone: 2-2098. 13-169-14C.

VERIFICATEURS
IMPOT SUR LE REVENU
pour le département du Revenu National à Winnipeg, Manitoba
Salaires à partir de $380 ou $465 selon l'éducation et l'expérience
S'adresser immédiatement à la Commission du Service Civil, 102, Bureau de Poste Général de Winnipeg, 266, avenue Graham, Winnipeg 1. 36-W656

ON DEMANDE — Maison à St-Boniface, Norwood ou St-Vital. S'adresser à Gus Fredette. Téléphone: SPruce 5-3362. 6-37-T.F

A LOUER — St-Vital. Près église Ste-Marie. Chambre fournie. Filles de préférence. Maison moderne. Téléphone: CEdar 3-3397. 11-123-14P.

A LOUER — Norwood, 198, rue Goulet. Chambre fournie. Près hôpital. 14-206-16C.

A LOUER — rue Berry. Logis privé: 3 pièces, 1er étage. $38.00 par mois. Libre 1er août. Téléphone: CHapel 7-0279. 14-210-14C.

A LOUER — St-Boniface, près hôpital. Chambre meublée. Linge de lit fourni. Facilités de cuisine si désirées. Téléphone: CEdar 3-2194. 14-211-14C.

A LOUER — Plage Albert. Chalet d'été, 3 chambres à coucher, salle à manger et cuisine combinées. Téléphone: WHitehall 3-6352. 14-204-14C.

Corsetière Spencer
Corsets, brassières, aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière, 808, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CHapel 7-4559.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
561, rue Kanata, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
262, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pour acheter une auto neuve ou usagée — voyez
Jos. POIRIER ou Jos. PIERSON
chez NATIONAL MOTORS
216, rue Colony, Winnipeg
Téléphone: SPruce 2-2411
Vendeurs de MERCURY - LINCOLN - METEOR

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

La **"Norwood Jewellers"**
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

ON DEMANDE
sténographe bilingue avec expérience pour bureau du surintendant, District scolaire de St-Boniface.
Ecrire avant le 22 juillet à Case postale 99, St-Boniface, Man.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces avec poêle. Téléphone: WHitehall 3-8744. 13-177-14C.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logement avec ou sans garage. Téléphone: CEdar 3-6741. 13-165-T.F.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et frigidaire. $60 par mois. Téléphone: CEdar 3-3165. 14-203-14C.

A LOUER — St-Norbert. Logis: 2 pièces. Eau chaude. Près église, école et autobus. Téléphone: GLobe 2-6324. 14-202-14C.

A LOUER — Petit logis privé: salon, chambre à coucher, cuisine et salle de bain. Entrée privée. 1er étage. Résidence tranquille. Près d'autobus. S'adresser à boite 198, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 14-189-14C.

A LOUER — St-Boniface. Petit logis: 3 pièces, cuisine et salon-dortoir. Meublé. Entrée privée. Téléphone: CEdar 3-4567. 14-196-15C.

A LOUER — St-Boniface, 550, rue Cherrier. Logis: 2 pièces au 1er étage. Téléphone: CHapel 7-3392. 14-194-14C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Complètement meublées. Cuisine moderne. Possession immédiate. Téléphone: CHapel 7-9133 le soir. 14-182-14C.

A LOUER — St-Boniface, 448, rue Tissot. Logis: 3 pièces en haut. Pour deux personnes. Libre immédiatement. Téléphone: CEdar 3-6195. 14-187-14C.

A LOUER — Norwood. Près Précieux-Sang. Grande chambre au soubassement: 14x33'. Toilette et évier privés. Pour 2 personnes ou couple. Téléphone: CHapel 7-8463. 14-193-14C.

A VENDRE
Dans village de Ste-Geneviève, lot de cinq acres avec deux maisons, une 16x26, l'autre 12x20. Autres bâtisses. Bon puits creusé à la machine. S'adresser à Aurèle St-Laurent, Ste-Geneviève, Man.

A VENDRE — Paire de draperies doublées 54"x78" chacune — $10.00. Tapis 5'6x7'6 — $25. Téléphone: CHapel 7-2409. 10-104-T.F.

A VENDRE — Norwood, angle Enfield Crescent et Traverse. Lot 90'x33'. Téléphone: CEdar 3-5618 avant midi et après 5 h. 30 p.m. 12-145-14C.

A VENDRE — Ecole moderne d'une classe, bâtie en 1951. Grandeur: 24x42', plus logis: 16x16'. Système de chauffage à l'huile, toilette, bibliothèque. S'adresser à J.-B. Sabourin, sec., St-Jean-Baptiste, Man. 14-213-16C.

A VENDRE — 1 paire de draperies: 86"x47". Prix: $15.00. Téléphone: CEdar 3-5078. 14-212-14C.

A VENDRE — St-Boniface: 432, rue Langevin. Près Basilique et écoles. Maison, 5 chambres à coucher. Possession immédiate. "Titre clair". S'adresser à M. Pambrun, 580, rue Cusson. Téléphone: CEdar 3-3315. 14-213-14C.

A VENDRE — Delmas, Sask. 2 lots et demie avec maison 4 pièces et garage attenant. 2 chambres à coucher. S'adresser à Mme Rose-Alma Bernier, Delmas, Sask. 14-191-17P.

A VENDRE — District de White Shell, lac Nutimik. Chalet d'été: 5 pièces. Téléphone: CEdar 3-4547. 14-195-14C.

GARAGE A VENDRE avec agence d'automobiles et de machines aratoires. Pompe à essence, enseigne, grand lot. Chiffre d'affaires annuel $100,000. Termes si désirés. Cause de vente: maladie. S'adresser à C.P. 215, St-Claude, Man. 14-189-17C.

A VENDRE — Parc pour enfants. Bien propre. Barre de plastique sur haut. Pourvu de matelas. Téléphone: CEdar 3-2778. 14-200-14C.

A VENDRE OU A LOUER — Magasin et salle de billards dans village canadien-français. Bon commerce. Pour tous renseignements s'adresser à M. Ivan Allard, St-Eustache, Man. Téléphone: Elie 309-31. 14-186-15C.

A VENDRE — Village de Letellier. Maison: 7 pièces. Fondations. Citerne. Electricité. Taxes: $37. Prix: $800. Comptant requis: $100. Balance: $15 par mois. Téléphone CEdar 3-3158. 14-216-14C.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Bennarun no 1799. Grades 1 à 8. Ecole moderne. 12 élèves. Salaire: $2,600. S'adresser à Paul Maguet, sec., Kergwenan, Man. 12-153-14P.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Le mercredi 23 juillet, aura lieu le pèlerinage annuel des Dames de Ste-Anne de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg au sanctuaire de Ste-Anne-des-Chênes, Man.

Ces dames viendront certainement en grand nombre, mais les autres paroissiens seront aussi les bienvenus.

Le départ aura lieu de l'église du Sacré-Coeur, à Winnipeg, à 8 h. a.m. (heure avancée); le retour est fixé à 3 h. p.m.

Le prix du billet, aller et retour, est de $1.00. Veuillez retenir vos billets dès maintenant en vous adressant à Mme Maria Audet (Tél. SUnset 3-8189) ou à Mme A. Carignan (Tél. SPruce 4-8549).

Neuvaine

La neuvaine préparatoire à la fête de sainte Anne aura lieu après la messe de 8 h., du 17 au 25 courant. Il y aura vénération de la relique.

Réception

Une réception de nouvelles congréganistes aura lieu le 26, jour de la fête de sainte Anne. Donnez vos noms aux personnes mentionnées plus haut.

Le moment est aussi venu de payer les contributions.

* * *

Jacques LaFlèche, fils de M. le docteur et Mme G.-M. LaFlèche a quitté Winnipeg par avion, le 27 juin. Il passera un mois au camp des Jeunesses Musicales Canadiennes, à Magog, Québec. Les jeunes musiciens qui se rendent à ce camp ont le privilège de recevoir des leçons de grands maîtres tout en profitant de toutes les facilités d'un camp de vacance.

A VENDRE
"TOURIST COURT" à St-Boniface. Magnifique occasion. Propriétaires prennent leur retraite après 30 ans. Connu par toutes les provinces et tous les états. Espace permettant agrandissement afin d'accommoder le trafic croissant provenant de la nouvelle route Trans-Canada et de l'autoban du Mississipi. Comptant requis $20,000. Balance à termes. Ecrivez à Boite 206, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 14-206-14C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Résidence: CEdar 3-5050
14-207-14C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.

St-Boniface — Cottage neuf: 4 pièces. Chauffage à l'huile. Grand lot. $8,900.

St-Boniface — Duplex moderne: 7 pièces. Belle location. Possession immédiate. $13,700.

Norwood — Maison, 7 pièces. $8,500.

Norwood — Maison: 4 pièces. Chauffage automatique. $7,000.

Norwood — Maison: 7 pièces. $10,600.

Norwood — Bungalow: 6 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Belle location. $13,300.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Une acre de terre. $7,900.

St-Vital — Cottage: 4 pièces. Lot double. Prix: $7,400.

Ste-Anne — Maison: 5 pièces. Presque neuve. $3,800.

Commerce — Epiceries et viandes, à St-Boniface. Prix: $2,500, plus stock. Loyer, $100 pour commerce et logis 3 pièces.

Pour achat et vente d'hypothèques, perception de paiements sur hypothèques ou loyers, rapports d'impôt,
S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
14-208-14C.

ON DEMANDE
Vieille monnaie
On paiera les plus hauts prix
Faites parvenir votre monnaie à
STERN & COMPANY
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Régina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école du village, no 916. Grades 2 et 3. Salaire: $2,500 ou plus. Autobus quotidien. S'adresser à Léon Saquet, sec., Laurier, Man. 14-190-16P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue. Ecole Levis, No 1005, St-Elisabeth. Grades: 3, 4, 5, 6, 7, 8. Dix élèves. Logis. Chauffage à l'huile. Chemin: gravier. S'adresser à Antonin Lussier, sec., Ste-Elisabeth. Téléphone: St-Pierre 301-2. 13-169-14P.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école Gauthier, de Ross. Grades: 1 à 4. Environ 22 élèves. Jeune fille sous permis sera bienvenue. Ecole neuve. Pension à même école. S'adresser à M. Albert Legal, secrétaire, Ross, Man. 14-183-14C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue. Grades: 1 - 8. 25 élèves. Ecole moderne. Salaire selon qualifications. S'adresser à Maurice Bernard, secrétaire-trésorier, école St-Jean, no 1508, St-Claude, Man. 14-184-16P.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue pour école Théobald no 1415. Chauffage à l'huile et toilettes dans la cave. Située à 1 mille de la route no 23. Salaire: $2,800. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Fernand Labossière, C.P. 203, Somerset, Man. 14-192-18C.

ON DEMANDE
Instituteur catholique bilingue qualifié pour enseigner grades 11 et 12 et être principal de l'école d'Elie no 961. Salaire initial: $3,800 plus $50 par année d'expérience jusqu'au maximum de 5 ans. $100 d'augmentation annuelle pour chaque année d'expérience dans le district. S'adresser à Mme A. Bernardin, secrétaire, Elie, Man. 14-188-14C.

ON DEMANDE
Une institutrice qualifiée, catholique canadienne française de préférence, pour l'école Nord Meridian no 1805. Salaire: $2,700 par année. Primes selon qualifications. Nombre d'élèves: 19. Grades 1 à 7 inclusivement. Ecole et demeure en construction. Electricité et téléphone dans le district. 6 milles du village. Adresser toutes communications à Mme Jeanne Meilleur, sec., C.P. 11, Fisher Branch, Man. 14-214-17C.

PUBLIC NOTICE

Rural Municipality of Taché. To Wit:

DUGAS SCHOOL DISTRICT NO. 1412
Under Sections 214 to 236 of the Public School Acts being part XI of the said Act bearing the sub-title "borrowing" and also under Sections 539 to 565 of the Municipal Act, being that part of the said Municipal Act bearing the sub-title "reference to ratepayers". Notice is hereby given that by-law 1-58 of the School District of Dugas No. 1412 will be submitted to a vote of the electors of said School District at the time and place hereinafter described. The purpose of the said by-law is to authorize the trustees of the said School District to create a debenture debt of Thirteen Thousand Dollars (13,000.00) for the purpose of building and equipping a two-room school.

The said debentures shall be so issued that the amount thereby borrowed shall be repayable in 15 equalized consecutive annual instalments of $1,316.74 each including principal and interest at the rate of 5¾% per annum, except that the first instalment shall be $1,566.59 by reason of the time between the date of issue, August the 1st, A.D. 1958 and the date of the first payment, December the 1st, A.D. 1959, exceeding a duration of 1 year.

The time and place for taking the votes of the resident electors for and against the said by-law is Friday the 1st day of August A.D. 1958 at the school house of the School District of Dugas in the Village of Ste. Geneviève Manitoba between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 7:00 o'clock in the afternoon of the same day, all Central Standard Time.

On Monday the 4th day of August A.D. 1958, the Secretary-Treasurer of the Rural Municipalité of Taché shall, at the Municipal Office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, at the hour of 2:00 o'clock in the afternoon sum up the number of votes for and against the said by-law. The time for this function shall be Central Standard Time.

On Friday the 25th day of July A.D. 1958, the Reeve of the said Municipality will attend at the Municipal office, in the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, between the hours of 3:00 o'clock in the afternoon and 4:00 o'clock in the afternoon of the same day for the purpose of appointing, if requested, two persons to attend at the polling place and at the final summing up of the votes by the Secretary-Treasurer, one on behalf of persons interested in the rejection of the by-law. The time for this function shall be Central Standard Time. Further take notice that the original by-law is on file at the Municipal Office, Lorette, Manitoba, and may be examined by all interested persons during office hours.

Dated at Lorette, in the Province of Manitoba, this 7th, day of July, A.D. 1958.

J. A. DANSEREAU,
Secretary-Treasurer.

A VENDRE
S.O. 36 et N.O. 35-36-1 W3M. Saskatchewan, avec maison, étable, puits et 3 graineries, 1 mille de la route no 5. Pour terminer le règlement de la succession. On n'acceptera pas nécessairement ni la plus haute ni aucune des soumissions. Faire parvenir soumissions à l'exécuteur, Jan LeNaour, St-Denis, Saskatchewan, avant le 15 août 1958.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
A VENDRE

St-Boniface — rue Cherrier — Prix $7,800. Duplex: 7 pièces, 5 au 1er et 2 au 2e. Loués à $30 par mois. Chauffage à l'huile. Garage double. Grand lot. Comptant requis $1,500.

St-Boniface — Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Garage. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage à l'huile. Grand lot. Près autobus. Prix: $7,200. Comptant requis: $1,500.

Norwood — rue DesMeurons. Maison en stuc: 6 pièces. Age: 10 ans. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage automatique. Garage. Paiement initial.

Norwood — Près Holy Cross. Maison pour famille, 6 pièces. Grand salon, cuisine et salle à manger, 3 chambres à coucher. Chauffage automatique. Garage. Prix: $8,900. A termes.

O.-J. De Steur — Tél. GLobe 2-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
14-209-14C.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY

AVIS est par les présentes donné que demande sera faite au Parlement du Canada par Stanmount Pipe Line Company d'accorder, pendant la présente session ou la prochaine ou celle qui suivra, un bill permettant d'amender son Acte d'Incorporation, ledit amendement étant proposé comme suit:

1. Le paragraphe 5 du chapitre 78 des statuts de 1955 est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"5. La Compagnie jouira de tous les pouvoirs, privilèges et franchises, et sera soumise à toutes les restrictions, obligations et dispositions prévues par la Loi sur les pipe-lines et par toute autre législation générale édictée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et de tous autres hydrocarbures à l'état liquide ou gazeux."

2. Le paragraphe 6 (a) dudit Acte est abrogé et remplacé par le texte suivant:

"6. En se conformant aux dispositions de toute législation générale adoptée par le Parlement sur les pipe-lines pour le transport et l'acheminement de pétrole, de gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux, la Compagnie peut:

(a) à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire canadien construire, acheter, louer ou en général acquérir et posséder, étendre, exploiter, entretenir, contrôler, louer, hypothéquer, grever, vendre, transmettre ou, en général, disposer de et tirer profit de tous et chacun desdits pipe-lines interprovinciaux, extraprovinciaux et/ou internationaux ainsi que tous accessoires s'y rapportant pour recueillir, apprêter, traiter, transporter, acheminer, entreposer et livrer du pétrole et du gaz et autres hydrocarbures liquides ou gazeux et leurs produits, y compris: postes de pompage, postes de compression, postes de mesurage, systèmes collecteurs, têtes de ligne, citernes, réservoirs et installations s'y rapportant pour usage en rapport avec lesdits pipe-lines, à condition que le ou les pipe-lines principaux destinés au transport et à l'acheminement de pétrole ou de gaz ou autres hydrocarbures liquides ou gazeux soient entièrement situés au Canada; et d'acheter ou en général acquérir, vendre, distribuer et en général disposer de gaz et autres hydrocarbures gazeux et leurs produits; posséder, louer, exploiter et entretenir des avions et des aérodromes nécessaires à la bonne marche de son entreprise ainsi que toutes les installations requises pour lesdits avions et aérodromes; posséder, louer, exploiter et entretenir des systèmes de communication d'un poste à l'autre par téléphone, télétype et télégraphe et, dans le cadre de la Loi sur la Radio et tout autre statut s'y rapportant, posséder, louer, exploiter et entretenir un service de communications par radio d'un poste à l'autre;"

FAIT à Toronto, Ontario, ce troisième jour de juin 1958.

STANMOUNT PIPE LINE COMPANY
N. A. Bodrug, secrétaire,
111 St. Clair Avenue West,
Toronto, Ontario.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of AURORE MANAIGRE, late of the Village of Lorette, in the Province of Manitoba, Widow, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at 708 Great Western Building, Winnipeg, Manitoba, on or before the 12th day of August, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 3rd day of July, A.D. 1958.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,
Solicitors for the Executors.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of EMILE PIERRE MARIE TEFFAINE, commonly known and described as EMILE TEFFAINE only, late of the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba, Retired Farmer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned at Somerset, Manitoba, on or before the 21st day of July, A.D. 1958.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 14th day of June, A.D. 1958.

C.-E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Therese Teffaine,
Executrix.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER OF the estate of AVILA CHARETTE, late of the Parish of St. Norbert in the Province of Manitoba, Labourer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate duly verified by Statutory Declarations must be sent to the undersigned Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4, 431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 19th day of August, A.D. 1958.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 8th day of July, A.D. 1958.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Administrators.

A Victoria, C.-B.
Pour acheter une propriété aux environs de l'église St-Jean Baptiste, église des catholiques de langue française,
adressez-vous à
O. W. CHRÉTIEN
Tél. 5-2598 — 182, rue Berkley
VENDEUR D'IMMEUBLES

Eglise St. John
avenue Duke
Portage-la-Prairie
Horaire des messes du dimanche 9 h. et 11 h. a.m. heure normale
(10 h. et 12 h. heure avancée)
Les Manitobains qui voyagent vers l'ouest le dimanche peuvent partir tôt pour ne pas manquer la messe.
(Les sièges ne sont pas réservés)
L'église est à une rue de l'avenue Saskatchewan
(Grande route Trans-Canada)
Tournez à gauche au bureau de poste si vous allez vers l'ouest, tournez à droite au bureau de poste si vous allez vers l'est.
Surveillez les signaux aux entrées de la ville.
Les visiteurs sont bienvenus
Facilités de pique-niques disponibles au Island Park situé au bout du chemin Royal



Ernst Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



PROVINCE DU MANITOBA

AVIS PUBLIC

La commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans le Grand-Winnipeg a récemment reçu de nouveaux renseignements. Les commissaires sont d'avis que cela doit être étudié au cours d'une audition publique. C'est pourquoi il y aura de nouveau audition publique le 15 juillet, à 10 h. a.m., dans la chambre 200, Edifices du Parlement.

La commission d'enquête sur la distribution du gaz naturel dans le Grand-Winnipeg.
Les commissaires: MM. J. J. Deutsch, président, S. Jube, E. F. Bois.





La Sauvegarde

L'assurance-vie est un devoir social et familial.

La plus ancienne des compagnies canadiennes-françaises d'assurance-vie.

Payés aux assurés ou à leurs bénéficiaires en 1957, près de $2,600,000.

Demandez nos polices familiales

UNE SENSATION DANS LE DOMAINE DE L'ASSURANCE-VIE.

Toute la famille protégée par la même police.

★

Nos représentants

MANITOBA

Philippe Arsène Perron	Gérant	St-Eustache.
Philippe Perron	Agent général	680, rue Langevin, St-Boniface.
Edouard Lachance	Agent spécial	299 Eugénie, Norwood, St-Boniface.

SASKATCHEWAN

Hervé Leblanc	Gérant	Vonda.
Edouard Ethier	Agent spécial	St-Isidore de Bellevue.
Laurier Chabot		Forland.
Georges Lacasse		'rland.

Organisateur général: Raymond Denis, 152, Notre-Dame est, Montréal.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

CANADA AUTO SALES
996, avenue Portage, Winnipeg 10, Manitoba
"Les petites automobiles, notre spécialité"
Nous achetons, vendons, échangeons à termes faciles
VISITEZ-NOUS AUJOURD'HUI OU TELEPHONEZ
SPruce 2-3851